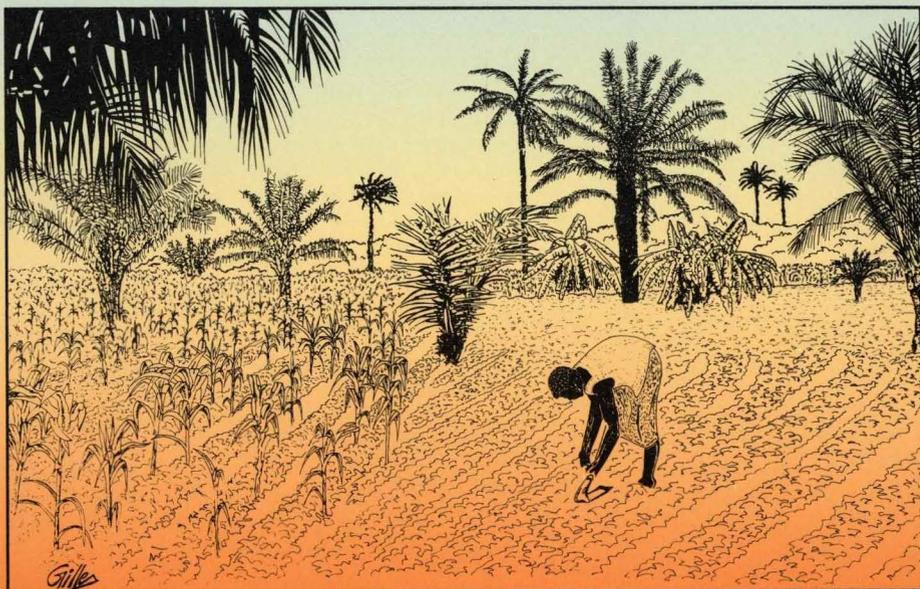


**ETUDE DES SYSTEMES AGRAIRES
DE LA REGION DE NOTSE AU TOGO**
Un exemple de diagnostic de l'exploitation
du milieu à l'échelle régionale

Michel TALLEC

Collection "Documents Systèmes Agraires" N° 10



Département Systèmes Agraires
du CIRAD

**Le Département Systèmes Agraires
du Centre de Coopération Internationale
en Recherche Agronomique
pour le Développement,**

organisme de recherche pour le développement a essentiellement pour mission :

- d'initier, d'animer et de coordonner les recherches sur les systèmes agraires et les systèmes de production en s'associant aux équipes spécialisées des différents départements du CIRAD ou d'autres organismes de recherche ou de développement,
- de favoriser les relations avec le développement,
- de développer et diffuser la démarche recherche-développement.

Le DSA travaille avec des organismes des pays du Tiers Monde. Les outils sont testés en grandeur nature sur des projets menés en coopération. Ils sont diffusés sur le terrain par des publications et des actions de formation.

La Collection Documents Systèmes Agraires

a pour but de publier les études et travaux des chercheurs du département ainsi que ceux effectués sous leur direction ou en collaboration avec le département.

Ces études et travaux peuvent être :

- des comptes-rendus de travaux de recherche entrepris sur les différents terrains où intervient le DSA,
- des documents, rapports de mission, notes de synthèse faisant le point sur des opérations de recherche sur les systèmes agraires ou de recherche développement,
- des mémoires et travaux de fin d'étude apportant une contribution originale à la connaissance des systèmes agraires,
- enfin des documents méthodologiques ou bibliographiques.

Département Systèmes Agraires du CIRAD

Avenue du Val de Montferrand

B.P. 5035 - 34032 Montpellier Cedex - France

Tél. 67 61 58 00 - Télécopie 67 41 40 15

**ETUDE DES SYSTEMES AGRAIRES
DE LA REGION DE NOTSE AU TOGO**
Un exemple de diagnostic de l'exploitation
du milieu à l'échelle régionale

Michel TALLEC

*Etude réalisée en 1986
Propositions d'actions élaborées en 1988*



ESAT - CNEARC Montpellier
ENSSAA Dijon

IRCT Togo
PDRN Notsé-Togo

Projet fédérateur de Notsé - Togo



Laboratoire Systèmes Techniques de Production
Département Systèmes Agraires du CIRAD



U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE: 1967 O 345-100

Library of Congress

PHYSIOLOGY OF THE HUMAN EYE
BY
H. H. HALL, M.D., and
J. W. HALL, M.D.



1967

PHYSIOLOGY OF THE HUMAN EYE
BY
H. H. HALL, M.D., and
J. W. HALL, M.D.

Avant-Propos

Bien que la notion de systèmes agraires fasse désormais partie du vocabulaire des agronomes, rares sont encore les études et les démarches qui ont démontré l'intérêt de ce concept et son opérationnalité : peut-être est-ce dû à ce que trop souvent le sens qu'on lui donne ne correspond qu'à l'amalgame ou la sommation des différents types d'exploitations agricoles d'une région.

C'est oublier qu'un système, quelqu'il soit, est plus que la somme de ses constituants et que s'agissant des systèmes agraires ils se distinguent des systèmes qu'ils incluent par au moins deux caractéristiques originales : ils sont le produit historique d'une société et l'échelle de leur extension spatiale est celle de la région. C'est précisément ces deux caractéristiques qui font du concept de système agricole un outil d'analyse et de prospective particulièrement adapté au développement rural dans la mesure où celui-ci s'organise généralement à l'échelle de l'espace régional et a comme ambition d'agir sur la dynamique d'évolution de la mise en valeur de cet espace par la ou les sociétés rurales qui l'occupent.

Les exemples d'un tel usage de la notion de système agricole sont encore peu nombreux c'est pourquoi il nous a semblé utile de publier dans la collection "Documents systèmes agraires" l'étude réalisée par Michel TALLEC car elle concrétise assez bien le type de production auquel peut aboutir l'approche du milieu rural en terme de systèmes agraires et son utilité pour le développement.

Cette étude fut réalisée dans le cadre du Projet fédérateur de Notse. Ce Projet est né de la volonté d'organiser de façon concrète dans une région agricole du Togo, l'intervention coordonnée des différentes composantes de la recherche agronomique et en particulier de celle qui s'intéressent aux cultures industrielles (coton) et de celle qui ont en charge les cultures vivrières.

Son deuxième objectif est de contribuer au renforcement des relations entre ces organismes de recherche et les structures de développement représentées à Notse par le PDRN (Projet de développement rural de Notse) et à ce titre il constitue une opération de Recherche-Développement.

Dans cette perspective un plan d'opération a été défini pour le Projet en 1985, assorti d'une demande de financement au FAC. Ce plan d'opération a prévu trois grands volets dans la démarche de Recherche-Développement qui a été proposée :

- le diagnostic agro-socio-économique de la situation initiale,
- l'élaboration d'un référentiel technique,
- et enfin une phase d'appropriation et de diffusion des innovations techniques.

Avant même que le financement du FAC ait été obtenu, le Projet a suscité la collaboration de différents organismes de recherche (IRCT, DSA, DRA, IRAT) notamment pour effectuer le diagnostic initial. C'est dans le cadre de cette phase de diagnostic que se situe le présent travail.

Des études de zonage de meso-régions avaient déjà été entreprises par la section socio-économique de l'IRCT-Togo sur l'ensemble de la zone cotonnière et au sein de chacune des meso-régions un village avait été choisi pour étudier plus en détail le fonctionnement des exploitations agricoles. Dans la région de Notse c'est le village de Kpove qui avait été retenu et qui a fait l'objet en 1984 et 1985 d'un diagnostic agro-socio-économique de la part de l'IRCT et du DSA.

Mais à partir du moment où la région de Notse a été choisie comme zone d'intervention du Projet fédérateur il est apparu qu'entre le village et les meso-régions il y avait une échelle d'analyse qui manquait et qu'il était nécessaire de compléter le diagnostic en étudiant la diversité intra-régionale des modes d'exploitation agricole du milieu.

C'est au Département des Systèmes Agraires du DSA qu'a été confié ce travail et il a pu être réalisé grâce à l'intervention sur le terrain de Michel TALLEC dans le cadre d'un mémoire de 3^e cycle (CNEARC - ESAT - ENSSAA). En plus de l'encadrement qu'il a reçu de la part du DSA, il a bénéficié lors de son séjour au Togo, d'un accueil et d'un appui de la part de tous les partenaires du Projet qui ont notablement contribué à la réussite de sa mission. Parmi les personnes qui l'ont aidé et qui sont trop nombreuses pour être toutes citées, il nous paraît cependant nécessaire de mentionner M.M. DOSSOU et FAURE de l'IRCT et M.M. AYASSOR et BORDES du PDRN.

Cette étude de la diversité de l'exploitation agricole du milieu à l'échelle régionale s'est inspirée, du point de vue méthodologique, d'études similaires effectuées par le CIRAD dans d'autres régions d'Afrique de l'Ouest (MARADI, YATENGA, ZOU...). Fondée sur la notion de système agraire, elle représente une approche originale du milieu rural, en ce sens qu'elle privilégie les modes d'exploitation du milieu analysés à travers les pratiques des agriculteurs.

La contrainte de temps (6 mois) imposée à cette étude, (mais c'est là un délai normal pour un travail de diagnostic dans une opération de recherche-développement) peut expliquer certaines schématisations de la réalité aux yeux des spécialistes. Il n'en reste pas moins qu'elle constitue un excellent exemple de la contribution qu'une étude en terme de systèmes agraires de la réalité agricole d'une région peut apporter à la définition des actions de recherche et de développement à entreprendre prioritairement dans cette région. Pour illustrer cette finalité on a joint en annexe une note d'orientation définissant, à partir de cette étude, le programme d'activités à venir du Projet.

S O M M A I R E

	PAGE
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : <u>CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE</u>	
11 - LE PROJET FEDERATEUR	3
12 - LE PROJET FIDA / PDRN	7
CHAPITRE II : <u>OBJECTIFS DE L'ETUDE - DEMARCHE -</u> <u>PRINCIPES METHODOLOGIQUES</u>	
21 - OBJECTIFS DE L'ETUDE	11
22 - DEMARCHE - PRINCIPES METHODOLOGIQUES ET HYPOTHESES DE TRAVAIL	11
2.2.1. Démarche suivie	11
2.2.2. Principes méthodologiques	13
CHAPITRE III : <u>LA REGION DE NOTSE : CARACTERISTIQUES</u> <u>DU MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN - SA MISE</u> <u>EN VALEUR AGRICOLE ET SON ENVIRONNEMENT</u> <u>ECONOMIQUE</u>	15
31 - LE MILIEU PHYSIQUE	
3.1.1. Le modelé, les sols, l'hydro- graphie	15
3.1.2. Le climat	18
32 - LE MILIEU HUMAIN	
3.2.1. Les données historiques du peuplement et la composition ethnique	19
3.2.2. La population - Composition - Répartition - Densité	22

33	- LA MISE EN VALEUR AGRICOLE - LES INFRASTRUCTURES - LES SURFACES CULTIVEES - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	
3.3.1.	Les surfaces cultivées - Les infrastructures	24
3.3.2.	Mise en valeur agricole	25
3.3.3.	L'environnement économique - les circuits de commercialisation	25

CHAPITRE IV - LA STRATIFICATION PREALABLE DE LA REGION

41	- LES CRITERES RETENUS POUR REALISER LA STRATIFICATION	28
42	- LE RECUEIL DE L'INFORMATION ET LA REALISATION DE LA STRATIFICATION	29
43	- PRESENTATION DES CARTES ET COMMEN- TAIRES	30
4.3.1.	Les densités de population	30
4.3.2.	Le taux d'occupation du sol	30
4.3.3.	La répartition ethnique	30
4.3.4.	Les principales cultures pratiquées au cours de la lère saison de culture	36
4.3.5.	Les principales cultures pratiquées au cours de la seconde saison de culture..	36
44	- LA COMBINAISON DES CRITERES	39
45	- LE CHOIX RAISONNE DES ZONES ET DES VILLAGES D'ENQUETE	41
4.5.1.	Le choix des zones	41
4.5.2.	Le choix des villages d'enquête ..	43

CHAPITRE V : IDENTIFICATION ET ANALYSE DES DIFFERENTS
TYPES D'AGROSYSTEMES VILLAGEOIS A
L'ECHELLE REGIONALE

51	- LA DEMARCHE SUIVIE	46
5.1.1.	Identification des critères de fonctionnement pouvant discriminer les agrosystèmes villageois et élaboration du questionnaire de l'enquête	46

	- 5.1.2. L'enquête proprement dite	48
	- 5.1.3. Les autres étapes de la démarche	48
52	- LES CARACTERISTIQUES COMPAREES DES VILLAGES ENQUETES	49
	- 5.2.1. Les conditions de milieu et d'environnement structurel	49
	5.2.1.1. L'historique et l'environnement structurel	49
	5.2.1.2. Les conditions du milieu physique, les types de terrain	54
	- 5.2.2. Les moyens de production	58
	5.2.2.1. La terre	58
	5.2.2.2. Le travail	66
	5.2.2.3. Le capital financier	78
	- 5.2.3. Les systèmes techniques de production agricole	85
	5.2.3.1. Les principaux systèmes de culture et leurs variantes	85
	5.2.3.2. Les productions animales	106
	- 5.2.4. Sélection des indicateurs discrimi- nants et typologie des agrosystèmes villageois	113
	5.2.4.1. Sélection des indicateurs ..	
	5.2.4.2. Typologie des agrosystèmes villageois	115

CHAPITRE VI	: <u>ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DES AGROSYSTEMES</u> <u>VILLAGEOIS. PERSPECTIVES D'EVOLUTION ET</u> <u>D'AMELIORATION</u>	117
61	- LES SYSTEMES "KABYE-LOSSO"	117
	6.1.1. Les villages "à comportement" autochtone	118
	6.1.2. Les villages réalisant une "certaine symbiose" avec les autochtones	119
	6.1.3. Les villages "confinés"	119
62	- LES SYSTEMES "EWE"	120
	6.2.1. Les villages situés dans "l'aire d'influ- ence" des KABYES-LOSSOS	121

	6.2.2. Les villages situés dans	
	"l'aire d'influence" des EWES.....	121
63	- LES SYSTEMES "ADJA-EHOUE"	122
64	- LES AMELIORATIONS "HORIZONTALES"	125
CONCLUSION	127
BIBLIOGRAPHIE	133
ANNEXE	135

-----ooOoo-----

INTRODUCTION

Les pays en voie de développement sont confrontés à de nombreux problèmes parmi lesquels l'orientation qu'ils donnent à leur agriculture est l'un des principaux. Il se pose, bien entendu, en des termes très différents selon les potentialités agricoles de ces pays, mais il présente fréquemment une bipolarité :

- La nécessité de développer les cultures vivrières pour faire face à l'accroissement des besoins alimentaires.
- La nécessité de développer les cultures d'exportation qui procurent les devises indispensables à la satisfaction des autres besoins de l'économie.

Cependant, dans de nombreux pays un déséquilibre se crée au profit des seules cultures d'exportation. Ce déséquilibre fragilise la situation de ces Etats car il suspend leur économie à la fluctuation des cours mondiaux. Parallèlement les cultures vivrières, bénéficiant de moins d'attention se développent à un rythme incompatible avec les besoins croissants de la forte urbanisation que connaissent ces pays. L'importation de vivriers pour "nourrir les villes" s'avère alors nécessaire, rendant ces pays de plus en plus dépendants.

Le TOGO, exportateur de phosphates et de produits agricoles : cacao, café et coton (qui contribuent pour 30 % aux recettes d'exportation) a, très tôt voulu maîtriser cette évolution ; tout en poursuivant un soutien aux cultures d'exportation, l'Etat porte depuis quelques années une attention particulière au développement des cultures vivrières.

Cette orientation paraît d'autant plus opportune à un moment où certaines cultures d'exportation connaissent de grosses difficultés sur le marché mondial ; c'est en particulier le cas du coton dont les cours se sont effondrés, il y a un an.

C'est dans ce contexte très général que se situe l'étude que nous avons effectuée pendant 5 mois dans la région de NOTSE, au TOGO, sous la conduite du Département Systèmes Agraires du CIRAD de Montpellier et en collaboration avec l'Institut de Recherches du Coton et des Fibres Textiles du TOGO.

Cette étude est l'un des volets d'un projet de Recherche-Développement : "Le Projet Fédérateur de NOTSE" qui s'appuie sur une structure de développement : "Le Projet de Développement Rural de NOTSE" dont l'objectif prioritaire est d'accroître la production vivrière de cette région.

Le "Projet Fédérateur" en est à la phase "diagnostic" des systèmes de production et l'étude qui nous a été confiée vise à identifier les différentes situations agricoles et établir une typologie des agrosystèmes de cette région.

Dans un premier chapitre, nous présenterons le cadre institutionnel de cette étude. Le second chapitre précisera les objectifs et les principes méthodologiques de notre démarche.

Dans le troisième chapitre, afin de situer le cadre de notre travail, nous ferons une rapide présentation de la région de NOTSE en soulignant les principales caractéristiques de son milieu physique et humain, de la mise en valeur agricole et de son environnement économique.

Le quatrième chapitre sera consacré à la première phase de notre travail sur le terrain : la stratification préalable de notre zone d'étude.

La deuxième phase, traitée au cinquième chapitre consistera à identifier les différents types d'agrosystèmes villageois et établir une typologie de ces agrosystèmes à partir des critères qui nous seront apparus les plus discriminants et les plus opérationnels.

Enfin, dans un dernier chapitre, nous analyserons leur fonctionnement et proposerons des perspectives d'évolution et d'amélioration.

CHAPITRE I - CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

1.1 - LE PROJET FEDERATEUR

L'étude que nous avons réalisée s'inscrit dans le cadre du "Projet Fédérateur de la région de NOTSE".

Ce projet de Recherche-Développement, initié par M. BRAUD (Institut de Recherches du coton et des fibres textiles) et R. TOURTE (Département Systèmes Agraires), au cours de leur mission au TOGO, en février 1984, et financé à la demande des autorités Togolaises par le Fonds d'Aide et de coopération français (F.A.C.), a pour objectifs :

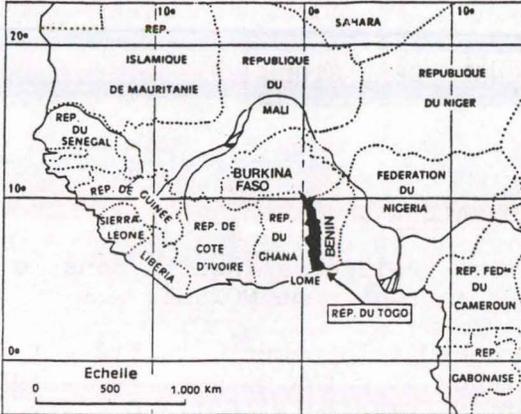
- de promouvoir une approche plus intégrée du développement rural en prenant mieux en compte les différentes échelles d'organisation du milieu rural et la dynamique des systèmes de production.
- d'améliorer l'efficacité des structures de recherche et de développement.
- de favoriser une coordination plus étroite des différents partenaires du développement rural : chercheurs, structures de développement et agriculteurs. (JOUVE Ph et RAYMOND G., 1985).

La région de NOTSE, située au sud du TOGO, préfecture du HAHO, l'une des cinq préfectures de la région des plateaux, a été choisie pour démarrer ce projet qui doit s'étendre à l'ensemble de la zone cotonnière (Cf. Cartes n° 1 et 2).

Celle-ci représente les 4/5 du pays ; elle est couverte par une structure nationale de développement : La Société Togolaise du Coton (SOTOCO) et a fait l'objet d'un zonage par la section agro-économie de l'I.R.C.T.-TOGO, afin d'établir le diagnostic des systèmes d'exploitation (FAURE G. et DJAGNI K., 1985).

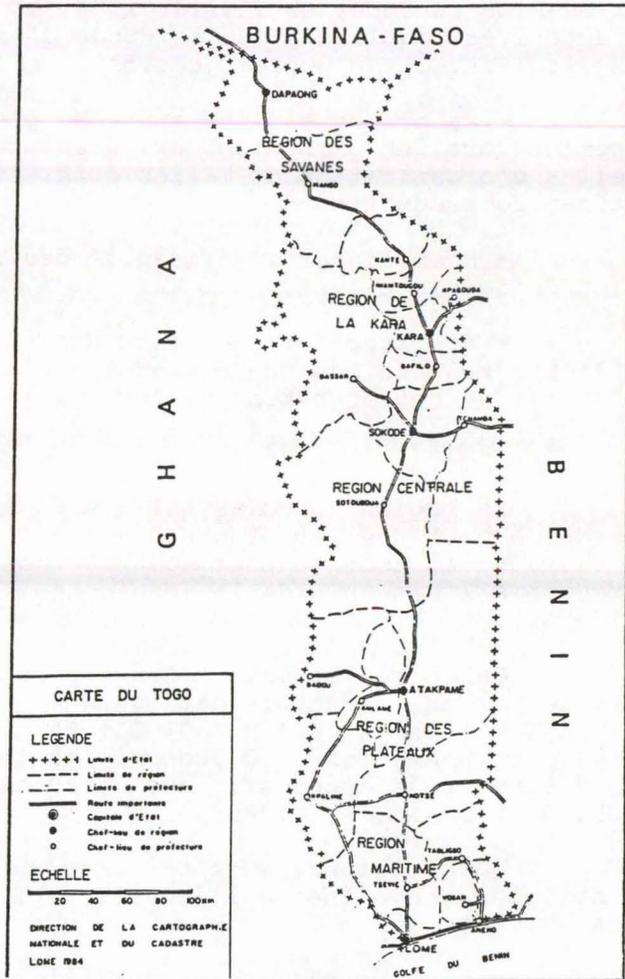
Huit régions, dont celle de NOTSE ont ainsi été indentifiées, homogènes à l'échelle du TOGO, pour les critères suivants :

- type de climat - répartition des pluies
- densité de population et dominante ethnique
- principaux systèmes de culture



CARTE N° 1

LE TOGO ET LA SITUATION DU TOGO EN AFRIQUE DE L'OUEST

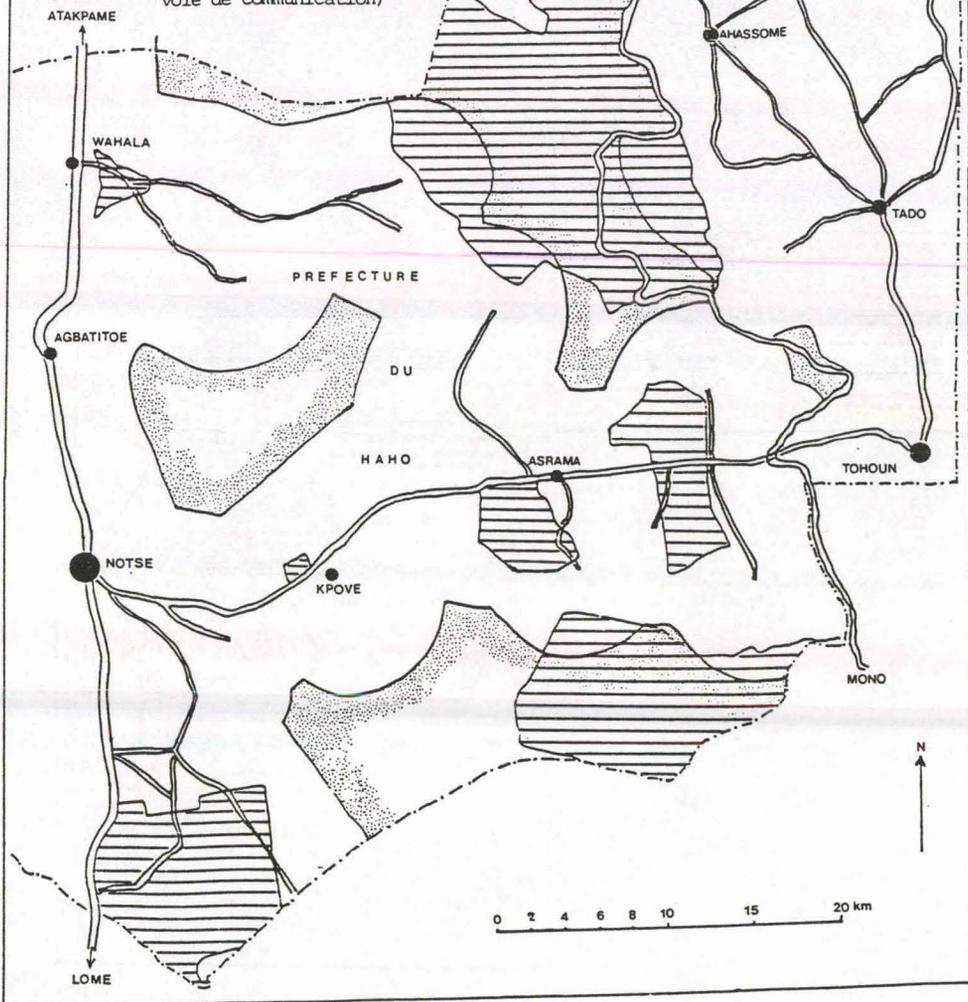


CARTE N° 3 : L' AIRE D' INTERVENTION DU P.D.R.N.

6

ZONE P.D.R.N

- RESERVES ET FORETS CLASSES
- ISOCHRONES (> 1H de marche d'une voie de communication)



Dans chacune de ces régions, un village a été choisi et l'étude de l'I.R.C.T. porte sur 20 exploitations de chaque village. Ainsi, dans notre région, le village de KPOVE, situé à 15 Kms à l'Est de NOTSE, a été retenu (cf. Carte n° 3).

Le projet fédérateur, venant compléter le travail de l'I.R.C.T. a également débuté dans ce village en 1985 :

- par l'analyse du fonctionnement des systèmes de production à l'échelle du village en vue de mettre au point une méthode de diagnostic agro-technique facilement extrapolable à d'autres villages.
- et par l'étude des systèmes de culture à l'échelle de la parcelle (TRIOMPHE B., 1986).

Dans un deuxième temps du projet, nous nous proposons d'étudier la diversité des modes d'exploitation du milieu par les communautés rurales et des systèmes de production à l'échelle de la région de NOTSE.

Notre étude, qui s'inscrit dans la phase "diagnostic" de ce projet de Recherche-Développement, constitue le prolongement à l'échelle régionale des travaux effectués dans le village de KPOVE.

1.2 - LE PROJET FIDA / P.D.R.N.

Mais le "projet fédérateur" n'est pas un projet de Recherche-Développement dans l'absolu ; il s'appuie effectivement sur une structure de développement : le Projet Développement rural de NOTSE (P.D.R.N.) ; ce projet sous tutelle du Ministère du Développement Rural, financé par le Fonds International de Développement Agricole (F.I.D.A.) et le TOGO, a démarré à la fin de 1984. Sa zone d'intervention couvre environ les 2/3 de la préfecture de HAHO (cf. Cartes n° 2 et 3). Son principal objectif est d'accroître la production vivrière, tout en continuant à soutenir l'activité cotonnière. Cela supposait un rééquilibrage des efforts consentis jusqu'ici au coton, en faveur des cultures vivrières ; c'est pourquoi, la vulgarisation agricole, assurée auparavant par la SOTOCO a été confiée au P.D.R.N.

La zone du projet représente environ 200 000 Ha s'étendant de l'Est de la route nationale LOME-ATAKPAME jusqu'à la frontière du BENIN, et délimitée du Nord au Sud par les limites de la préfecture du HAHO.

Cette zone est organisée en deux secteurs :

- HAHO EST
- MOYEN MONO

Ces deux secteurs, séparés par le fleuve MONO, sont divisés respectivement en 8 et 5 sous-secteurs (cf. Carte n° 5) ; ces derniers étant eux-mêmes découpés en "zones d'encadrement" (105 au total). (cf. Carte n° 4).

La zone d'encadrement couvre plusieurs localités ou villages et constitue l'unité géographique d'intervention des agents de vulgarisation.

Notre étude portera uniquement sur la zone d'action du P.D.R.N., qui s'est montré particulièrement intéressé par notre démarche.

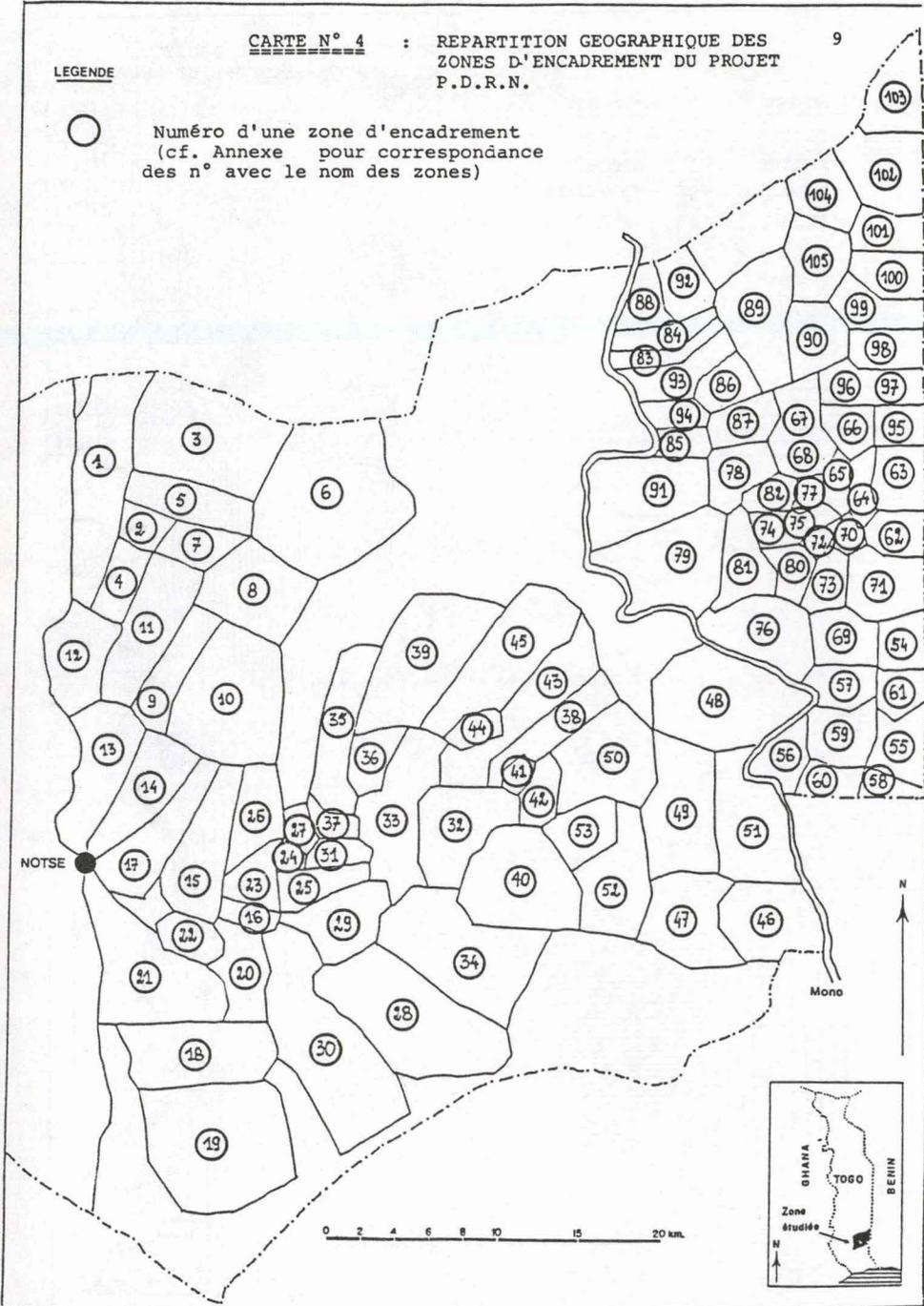
CARTE N° 4 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ZONES D'ENCADREMENT DU PROJET P.D.R.N.

9

LEGENDE



Numéro d'une zone d'encadrement
(cf. Annexe pour correspondance
des n° avec le nom des zones)



**CARTE N° 5 : ORGANISATION GEOGRAPHIQUE DU PROJET
P.D.R.N. - LES SOUS-SECTEURS ET LEURS
ZONES D'ENCADREMENT.**

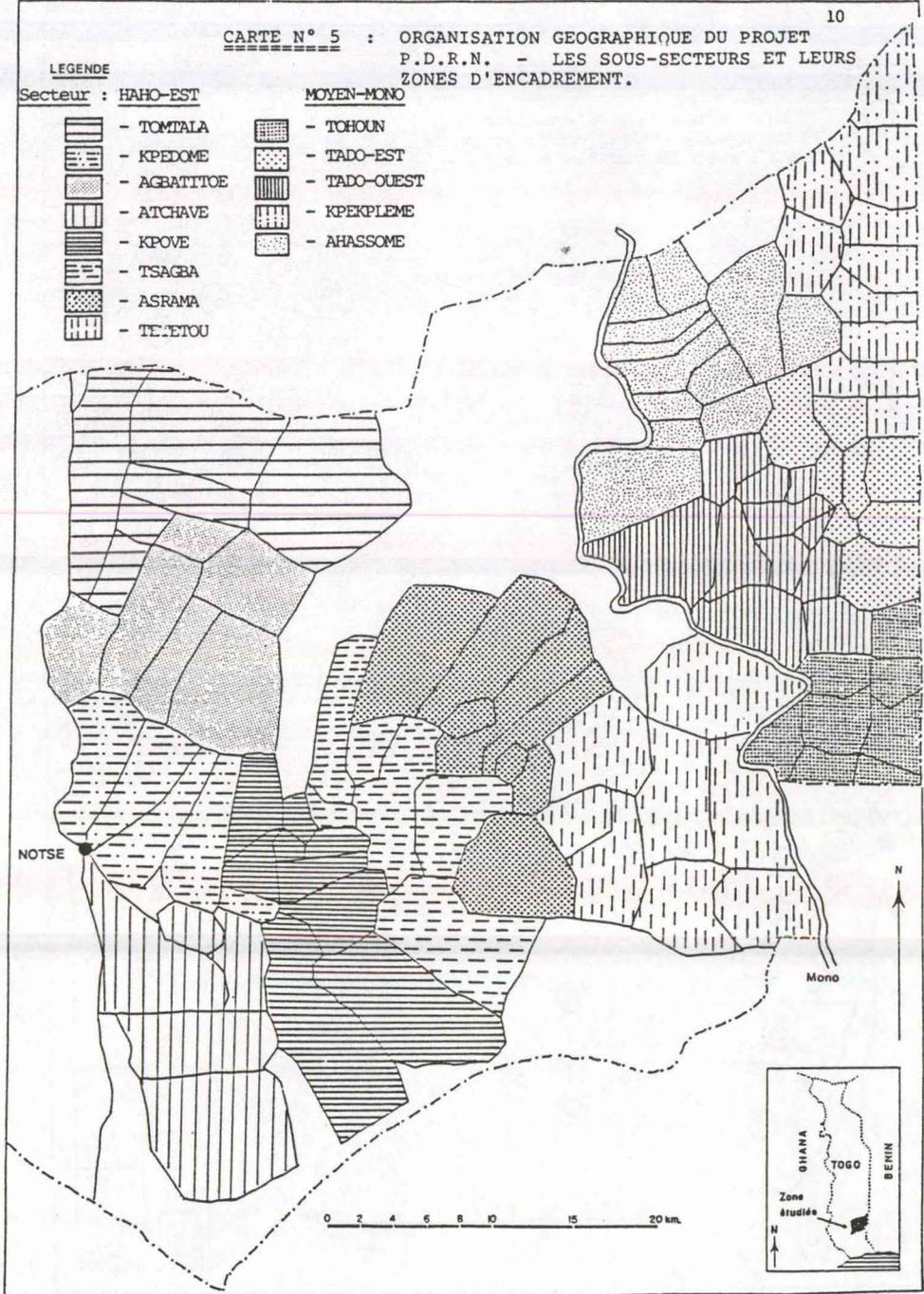
LEGENDE

Secteur : **HAHO-EST**

MOYEN-MONO

- TOMTALA
- KPEDOME
- AGBATTIOE
- ATCHAVE
- KPOVE
- TSAGBA
- ASRAMA
- TELETOU

- TOHOUN
- TADO-EST
- TADO-OUEST
- KPEKPLEME
- AHASSOME



CHAPITRE II - OBJECTIFS DE L'ETUDE - DEMARCHE - PRINCIPES
METHODOLOGIQUES

2.1. - OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs que nous nous sommes fixés sont triples :

- 1/ Identifier et cartographier les différentes situations agricoles de la région et définir la problématique de recherche et de développement propre à chacune d'elles.
- 2/ Situer la représentativité du village de KPOVE.
- 3/ Assurer la transition entre les études faites à l'échelle de la zone cotonnière et celles faites à KPOVE.

2.2. - DEMARCHE - PRINCIPES METHODOLOGIQUES ET HYPOTHESES DE TRAVAIL

2.2.1. - Démarche suivie :

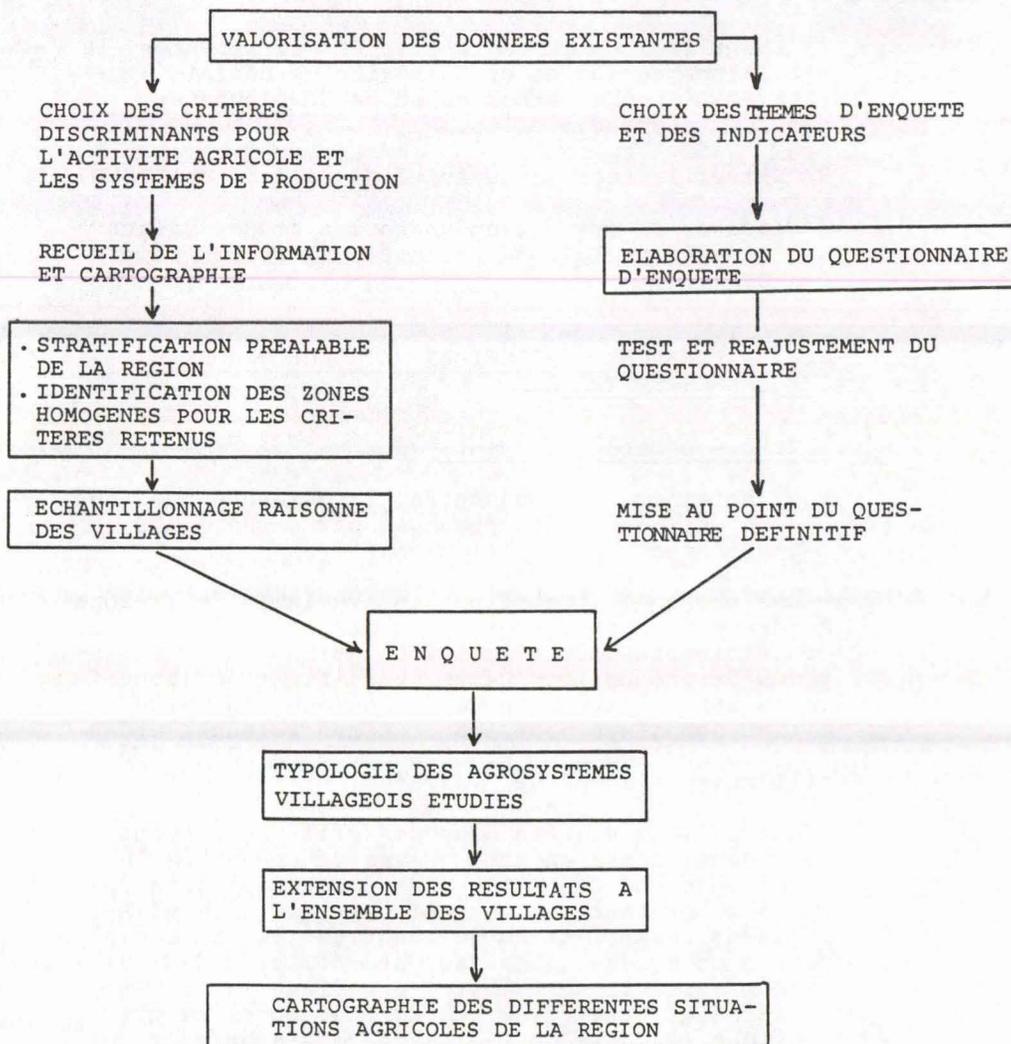
Pour atteindre ces objectifs, la démarche que nous avons adoptée et qui nous a été proposée par Ph JOUVE, comporte quatre phases :

- une phase de stratification préalable de la zone à partir de certains critères que nous considérons discriminants pour l'activité agricole et les systèmes de production. Cette stratification débouchera sur la cartographie de la zone, en unités de milieu, homogènes pour les critères retenus, et au sein desquelles nous procéderons ainsi à un échantillonnage raisonné de villages.
- une phase d'enquête dans les villages retenus. Cependant, cette enquête en vue de connaître le fonctionnement des systèmes de production sera une approche synthétique et qualitative ; elle ne sera en aucun cas analytique ni quantitative. Elle vise à mettre en évidence les facteurs décisifs de l'exploitation agricole du territoire villageois et les différentes stratégies des agriculteurs, ce qui implique le choix de thèmes d'enquête et pour ces thèmes, la sélection des indicateurs les plus significatifs et pertinents. Ces choix supposent, bien entendu, d'avoir acquis au préalable, à partir de la bibliographie existante et des contacts avec les responsables du développement agricole, une connaissance générale suffisante de la zone étudiée.

- une phase d'analyse des enquêtes conduisant à l'établissement d'une typologie des agro-systèmes villageois selon les critères les plus discriminants.

- une phase d'extension des résultats de cette typologie à l'ensemble des villages de la zone afin d'aboutir à une cartographie des différentes situations agricoles de cette région.

Cette démarche peut être schématisée comme suit :



2.2.2. - Principes méthodologiques :

Cette démarche s'appuie sur certains principes méthodologiques que nous allons présenter maintenant :

1) Le village est choisi comme unité d'analyse :

Le village constitue une clé de base de l'organisation des sociétés rurales. Intégrant son passé et son histoire, le village est porté par une dynamique soumise à certaines règles que se sont fixés les groupes humains qui le composent pour organiser leur espace.

D'après Ph JOUVE (1983), le village représente un niveau d'organisation spécifique de l'exploitation du milieu, qui se traduit par une structuration de l'espace agricole.

A ce titre, il constitue l'unité territoriale la plus pertinente pour analyser le fonctionnement des modes d'exploitation et de mise en valeur agricole de la région (JOUVE Ph., 1984).

La réalité même de ce niveau d'organisation sociale révèle l'existence d'une véritable cohérence de la société villageoise, au-delà des divergences d'intérêts des groupes humains qui la composent.

C'est pourquoi à l'échelle de notre étude, le village est analysé dans sa globalité, comme une entité spécifique de l'exploitation de l'espace ayant des caractéristiques propres.

Il n'en reste pas moins que les logiques de fonctionnement des différentes unités de production composant un village peuvent se différencier dans le cadre du fonctionnement global du village comme l'a très bien montré B. TRIOMPHE (1986), dans son étude sur KPOVE.

Forts de ces résultats, nous nous sommes efforcés, au cours de nos enquêtes, de cerner ces disparités internes au village, dont la connaissance est indispensable pour adapter les thèmes de développement aux différents types d'exploitation.

Les principes méthodologiques sont donc les suivants :

- 1/ Le village est un niveau d'organisation sociale, porté par une dynamique historique.
- 2/ Cette dynamique s'inscrit dans l'espace et se traduit par une structuration de l'espace agricole.
- 3/ A ce titre, le village représente un agrosystème de production aux caractéristiques propres dans l'exploitation du milieu, qu'il est possible de mettre en évidence.

2) Notre approche est, nous l'avons dit synthétique et qualitative ; systémique, elle vise plus à comprendre le fonctionnement des systèmes de production qu'à les décrire de façon analytique.

CHAPITRE III - LA REGION DE NOTSE : CARACTERISTIQUES DU
MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN - SA MISE EN VALEUR
AGRICOLE ET SON ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Ce chapitre ne constitue pas un exposé très détaillé des caractéristiques du milieu physique et humain de la région de NOTSE. Il est une présentation rapide de la zone étudiée à partir des données existantes ; en soulignant les principaux points qui caractérisent cette région, il permet de situer le cadre général de notre étude et introduit certains des éléments qui vont orienter notre travail ultérieur.

3.1. - LE MILIEU PHYSIQUE

3.1.1. - Le modelé, les sols, l'hydrographie

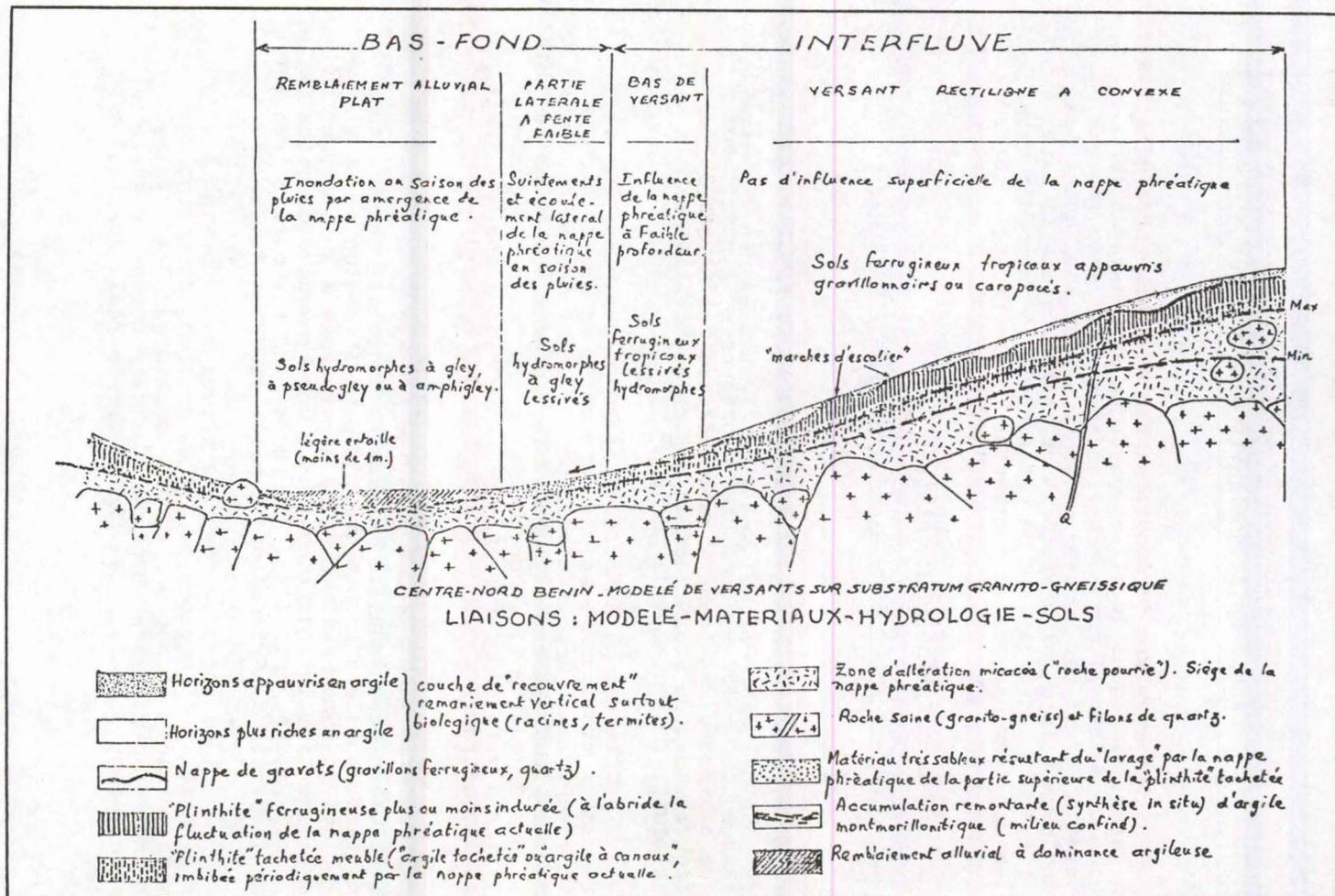
° Caractéristiques :

Toute la zone du projet repose sur le socle granito-gneissique et présente un modelé en "tôle ondulée" de faible altitude (100 - 150 M) avec une toposéquence d'interfluves et de bas-fonds, analogue à celle décrite par RAUNET (1977) au centre-Nord du BENIN (communication de M. LATRILLE, IRAT-LOME). (cf. Schéma de la page 16).

Elle est caractérisée par la prédominance des sols ferrugineux tropicaux lessivés, appauvris en argile sur une partie supérieure importante du profil et riches en éléments grossiers (concrétions ou nodules ferrugineux, graviers ou cailloux de quartz...), concentrés en une "nappe de gravats", à partir d'une profondeur, qui fréquemment n'excède pas quelques décimètres.

Cet appauvrissement en argile de la partie supérieure du profil entraîne une variation texturale qui n'est généralement pas graduelle mais assez brutale. Cette discontinuité texturale s'accompagne d'une modification de la structure (qui devient massive), très défavorable à la pénétration des racines ; elle induit également une brusque diminution de la perméabilité, entraînant un engorgement temporaire fréquent dans la partie supérieure des profils (LEVEQUE A., 1978).

Si les sommets des interfluves sont souvent à l'abri des phénomènes d'engorgement, il en est tout autrement des bas de versants et des bas-fonds, dominés par des sols hydro-morphes (très riches en montmorillonite) et pour lesquels l'engorgement en saison des pluies est la règle quasi-générale.



Source : RAUNET (1977)

Enfin, le carapacement ou le cuirassement apparaissent à faible profondeur sur des superficies parfois importantes, principalement dans la moitié supérieure des versants.

LEVEQUE A. (1978) résume ainsi, les principales variations des caractéristiques agronomiques de ces sols, du sommet vers le bas des versants :

- "- La profondeur décroît
- Le drainage naturel est de plus en plus ralenti
- La structure est de moins en moins favorable à l'enracinement
- La capacité d'échange et la fertilité chimique croissent"

Par ailleurs, un caractère très important du modèle du socle découlant de sa morphologie en "tôle ondulée" est la densité de son réseau de drainage et l'extrême ramification de celui-ci limitant ainsi la surface des bassins versants.

Comme le régime hydrique des matériaux est fonction de leur situation dans chaque bassin versant élémentaire et influe directement sur les caractères agronomiques des sols, il s'ensuit une association d'une grande variété des sols sur de petites superficies. Cette situation nous a été confirmée par les pédologues que nous avons rencontrés : LATRILLE (I.R.A.T.) et POSS (O.R.S.T.O.M.).

C'est la raison pour laquelle nous ne retiendrons pas ce critère pour établir la stratification de la région, comme nous le verrons au paragraphe 4.1. (cf. Carte des unités agronomiques établie par LEVEQUE A. , 1978).

L'hydrographie enfin, est marquée par deux principaux cours d'eau : la rivière YOTO, affluent du HAHO et surtout le fleuve MONO, à l'Est de la zone du projet.

° Conséquences pour l'agriculture :

- Le problème majeur de ces sols réside dans leur faible capacité de drainage, et leur rapide engorgement en saison des pluies, à l'exception de ceux situés au sommet des interfluves. Compte tenu de leurs inconvénients, la mise en valeur des bas de versants et des bas fonds constituera un indicateur intéressant de la disponibilité en terres, et de la pression foncière.

- L'appauvrissement en argile de la partie supérieure du profil s'accompagne d'une diminution de la capacité d'échange et de la capacité de rétention en eau des horizons supérieurs, ce qui peut provoquer des accidents en début de cycle cultural (POSS R. ; LEVEQUE A., 1985).

- Par contre, la présence de cet horizon très sableux en surface facilite le travail du sol ; ce qui est extrêmement important dans une région où l'agriculture est exclusivement manuelle.

3.1.2. - Le climat

° Caractéristiques :

Le climat, de type subéquatorial ou guinéen, à deux saisons des pluies, constitue une caractéristique essentielle de cette zone.

Le total annuel des précipitations est d'environ 1 000 à 1 200 mm. La grande saison des pluies débute en mars et s'arrête en juillet ; le mois d'août forme la petite saison sèche (bien que certaines années, la baisse de la pluviométrie soit peu sensible) ; les mois de septembre et d'octobre constituent la petite saison des pluies, la grande saison sèche s'étalant de novembre à février.

Cependant, cette répartition annuelle des pluies fait l'objet d'une très grande variabilité interannuelle, comme l'a montré l'étude du GERSAR de Nîmes, effectuée à la station de TETETOU (1985).

Confortant cette analyse, B. TRIOMPHE (1986) dans son étude sur KPOVE, souligne l'incertitude relative à l'existence et à la place d'une véritable petite saison sèche, séparant nettement deux cycles de précipitations, ainsi que le caractère aléatoire du deuxième cycle, tant par sa durée, que par l'importance des précipitations qu'il reçoit. La pluviométrie du premier cycle est généralement assez régulière avec un total de 500 à 800 mm.

L'E.T.P. quotidienne maximale en saison sèche avec 4-5 mm reste aux alentours de 2-3 mm tout au long de la période des pluies, y compris en juillet - août, qui sont les mois les plus frais de l'année (TRIOMPHE B, 1984).

Le bilan P - E.T.P. est généralement positif du mois d'avril au mois d'octobre, malgré une forte probabilité de déficit pendant les mois de juillet et août (TRIOMPHE B., 1986). La température moyenne oscille entre 25° C et 30° C et ne constitue pas une contrainte pour les cultures.

Si le climat est un critère essentiel à prendre en compte dans l'étude des systèmes de culture de cette région, puisqu'il conditionne l'existence de deux saisons de culture, il ne peut être retenu comme critère de différenciation au sein de cette zone, comme nous le verrons au paragraphe 4.1.

En effet, cette zone représente une surface modeste de 50 Km x 40 Km, sans barrière naturelle susceptible d'engendrer des contrastes climatiques. A cette échelle et dans ces conditions, la zone est homogène pour le facteur climat.

Il peut néanmoins exister des différences importantes dans les précipitations, qui tombent sous forme d'orages très localisés, entre deux lieux même très rapprochés, comme le montre le graphique n° 1 ; mais ces variations sont trop aléatoires pour servir de base à une stratification.

° Conséquences pour l'agriculture :

L'incertitude relative à la petite saison sèche et le caractère aléatoire du deuxième cycle conduisent les paysans à caller le mieux possible les cycles culturaux et à utiliser des variétés à durée de cycle différente. Ils savent pouvoir compter sur une assez grande régularité du premier cycle ; ils effectuent ainsi leurs semis dès que possible, en début des pluies, sans craindre un trop grand risque d'échec.

B. TRIOMPHE (1986) souligne également la faible probabilité de récolter le maïs de premier cycle dans de bonnes conditions, ce qui entraîne des difficultés ultérieures de conservation.

° La pluviométrie de la campagne 1986 :

Cette année, la zone du projet a connu une première saison des pluies anormale (cf. Graphique n° 2).

Les pluies ont été assez précoces avec des précipitations assez importantes en mars, hâtant la préparation des terres et favorisant les semis précoces (deuxième quinzaine de mars).

Malheureusement une baisse notable de la pluviométrie en avril et mai (séquence de 3 décades très peu pluvieuses), ainsi qu'en juin a occasionné de nombreux échecs de semis et surtout des accidents végétatifs (stress hydriques) hypothéquant largement le rendement des cultures de première saison (du maïs principalement).

3.2. - LE MILIEU HUMAIN

3.2.1. - Les données historiques du peuplement et la composition ethnique

Le peuplement de la zone du projet remonte au XIII^e - XIV^e siècle. A l'origine, ce sont les ADJAS, qui, chassés de la basse vallée du Nil, entreprirent une grande migration vers l'Ouest. Transitant par OYO (NIGERIA), puis KETU (BENIN) ils s'arrêtèrent à TADO.

De là, des scissions se produisirent : un groupe reparti en direction du BENIN et un autre groupe, ayant à sa tête le Chef NUA, poursuivit son chemin vers l'Ouest et s'installa à NOTSE (NUATJA) dont la fondation remonte au XV^e siècle.

190

PLUVIOMETRIE
DECADEIRE
(mm)

GRAPHIQUE N° 1 : PLUVIOMETRIE DECADEIRE

CAMPAGNE 1986 - COMPARAISON ENTRE

4 STATIONS.

KPOVE

ASRAMA

TETETOU

TOHOUN

120
110
100
90
80
70
60
50
40
30
20
10

130
120
100
80
60
30

F M A M J J A

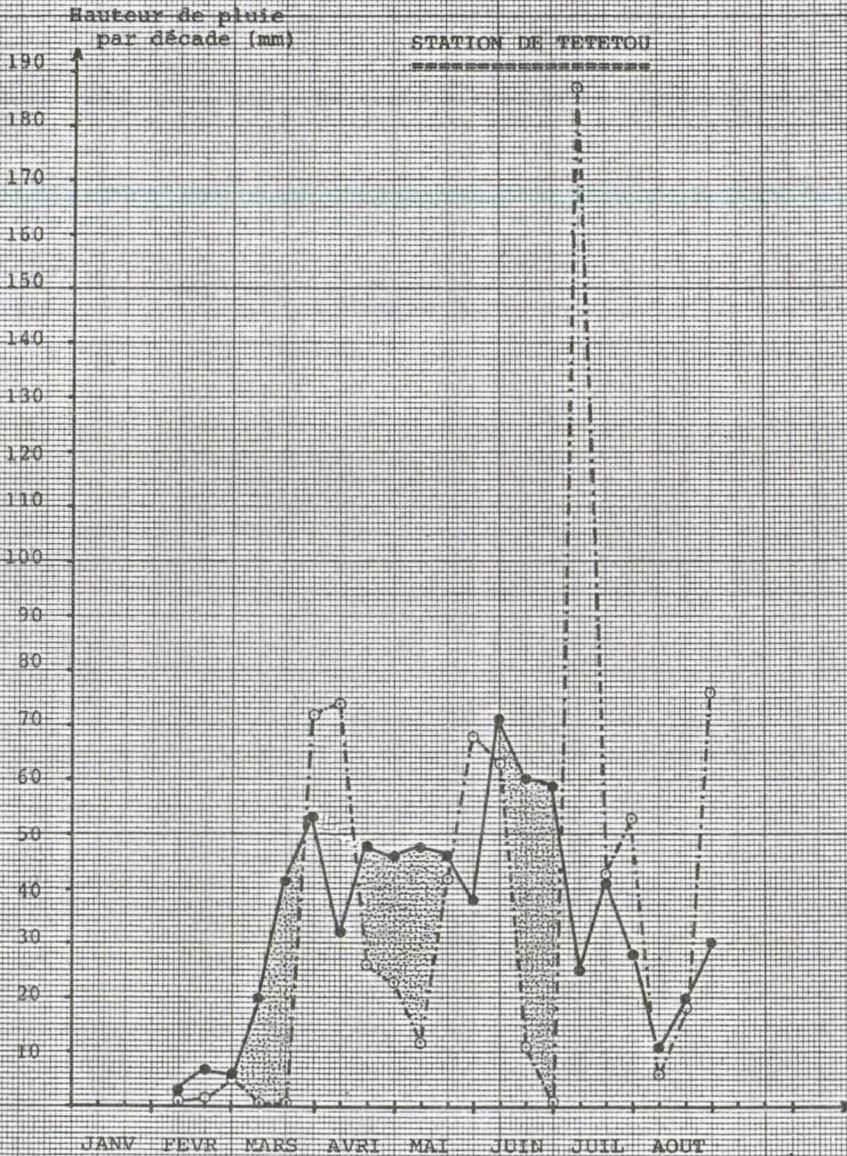
F M A M J J A

F M A M J J A

F M A M J J A

20

GRAPHIQUE N° 2 : PLUVIOMETRIE DECADEIRE DE LA CAMPAGNE 1986 COMPAREE A LA NORMALE



LEGENDE :

- — Pluviométrie normale (1955 - 1981)
- - - Pluviométrie 1986
- — Déficit pluviométrique

Ce groupe issu d'un rameau ADJA, va être à la base du peuple EWE (CORNEVIN R., 1973 ; CORDONNIER R. , 1982).

Les ADJAS, à l'Est du fleuve MONO et les EWES, à l'Ouest constituent donc les groupes ethniques autochtones de cette région.

A ces populations vinrent s'adjoindre plus récemment dans l'histoire, des migrants allochtones :

1/ Les EHOUES, qui sont des ADJAS venus du BENIN (où ils s'étaient installés après leur séparation avec ceux de TADO). Plusieurs événements sont à l'origine de cette migration vers le TOGO, parmi lesquels nous pouvons citer l'instauration d'une taxe civique payable par les hommes et les femmes (et d'une cotisation obligatoire en huile de palme et noix de palmistes sous peine d'une sévère répression) par l'administration coloniale française du DAHOMEY (actuel BENIN).

Cette mesure provoqua un afflux de population au TOGO où les femmes n'étaient pas redevables d'une telle taxe (rappelons qu'à cette époque, la France n'exerçait qu'un mandat sur le TOGO : ce qui explique la différence de fiscalité entre ces deux pays frontaliers).

2/ Les KABYES et LOSSOS, venus du Nord du TOGO : migration organisée dans le passé par l'administration coloniale allemande puis française pour dessaturer leur région d'origine (LAMA-KARA) en créant des centres de peuplement dans les zones vides et pour les besoins des grands travaux (construction du chemin de fer, des routes, usines...). Ces migrations sont à l'origine de certains villages de la zone : WAHALA, ASRAMA...

Ces mouvements migratoires se poursuivent encore aujourd'hui, ils concernent les mêmes groupes ethniques ; l'immigration actuelle de ces populations dans la zone du projet s'explique par la pénurie de terres dans leur région d'origine.

3.2.2. - La population - Composition - Répartition - Densité

° L'unité de suivi-évaluation du P.D.R.N. a procédé à une estimation de la population de la zone en septembre 85, (rapport SWEETMAN L.T., 1985) ; celle-ci compte-tenu d'un fort accroissement annuel (de l'ordre de 3,4% par an) peut être estimée, actuellement à environ 85 700 personnes, réparties comme suit, entre les deux secteurs :

- 47 700 dans le MOYEN-MONO
- 38 000 dans le HAHO-EST

Cette population est regroupée au sein de 13 100 ménages (6,5 personnes en moyenne par ménage).

° La famille restreinte est la règle quasi-générale, avec certaines variantes selon les groupes ethniques. La segmentation, beaucoup plus précoce qu'autrefois, se produit aussitôt après le mariage. Cependant, bien avant la séparation "officielle", les jeunes hommes célibataires - voire les jeunes filles chez certaines ethnies - exploitent des parcelles individuelles pour leur propre compte.

° La pyramide des âges de la population, établie à partir d'un échantillon par l'unité de suivi-évaluation (rapport O. FARCY, 1986) présente la forme caractéristique des zones à taux de natalité élevée: plus de la moitié de la population a moins de 14 ans.

° La population en âge d'activité économique (supérieure à 10 ans) est estimée à environ 51 600 personnes dont :

- 79,2 % ont l'agriculture pour unique activité
- 11 % la pratiquent à titre principal

Les femmes jouent un rôle très important dans l'exploitation agricole puisqu'elles représentent 55 % des quelques 46 000 actifs agricoles de la zone (20 000 dans le HAHO-EST et 26 000 dans le MOYEN-MONO). A l'exception des femmes KABYE ou LOSSO, les femmes mariées exploitent généralement des champs individuels pour leur propre compte.

° La majeure partie de cette population vit dans des villages de taille importante (500 - 1000 habitants) et les quelques 400 villages qui comptent dans la zone du projet sont surtout concentrés le long des axes de communication.:

- KPELE - NOTSE - WAHALA - (route nationale 1)
- NOTSE - TOHOUN
- TOHOUN - TADO - KPEKPLEME
- TADO - AHASSOME

(Direction Régionale du Plan - Région des Plateaux ATAKPAME, 1984).

Cette colonisation préférentielle des terres situées à proximité des voies de communication induit des situations très contrastées sur l'ensemble de la zone du projet, dont la densité moyenne de population est de 40 habitants/Km² :

- Certaines zones sont très densément peuplées avec plus de 200 habitants/Km² : le taux d'occupation du sol peut alors dépasser 80 %.
- D'autres, au contraire, éloignées des axes de communication et enclavées sont très faiblement peuplées avec moins de 10 habitants/Km². Dans ce cas, le taux d'occupation du sol reste inférieur à 20 %.

Ces différences dans la répartition du peuplement et corrélativement dans l'occupation des terres, se traduit par des situations :

- de forte pression foncière - voire de saturation foncière.
- de faible pression foncière et de grande disponibilité en terres.

Elles influent directement sur le principal moyen de production des paysans : la terre et constituent, par conséquent un critère essentiel de différenciation dans la mise en valeur agricole.

3.3. LA MISE EN VALEUR AGRICOLE - LES INFRASTRUCTURES - LES SURFACES CULTIVEES - L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

3.3.1. - Les surfaces cultivées - Les infrastructures

La zone du projet couvre, nous l'avons dit, une superficie d'environ 200 000 HA. Cependant, plusieurs facteurs limitent la mise en valeur agricole de la totalité de cette surface :

- Les forêts et réserves classées qui représentent une surface assez importante d'environ 42 000 HA (21 % de la superficie de la zone) réduisant la surface potentiellement utilisable pour l'agriculture à environ 156 000 HA. (nous avons évalué ces surfaces par la technique de la pesée avec l'aide du service Cartographie - M. GOUNEL - de l'I.R.A.T. MONTPELLIER).
- L'état actuel du réseau de communication, qui malgré les efforts très importants entrepris ces dernières années par la SOTOCO, puis le PDRN, reste encore insuffisant. Certaines zones sont totalement enclavées, comme le montre la carte n° 3, où sont figurés les isochrones, marquant les limites des zones situées à plus d'une heure de marche d'une voie de communication.
- L'impossibilité ou les trop grandes difficultés d'approvisionnement en eau. Nous verrons, par la suite, toute l'importance de ce facteur dans la mise en valeur agricole. En effet certaines zones, même facilement accessibles, peuvent être délaissées si l'approvisionnement en eau pose trop de problèmes, notamment pendant la saison sèche. De très nombreux forages ont été réalisés par divers organismes. On note cependant, un taux d'échec assez important. (plus élevé que dans le reste du pays : communication O. FARCY) ; et dans bon nombre de villages, le marigot fournissant une eau de médiocre qualité, de surcroît souvent très éloigné du village, constitue la seule ressource en eau.

L'unité de suivi-évaluation du P.D.R.N. estime à environ 30 000 HA la superficie effectivement cultivée au cours de la première saison de cultures (c'est à dire sans tenir compte des jachères, ni de la double culture sur les mêmes parcelles) soit 20% de la surface agricole utilisable.

3.3.2. - Mise en valeur agricole

L'agriculture de cette zone est caractérisée par la double saison de cultures, conséquence, nous l'avons vu, du climat à deux saisons des pluies :

- le maïs, aliment de base de la population est la principale culture vivrière de première saison ; il couvre environ 85% des superficies cultivées en première saison.
- le coton, qui a connu un développement sans précédent depuis 1982 est cultivé en deuxième saison et constitue la principale culture de rente de la zone exception faite du Nord du MOYEN-MONO (zone de KPEKPLEME) dominé par la culture arachidière.

La zone du projet est une très grosse productrice de coton puisque cette année (campagne 1986 - 1987), elle représente à elle seule 20% des surfaces contrôlées par la SCTOCO sur le reste du TOGO. L'importance relative de cette zone dans l'activité cotonnière est encore plus grande si l'on prend en compte les tonnages produits, le rendement moyen en coton y étant généralement supérieur au reste du pays.

Cet essor de la production cotonnière a été surtout le fait de l'augmentation du nombre des planteurs plus que de l'augmentation des superficies cultivées par producteur.

La conjoncture internationale favorable jusqu'en 1984, permettant la fixation d'une prix rémunérateur au producteur, le fait que le coton cultivé en deuxième saison, ne concurrence pas le vivrier cultivé en première saison ainsi que d'autres avantages comme le désenclavement apporté par les pistes cotonnières et le paiement comptant de la récolte, expliquent l'engouement des paysans pour cette culture.

D'après le rapport SWEETMAN L.T. (1985), 90% des exploitations situées dans le secteur HAHO-EST pratiquent la culture du coton ; 32%, cependant, des exploitations du MOYEN-MONO ne font pas de coton, préférant cultiver en deuxième saison le niébé ou l'arachide pour lesquels existent des conditions favorables de commercialisation. Cette tendance s'est encore accentuée cette année, en raison des résultats médiocres obtenus l'an dernier avec le coton, liés à de mauvaises conditions climatiques.

3.3.3. - L'environnement économique - Les circuits de commercialisation

° Les marchés vivriers sont assez bien répartis sur toute la zone du projet au bord des voies de communication (cf. Carte des marchés établie par la Direction Régionale du Plan - Région des Plateaux - ATAKPAME, 1984).

Ces marchés qui s'animent à tour de rôle, un jour fixe de la semaine, sont les lieux privilégiés de commercialisation des produits vivriers, où se confrontent les paysans et les grossistes venus de NOTSE ou de LOME. Ce sont surtout les femmes qui transportent et vendent les produits ; les conditions de transport sont précaires et pénibles : elles doivent effectuer le plus souvent de très longues distances, généralement à pied, de lourds chargements sur la tête, pour se rendre au marché.

° Les paysans peuvent vendre leur coton - graine de deux manières :

- soit directement à la SOTOCO
- soit par l'intermédiaire du marché autogéré lorsqu'ils appartiennent à un groupement de producteurs. Il existe actuellement 17 groupements de producteurs, tous situés dans le secteur HAHO-EST, qui contrôlent environ 20% des surfaces coton de la zone du projet.

Pratiquement tous les villages possèdent leur magasin où le coton est stocké avant d'être acheminé par la SOTOCO à l'usine d'égré- nage. Une fois égréné le coton fibre est livré à l'Office des Produits Agricoles du TOGO (O.P.A.T.), organisme national chargé de l'exportation.

° L'arachide bénéficie dans le secteur du MOYEN-MONO de conditions de commercialisation particulièrement favorables, liées à l'implantation à KPEKPLEME de la Société Togolaise de commercialisation des produits (S.T.C.P.), agent agréé de l'O.P.A.T.; c'est ce qui explique probablement l'extension de la culture arachidière dans cette zone où elle se pratiquait déjà traditionnellement.

° Ces modes de commercialisation des différents produits constituent les circuits officiels mais il existe également des circuits économiques plus ou moins clandestins avec les pays voisins auxquels se prêtent la situation frontalière de cette zone : certains produits (comme le niébé par exemple) bénéficient d'un différentiel de prix favorable. Les échanges avec le BENIN et le NIGERIA sont bien entendu, difficilement mesurables mais il est probable qu'ils jouent un rôle non négligeable dans l'économie de cette région.

Ces échanges sont en toute logique accentués par les courants migratoires en provenance du BENIN, les EHOUES conservant des liens privilégiés avec leur pays d'origine, comme le suggère B. TRIOMPHE (1986) dans le cas de KPOVE, pourtant situé à quelques 40 Kms de la frontière.

Cette approche assez générale de la région nous permet de constater que notre zone d'étude, malgré ses petites dimensions, n'est pas homogène :

- Elle est occupée par une population autochtone ou allochtone et fait toujours l'objet de mouvements migratoires importants.
- Cette population est inégalement répartie sur l'ensemble de la zone.

- Si le coton constitue la principale culture de rente de cette région, une partie de la zone est dominée par la culture arachidière.

Cette zone se prête donc bien au travail de stratification que nous allons effectuer maintenant.

CHAPITRE IV - LA STRATIFICATION PREALABLE DE LA REGION

4.1. - LES CRITERES RETENUS POUR REALISER LA STRATIFICATION

Pour réaliser la stratification de cette région, nous avons retenu les critères suivants :

- L'appartenance ethnique qui induit des modes d'organisation sociale et des habitudes alimentaires différents et qui joue notamment un rôle prépondérant dans l'accès au foncier (selon que l'ethnie est autochtone ou allochtone) (FAURE G., DJAGNI K., 1985 ; TRIOMPHE B., 1986 ; SCHWARTZ A., 1984).
- La densité de population et le taux d'occupation du sol qui sont étroitement liés, et qui influent directement sur la disponibilité en terres.
- La proximité d'une voie de communication et l'accessibilité au village en saison des pluies, qui conditionnent les possibilités d'approvisionnement et d'écoulement des productions.
- Les principales cultures pratiquées au cours de la première saison de culture et de la deuxième saison.

° Les critères non retenus :

- Au départ, nous avons prévu d'établir cette stratification sur la base de deux autres critères : le climat et le sol. Il s'est avéré comme nous l'avons vu au chapitre 3.1. que ces critères n'ont pu être retenus :

- ° La zone du projet est en effet homogène pour le facteur climat en raison de ses petites dimensions et en l'absence de barrière naturelle susceptible d'engendrer des contrastes climatiques.
- ° Il en est de même pour les différents types de sols qui varient sur de trop petites surfaces pour permettre un zonage selon ce critère. Tout au plus, un village sera volontairement choisi pour sa localisation sur des sols très hydromorphes, à proximité du fleuve MONO (le village de SOSSOUHOE).

- D'autres critères comme l'importance relative coton/vivrier dans les différentes zones du projet, ou le taux d'utilisation des intrants destinés aux cultures vivrières nous sont apparus également pertinents mais l'imprécision des informations disponibles ne nous a pas permis de les utiliser.

4.2. - LE RECUEIL DE L'INFORMATION ET LA REALISATION DE LA STRATIFICATION

Pour effectuer la stratification de la zone selon les critères retenus, nous disposons des données suivantes :

- La cartographie au 1/200 000 de la Direction Régionale du Plan d'ATAKPAME (Région des plateaux) :

- . Réseau routier, voies de communication et zones enclavées
- . Densité de population
- . Taux d'occupation du sol

- Les travaux déjà réalisés sur l'ensemble du TOGO (SCHWARTZ A., 1984) ou au village de KPOVE (FAURE G. ; DJAGNI K., 1985 ; TRIOMPHE B., 1986).

- L'avis des chercheurs (SCHWARTZ A. - ORSTOM ; FAURE G. - IRCT) et des responsables du P.D.R.N. sur les caractéristiques agricoles, les principales cultures pratiquées dans la zone et la répartition ethnique.

Cependant, ces informations, si précieuses furent-elles pour enrichir notre connaissance du terrain, restaient trop imprécises pour nous permettre d'établir une cartographie détaillée de ces critères. Par ailleurs un zonage effectué sur la base de ces données aurait conduit à une cartographie "théorique", peu opérationnelle et inadaptée à nos préoccupations de développement.

Nous avons alors entrepris une démarche plus concrète, en nous plaçant au niveau de la zone d'encadrement, qui est, rappelons le, l'unité géographique de base, de la vulgarisation.

A ce stade de l'exposé, il nous paraît indispensable de préciser la place et le rôle de l'encadreur dans le dispositif de vulgarisation du projet, puisque celui-ci constitue la "personne-source", à la base de tout notre travail.

Placé sous l'autorité du Chef de sous-secteur (cf. paragraphe 1.2.), l'encadreur est chargé de la vulgarisation au niveau de la zone d'encadrement ; diffusion des thèmes techniques, conduite des parcelles de démonstration... Il contrôle, par ailleurs, la mise en place des cultures : vivriers améliorés et coton, et la distribution des intrants : semences sélectionnées, engrais...

Résidant dans l'un des villages de sa zone, il est en permanence au contact des paysans et connaît donc bien le milieu.

Nous avons réalisé une enquête (distribution d'un questionnaire très simple) auprès des 105 encadreurs du projet. Cette enquête nous a permis de recueillir, pour chaque zone d'encadrement, les informations suivantes :

- La composition ethnique
- Les principales cultures pratiquées au cours de la première et de la deuxième culture (classées par ordre d'importance des surfaces cultivées).

- L'importance des palmeraies. La bibliographie existante mettant l'accent sur le rôle et la place de la palmeraie, il nous a paru opportun de nous intéresser à ce critère. Nous verrons ultérieurement toute l'importance de ce facteur dans la dynamique de mise en valeur des terres.

- Le mode de préparation des terres. En effet, la zone du projet se partage entre une agriculture "à plat", sans travail du sol et la culture sur billons. Les pratiques paysannes étant l'un des objets mêmes de notre étude, il était indispensable de prendre en compte ce critère.

Simultanément, nous avons établi la cartographie des zones d'encadrement avec l'aide des Chefs de secteurs et des responsables de l'unité de suivi-évaluation du projet.

Ce fond de carte répondait davantage à nos objectifs, car il devenait utilisable pour les besoins de la vulgarisation ; il contribuait ainsi à donner à notre démarche, l'orientation recherchée.

4.3. - PRESENTATION DES CARTES ET COMMENTAIRES

Les cartes N° 6 et 7 ont été élaborées à partir des cartes des densités de population et du taux d'occupation du sol (au 1/200 000) établies par la Direction Régionale du Plan d'ATAKPAME en 1984.

4.3.1. - Les densités de population (carte n° 6)

Si on superpose cette carte avec celle du réseau de communications (carte n° 3) on constate que le peuplement s'est fait préférentiellement le long des axes de communications.

Le secteur MOYEN-MONO est beaucoup plus densément peuplé que le secteur HAHO-EST, à la périphérie duquel subsistent des zones enclavées très faiblement peuplées.

4.3.2. - Le taux d'occupation du sol (carte n° 7)

Variant de moins de 20% à plus de 80%, le taux d'occupation du sol est étroitement lié à la densité de population dans les différentes zones. L'occupation de l'espace et la colonisation des terres suivent le peuplement.

C'est encore à la périphérie du secteur HAHO-EST que l'on trouve les zones les plus faiblement occupées, les plus fortement occupées jouxtant les voies de communication.

Les cartes n° 8, 9, 10 et 11 ont été établies à partir des informations recueillies auprès des encadrateurs.

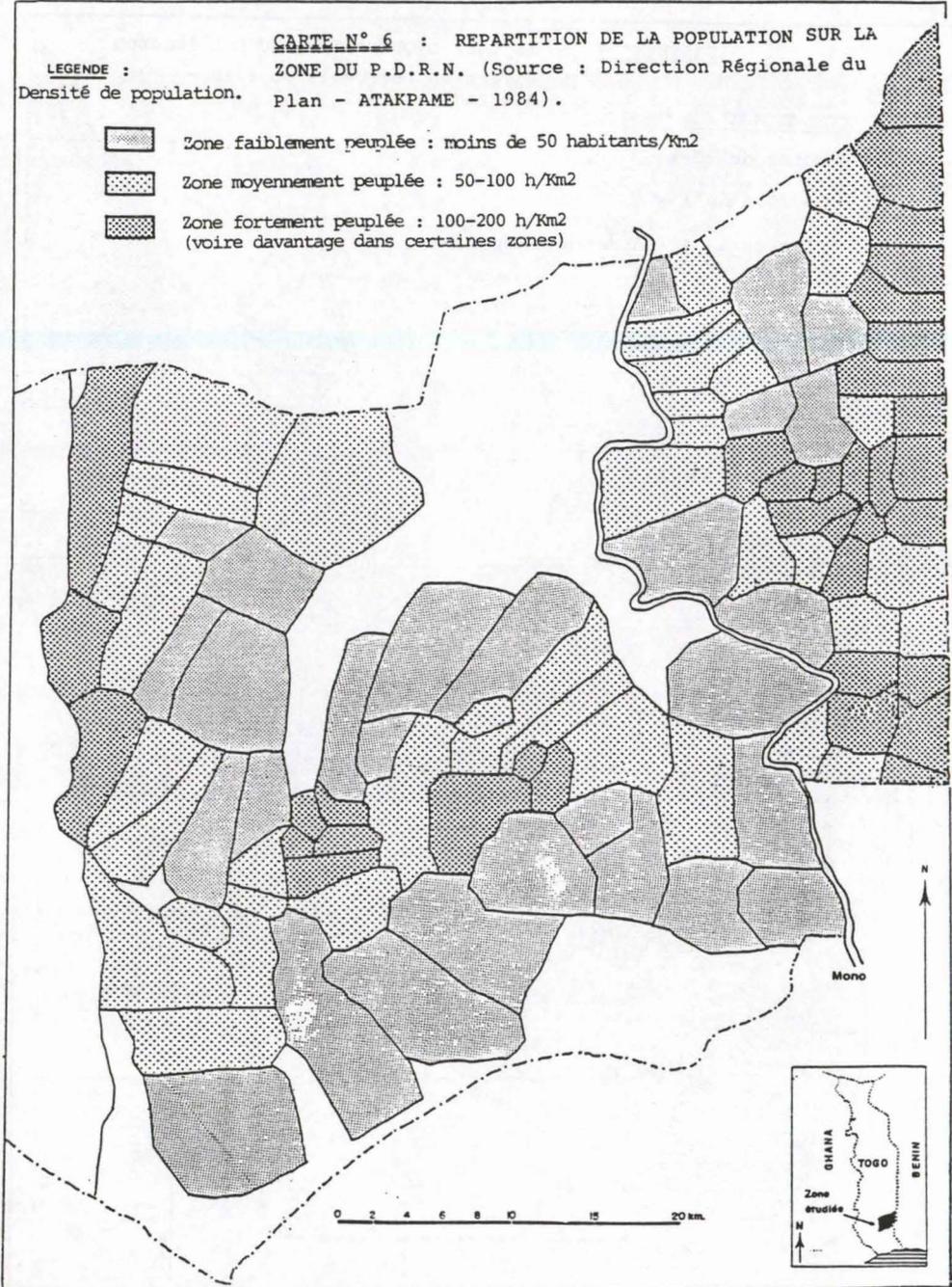
4.3.3. - La répartition ethnique (cartes n° 8 et 9)

- La carte n° 8 appelle les commentaires suivants :

CARTE N° 6 : REPARTITION DE LA POPULATION SUR LA ZONE DU P.D.R.N. (Source : Direction Régionale du Plan - ATAKPAME - 1984).

LEGENDE :
Densité de population.

-  Zone faiblement peuplée : moins de 50 habitants/Km²
-  Zone moyennement peuplée : 50-100 h/Km²
-  Zone fortement peuplée : 100-200 h/Km²
(voire davantage dans certaines zones)

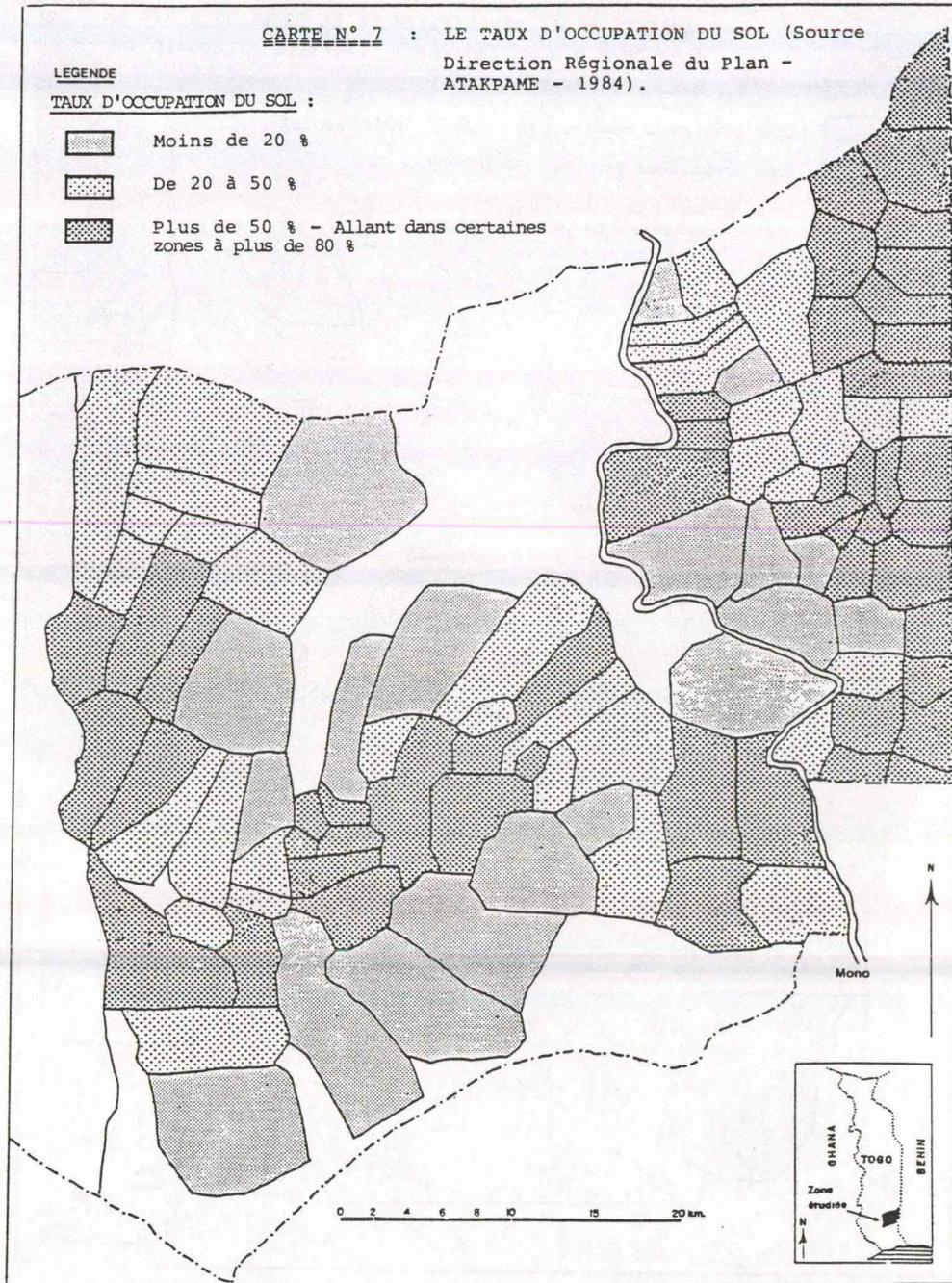


CARTE N° 7 : LE TAUX D'OCCUPATION DU SOL (Source
Direction Régionale du Plan -
ATAKPAME - 1984).

LEGENDE

TAUX D'OCCUPATION DU SOL :

-  Moins de 20 %
-  De 20 à 50 %
-  Plus de 50 % - Allant dans certaines zones à plus de 80 %



1/ La composition ethnique du secteur MOYEN-MONO est plus simple que celle du secteur HAHO-EST. On y trouve en effet :

- des zones occupées essentiellement par les ADJAS, autochtones.
- des zones à forte immigration EHOUE.
- des zones dans lesquelles les EHOUES sont largement majoritaires.

2/ Le secteur HAHO -EST a fait l'objet de deux vagues d'immigration :

- l'une orientée d'Est en Ouest, composée des EHOUES provenant du BENIN qui se sont installés dans la région centrale de notre zone.
- l'autre, du Nord au Sud, a conduit les KABYES et LOSSOS à coloniser l'Ouest de cette zone.

REMARQUE : Il est intéressant de constater que le village de KPOVE (repéré par une étoile sur cette carte) est situé précisément à l'extrémité de la zone d'immigration EHOUE.

Ces deux vagues d'immigration expliquent la situation assez composite du point de vue ethnique des zones situées dans le HAHO-EST.

3/ Cette répartition ethnique nous amène à nous interroger sur l'attitude des autochtones vis à vis des migrants : (carte n° 9).

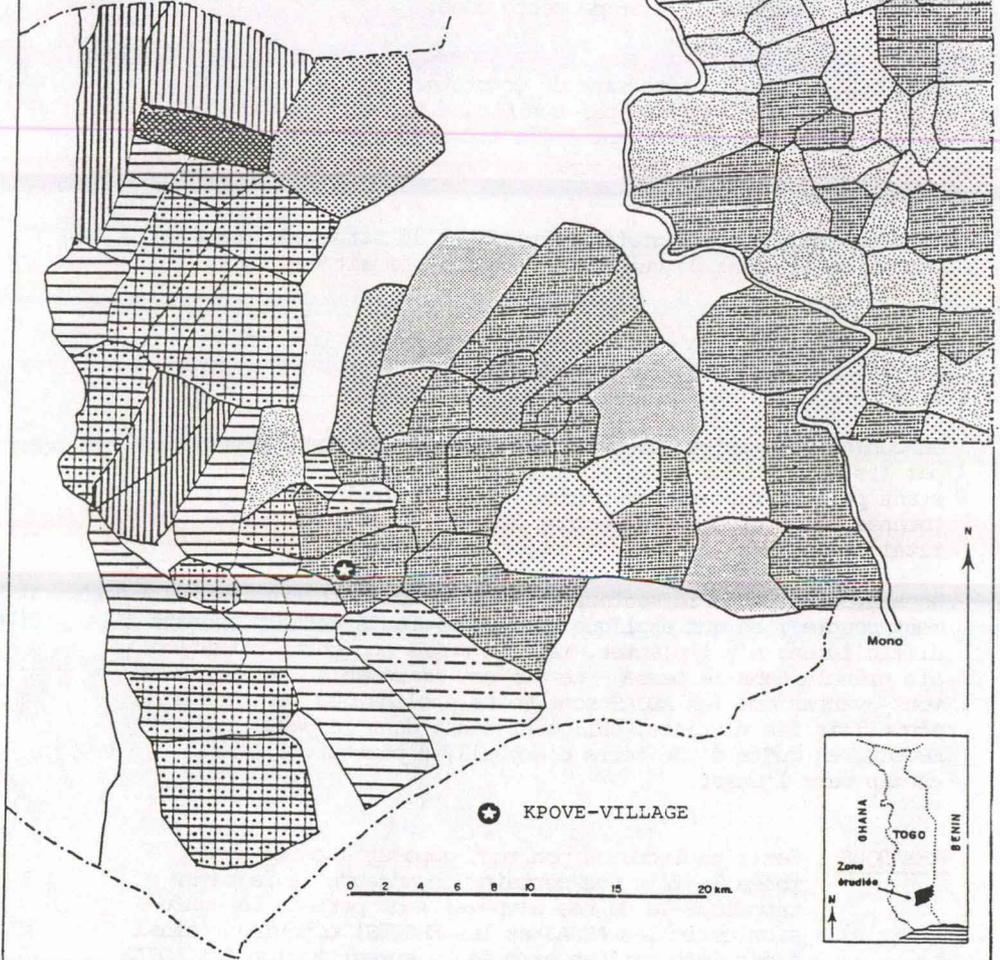
On constate en effet, que le MOYEN-MONO est surtout occupé par les autochtones ADJAS, les zones purement allochtones étant peu nombreuses. Inversement, les populations allochtones dominent dans le secteur HAHO-EST, les zones majoritairement peuplées d'autochtones EWES étant peu représentées.

Nous avons dit que le secteur MOYEN-MONO était très densément peuplé ; ce qui explique que les migrants actuels peuvent difficilement s'y implanter. Mais, à moins que cette situation ait prévalu dans le passé - ce qui est improbable - nous pouvons avancer que les ADJAS sont moins enclins que les EWES à accueillir les migrants, obligeant ainsi dans le passé les EHOUES, en quête d'une terre d'accueil, à poursuivre leur chemin vers l'Ouest.

REMARQUE : Certains lecteurs pourront opposer à cette hypothèse le fait que certains encadreurs (à la base, rappelons-le de nos données) font parfois la confusion entre les ADJAS et les EHOUES) conduisant ainsi à des informations erronées : surestimation des ADJAS et par voie de conséquence, sous-estimation des EHOUES. Evidemment, nous ne disposons pas des éléments qui nous permettent d'aller à l'encontre de cette critique. Cependant, nous pouvons attester que les informations des encadreurs à ce sujet, se sont révélées parfaitement exactes dans les villages enquêtés.

LEGENDE : Les Ethnies représentées dans les différentes zones.

-  - EWES nettement majoritaires
-  - EWES et forte immigration EHOUE
-  - EWES et forte immigration KABYE-LOSSO
-  - ADJAS nettement majoritaires
-  - ADJAS et forte immigration EHOUE
-  - ADJAS et forte immigration KABYE-LOSSO
-  - EHOUES et forte proportion d'ADJAS
-  - EHOUES et forte proportion KABYE-LOSSO
-  - EHOUES nettement majoritaires
-  - KABYES-LOSSOS nettement majoritaires



CARTE N° 9 : REPARTITION DES GROUPES AUTOCHTONES
ET ALLOCHTONES. 35

LEGENDE



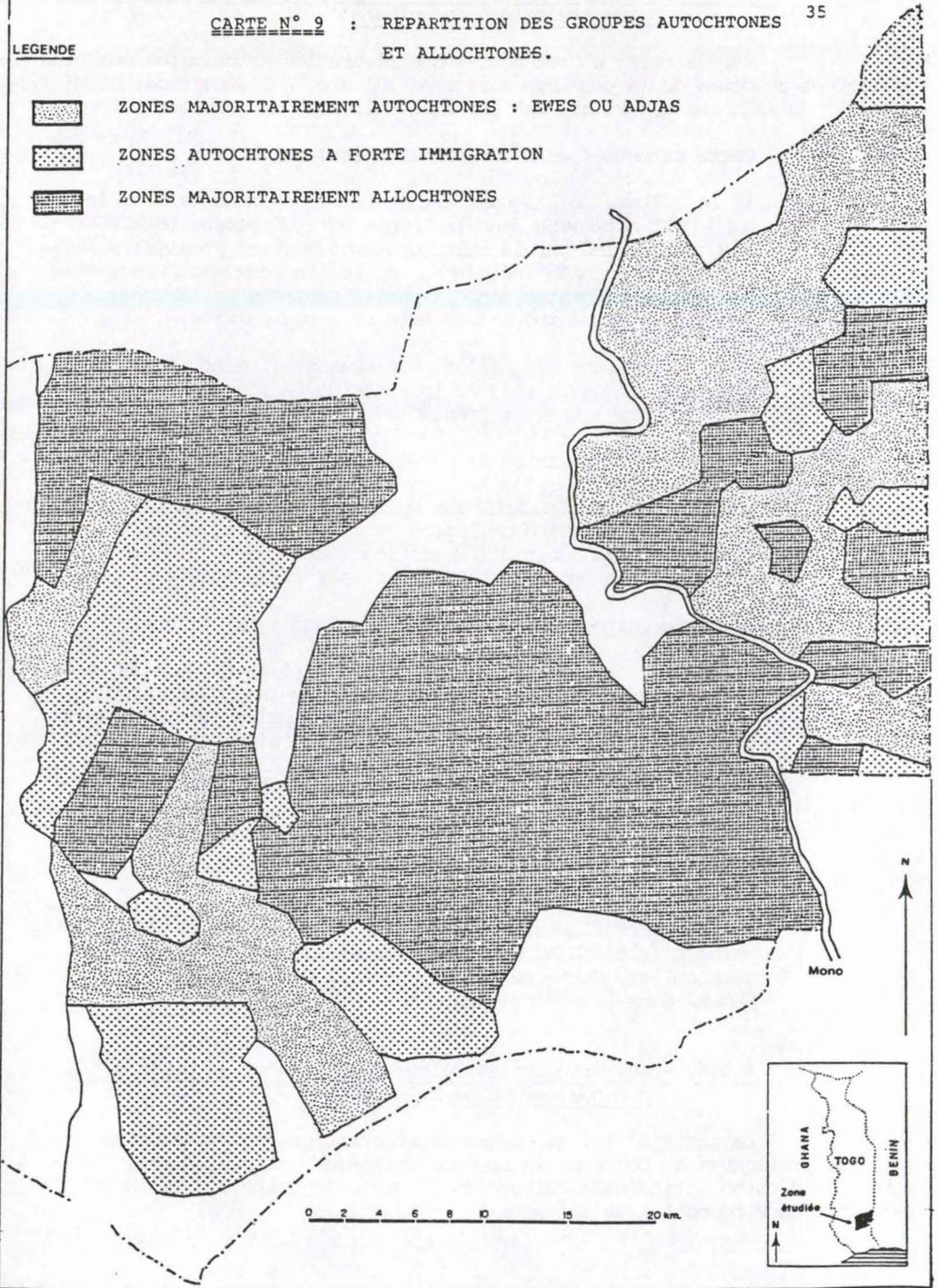
ZONES MAJORITAIREMENT AUTOCHTONES : EWES OU ADJAS



ZONES AUTOCHTONES A FORTE IMMIGRATION



ZONES MAJORITAIREMENT ALLOCHTONES



4.3.4. - Les principales cultures pratiquées au cours de la première saison de culture

Sur la carte n° 10, nous avons figuré les principales cultures pratiquées au cours de la première saison de culture, à l'exception, bien entendu, du maïs qui couvre 85% des surfaces cultivées en première saison.

Cette carte met en évidence les points suivants :

1/ La culture de l'igname est encore très présente dans le HAHO-EST, notamment dans les zones périphériques. Le MOYEN-MONO est dominé par la culture arachidière en première saison. La culture du niébé se partage entre les deux secteurs : elle est bien représentée dans la partie centrale de la zone. Par contre le manioc semble être très peu cultivé.

2/ L'agriculture sur billons est essentiellement pratiquée dans l'Ouest de la région, le reste de la zone étant cultivée "à plat", sans travail préalable du sol.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur la pratique du billonnage ; elle a été introduite dans cette région par les KABYES et LOSSOS qui cultivaient ainsi dans leur région d'origine ; il est donc logique que cette pratique soit localisée dans les zones d'immigration KABYE-LOSSO ou dans celles situées à proximité et soumises à leur influence.

3/ Cette carte nous renseigne enfin, sur la distribution géographique de la culture du palmier à huile. Nous reviendrons, par la suite sur les différents rôles du palmier. Contentons-nous pour l'instant de souligner le contraste qui existe, dans l'importance numérique des palmeraies, entre les deux secteurs : il y a beaucoup de palmeraies dans les zones du MOYEN-MONO (que celles-ci d'ailleurs soient autochtones ou allochtones) ; dans la partie centrale du HAHO-EST, les palmeraies sont encore abondantes dans certaines zones ; par contre, il y a très peu de palmeraies dans toute la partie Ouest.

On peut d'ores et déjà avancer l'hypothèse d'une corrélation entre l'appartenance ethnique et la culture du palmier : les ADJAS semblent y accorder un intérêt tout particulier. Cette culture a par ailleurs accompagné les EHOUES dans leur migration.

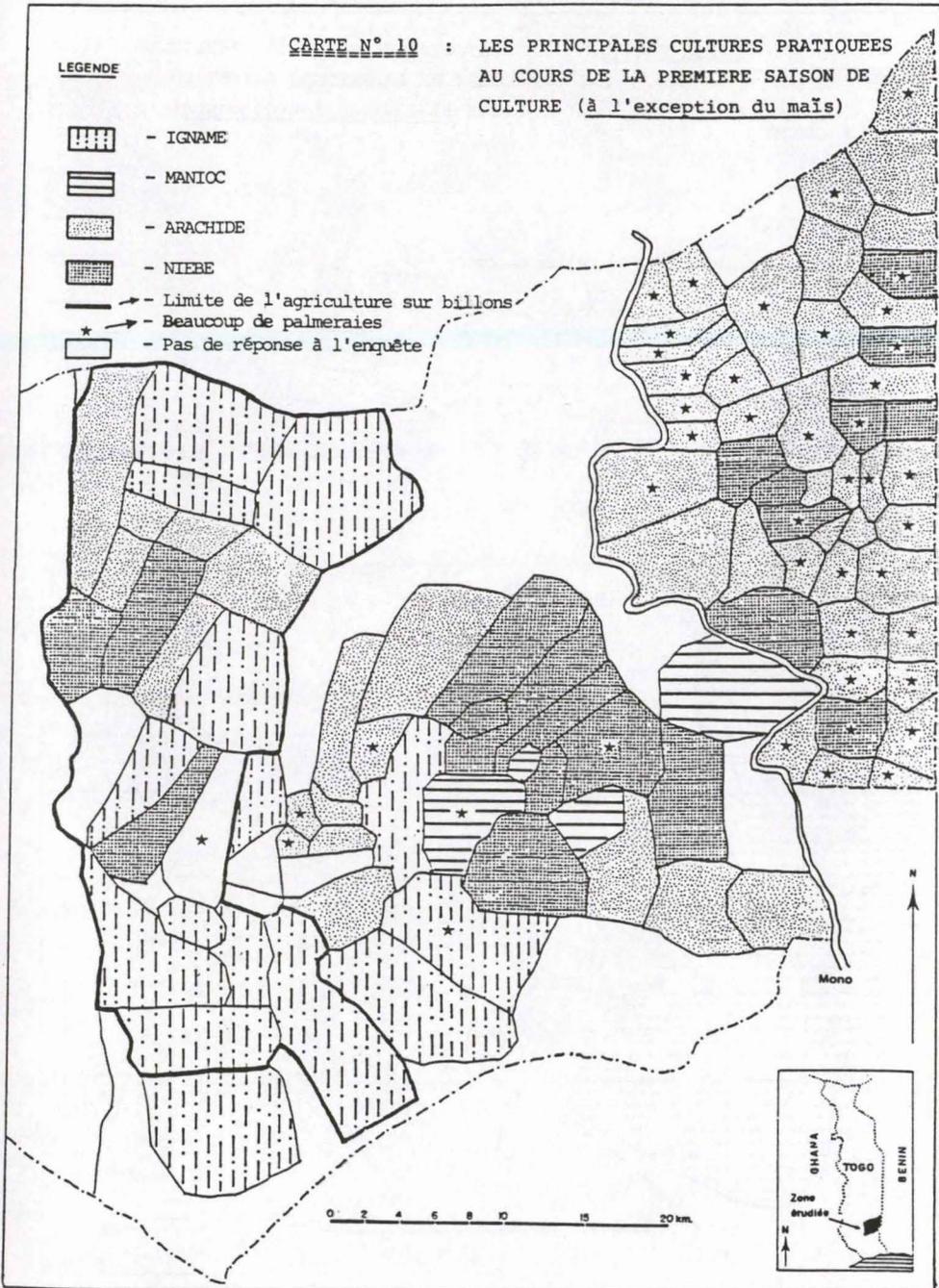
4.3.5. - Les principales cultures pratiquées au cours de la seconde saison de culture

La carte n° 11, qui donne la répartition des principales cultures pratiquées au cours de la seconde saison de culture, après, bien entendu, le coton (principale culture de rente de cette région) appelle les principaux commentaires suivants :

CARTE N° 10 : LES PRINCIPALES CULTURES PRATIQUÉES
 AU COURS DE LA PREMIÈRE SAISON DE
 CULTURE (à l'exception du maïs)

LEGENDE

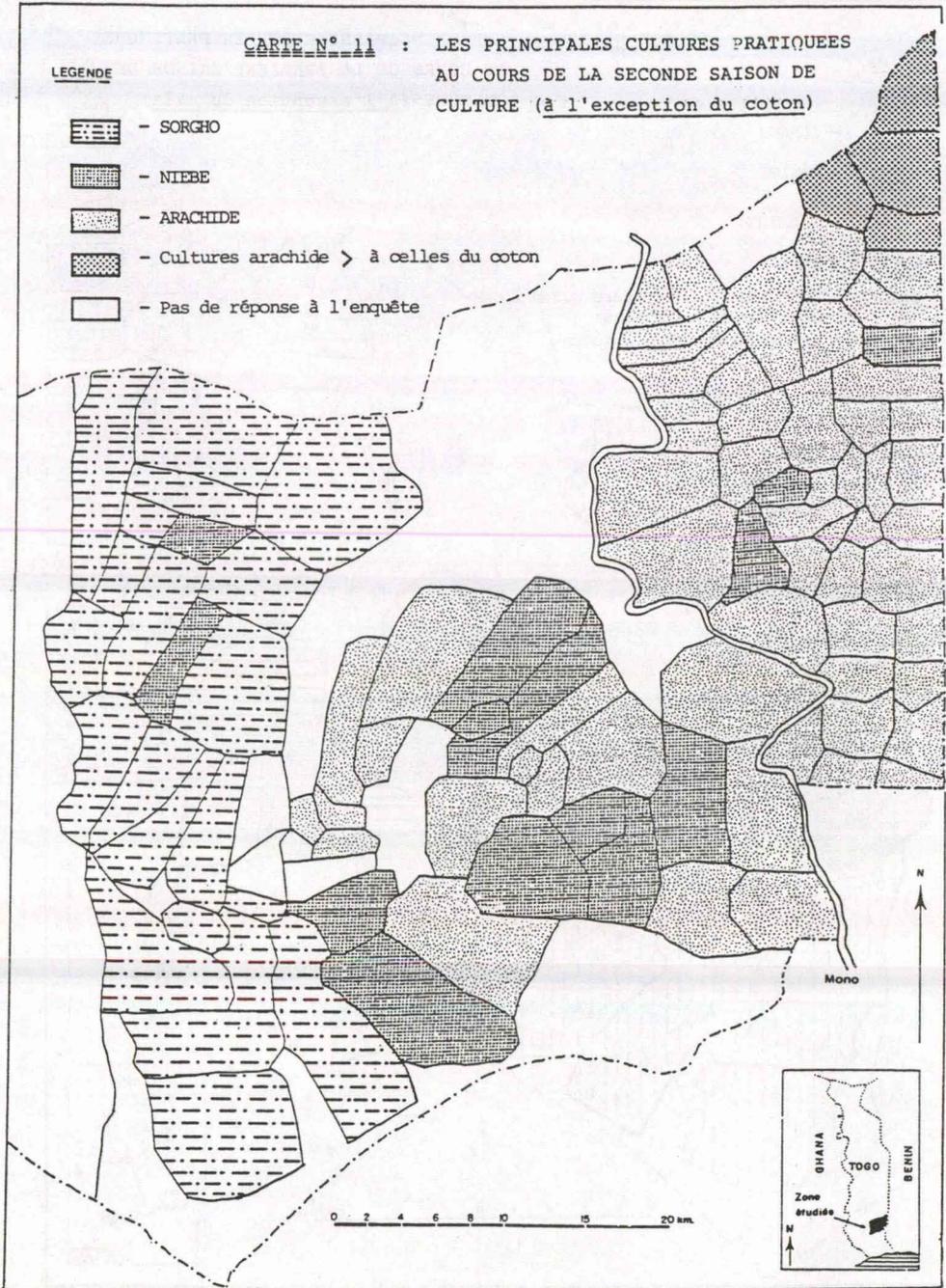
-  - IGNAME
-  - MANIOC
-  - ARACHIDE
-  - NIEBE
-  - Limite de l'agriculture sur billons
-  - Beaucoup de palmeraies
-  - Pas de réponse à l'enquête



CARTE N° 11 : LES PRINCIPALES CULTURES PRATIQUÉES
 AU COURS DE LA SECONDE SAISON DE
 CULTURE (à l'exception du coton)

LEGENDE

-  - SORGHO
-  - NIEBE
-  - ARACHIDE
-  - Cultures arachide > à celles du coton
-  - Pas de réponse à l'enquête



1/ Le secteur HAHO-EST est, cette fois encore dominé par la culture arachidière. Dans le Nord, (région de KPEKPLEME), les surfaces cultivées en arachide au cours de la seconde saison sont même supérieures à celles du coton. L'explication de cette situation se trouve probablement dans les conditions favorables de commercialisation dont bénéficie cette culture dans cette région (cf. Paragraphe 3.3.3.).

2/ Outre l'arachide et le niébé qui occupent la partie centrale de la région, la culture du sorgho domine largement tout l'Ouest du HAHO-EST. Cette localisation correspondant à l'aire d'immigration KABYE-LOSSO est logique car le sorgho est l'aliment de base des KABYES et des LOSSOS.

Il sert également à la préparation de leur boisson traditionnelle : le TCHOUKOUTOU (bière de sorgho). On constate cependant que cette culture n'est pas limitée aux seules zones d'immigration et qu'elle s'est étendue aux zones voisines occupées par des ethnies différentes.

4.4. LA COMBINAISON DES CRITERES

Les cartes que nous venons de présenter mettent en évidence des zones homogènes pour chacun des critères retenus.

Certains de ces critères sont étroitement liés, comme nous venons de le voir.

Il convient à présent, de les combiner afin d'identifier les zones homogènes pour l'ensemble de ces critères. Cette combinaison est présentée dans le tableau suivant :

TABLEAU N° 1 :

COMBINAISON DES CRITERES.

LEGENDE :

---> : Indique sens immigration
 1 : Faible
 2 : Moyenne
 3 : Forte
 B : Agriculture sur billons
 P : Culture "à plat"

ETHNIE	DENSITE POPULATION	OCCUPATION SOL	PROXIMITE VOIE DE COMMUNICATION	MODE PREPARATION DU SOL	IGNAME	MANTOC	CULTURES					NUMERO ET NOM DE LA ZONE	
							ARACHIDE	NIÈBE	1ère ou 2è saison		SORGHO		TRES NUTRITIFS PALERAIRES
									SURFACES ARACHIDE	COTON			
RETENUE													
AUTOCHTONE DOMINANTE	EWE	1	1	NON	B	X					X	MIEFOKOPE 30	
		3	3	OUI	B			X			X	AGBATTIO-GARE 12	
	ADJA	1	1	NON	P			X	X			SOSSOUHOE 76	
		3	3	OUI	P			X	X		X	ADANLEWOUI 59	
FORTE IMMIGRATION	KABYE LOSSO --->EWE	1	1	NON	B	X					X	AZAKPE 10	
		2	2	NON	B	X					X	ATCHAVE 18	
	EHOUE --->ADJA	2	3	NON	P			X			X	DOUVIHOE 54	
		3	3	OUI	P			X	X		X	KATIVOU 100	
		3	3	OUI	P			X		X	X	KATAHOE 103	
ALLOCHTONE DOMINANTE	EHOUE ou ADJA --->EWE	1	1	OUI	P		X	X				KPLELE 48	
		3	3	OUI	P		X	X			X	KLOTCHOME 32	
	KABYE LOSSO --->EWE	2	2	OUI	B	X					X	KEDKOPE 3	
		EHOUE --->ADJA	2	2	OUI	P			X	X		X	AFOTROKPE 66
			3	3	OUI	P			X	X			ADODOHOE 78

Ce tableau appelle plusieurs commentaires sur notre façon de procéder. Il a été élaboré en procédant par dichotomie des critères que nous avons sélectionnés et met en évidence 14 situations différentes qui vont constituer notre échantillon raisonné.

Il est évident que nous n'avons pas retenu toutes les situations qui devaient théoriquement apparaître à partir d'une combinaison dichotomique. Ce n'était pas le but de notre travail. Nous devons nous expliquer sur ce point :

1/ Certains critères sont très étroitement liés, (comme par exemple, densité de population et taux d'occupation du sol), la prise en compte de l'un entraînant la fixation de l'autre. La dichotomie est, dans un tel cas, impossible.

2/ Par ailleurs, et c'est là le point le plus important, nous cherchons à mettre en évidence les facteurs décisifs de l'exploitation du milieu, ce qui nous a conduits à privilégier les situations :

- les plus contrastées au niveau de cette zone
- les plus représentées

tout en essayant de couvrir la plus grande diversité. L'élaboration de ce tableau résulte donc d'un compromis entre ces trois éléments.

3/ Enfin, compte tenu des délais dont nous disposions pour mener à bien ce travail, il était exclu de diversifier davantage notre échantillon.

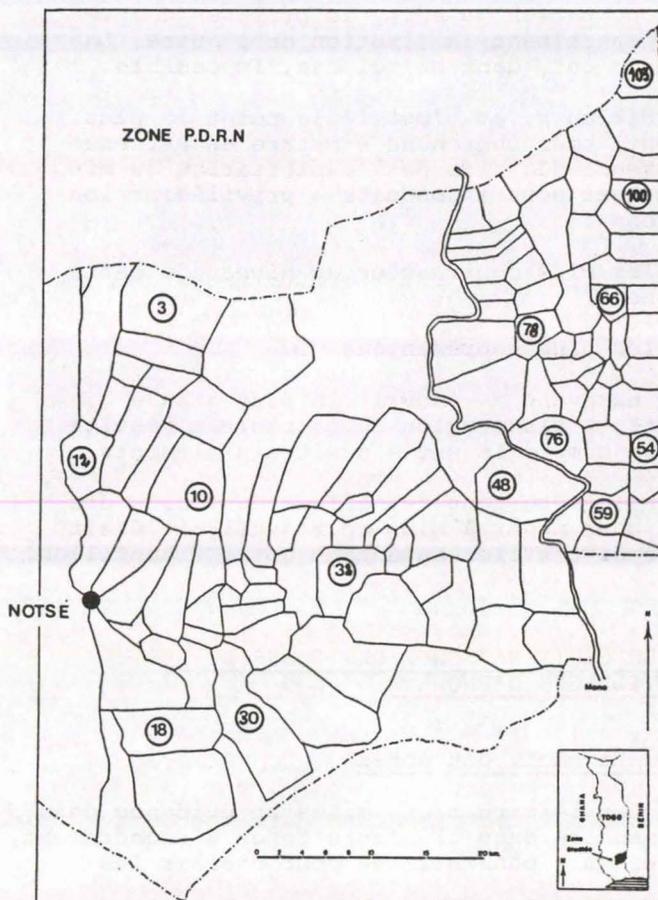
4.5. - LE CHOIX RAISONNE DES ZONES ET DES VILLAGES D'ENQUETE

4.5.1. - Le choix des zones

Chacune des 14 situations mises en évidence dans le tableau n° 1 se rencontre dans plusieurs zones d'encadrement, nous offrant ainsi plusieurs possibilités pour choisir les zones d'enquête.

Nous en avons sélectionné 14, parmi les 105 zones que compte le projet, en fonction de leur localisation, essayant de bien les répartir sur l'ensemble de la zone étudiée.

Les numéro et nom des zones retenues sont mentionnés dans le tableau n° 1. La carte suivante précise leur localisation.



○ ZONES RETENUES.

REMARQUE : Il se trouve, mais c'est là une coïncidence, liée à la combinaison des critères, que sur ces 14 zones :

- 7 sont situées dans le MOYEN-MONO
- 7 sont localisées dans le secteur HAHO-EST

4.5.2. - Le choix des villages d'enquête

Chaque zone d'encadrement regroupe, nous l'avons dit, plusieurs villages ou localités.

Le choix des villages s'est fait le jour même de l'enquête en discutant avec l'encadreur, sélectionnant ainsi le village qui répondait le mieux aux critères retenus.

Un autre élément a cependant guidé notre choix : la taille du village ; en effet, compte tenu des thèmes d'enquête et du temps dont nous disposions, nous avons privilégié, à chaque fois que cela s'est avéré possible, les villages de taille modeste ou moyenne, excluant les villages trop importants. Nous expliciterons nos raisons au paragraphe suivant.

NOM DE LA ZONE RETENUE	NOM DU VILLAGE SELECTIONNE
MIEFOKOPE	DJAKPODJI
AGBATTIOE-GARE	LOM NAVA
SOSSOUHOE	SOSSOUHOE
ADANLEWOU	ADJIKAME
AZAKPE	ABOUDIKPE
ATCHAVE	ASMANEKOPE
DOUVIHOE	ABAYAME
KATIVOU	ESSEHOE
KATAHOE	AMEDEGBE
KPLELE	DJADEHOE
KLOTCHOME	AMEKOHOE
KEDEKOPE	POUDE
AFOTROKPE	AFOTROKPE
ADODOHE	KPATIVEME

TABLEAU N° 2 : NOM DU VILLAGE SELECTIONNE DANS CHACUNE DES ZONES.

QUELQUES MOTS SUR L'APPELLATION DES VILLAGES :

Certains villages portent le nom de leurs fondateurs, les suffixes "KOPE" ou "HOE" signifiant : "le village" ou "la ferme de" : Ainsi, SOSSOUHOE est le village de SOSSOU, son fondateur.

D'autres appellations évoquent l'environnement qui existait sur le site d'implantation du village :

- DJAKPODJI : village crée au milieu des arbres "EDJAN", qui sont utilisés pour la confection des "enclos" situés à proximité des cases et qui servent à la toilette.
- ADJIKAME : dans la forêt (KAME) des arbres "ADJI" dont les feuilles sont très appréciées par les antilopes. Cette appellation montre toute l'importance que les paysans accordaient autrefois, à la chasse. Elle est à présent désuète, car la chasse est maintenant interdite et à ADJIKAME ... il n'y a plus de forêt.
- ABAYAME : "Sous les branches du palmier".
- KPATIVEME : dans la forêt des arbres "KPATI", utilisés - déjà autrefois - pour délimiter les terrains et marquer la propriété des terres.
- ABOUDIKPE : "à côté de la pierre en pente".
- POUDE : "à proximité de la colline".

D'autres appellations, enfin, sont plus personnalisées ou évoquent un principe cher au fondateur du village :

- AFOTROKPE : nom d'un fétiche que les migrants ont amené avec eux et ont installé au village pour garantir la protection et la prospérité de celui-ci.
- LOM NAVA : "si vous m'aimez, il faut revenir" que l'on dit à l'étranger pour marquer ses dispositions d'hospitalité ; il sous entend également que l'on s'attend à recevoir en retour une personne aussi loyale et honnête.
- AMEDEGBE : "celui qui prétend détester ce lieu reviendra un jour" a dit le premier migrant qui s'est installé au village à ceux qui ne voulaient pas rester avec lui, espérant trouver ailleurs un site plus favorable.

Notons que ce village a été "débaptisé" depuis sa création. Il s'appelait autrefois KPODAVE ("celui qui est fort comme la panthère"). Cette évocation du passé a d'ailleurs fait l'objet d'une vive polémique entre les villageois. En fait ce village a été crée par un autochtone ADJA ; mais les migrants qui s'y sont installés (EHOUES) sont devenus largement majoritaires, et ont, au fil du temps imposé la nouvelle appellation du village. Cette anecdote montre à quel point les autochtones peuvent être parfois dépassés par les allochtones, qui imposent ainsi leur point de vue.

REMARQUE IMPORTANTE :

=====

Pour réaliser la stratification de la région, nous avons travaillé à l'échelle de la zone d'encadrement ; or nos enquêtes seront faites au niveau des villages. Il est possible que cette différence d'échelle constitue une difficulté pour l'extension de nos résultats, à l'ensemble des villages de la région, notamment dans le cas des villages situés dans des zones autochtones à forte immigration.

CHAPITRE V - IDENTIFICATION ET ANALYSE DES DIFFERENTS TYPES
D'AGROSYSTEMES VILLAGEOIS A L'ECHELLE REGIONALE

5.1. - LA DEMARCHE SUIVIE

Au paragraphe 2.2.1, nous avons présenté les grandes lignes de la démarche que nous avons suivie tout au long de notre étude. L'objet de ce chapitre est de préciser celle qui doit nous conduire à identifier et analyser les différents types d'agrosystèmes villageois de cette région.

5.1.1. - Identification des critères de fonctionnement
pouvant discriminer les agrosystèmes villageois
et élaboration du questionnaire de l'enquête

Nous avons dit que notre approche, synthétique et qualitative impliquait le choix de thèmes d'enquête et pour ces thèmes la sélection des indicateurs les plus significatifs et pertinents. Cela suppose au préalable, de valoriser les données existantes afin d'avoir une connaissance générale suffisante. Nous disposons pour cela :

- des travaux déjà réalisés (SCHWARTZ A. 1984 ;
FAURE G. et DJAGNI K., 1985 ; TRIOMPHE B., 1986).

- de l'avis :

- . Des chercheurs : Ph JOUVE, G. FAURE et K. DJAGNI (IRCT)
- . Des responsables du développement agricole : Max BORDES (Directeur Technique du P.D.R.N.), Olivier FARCY (Responsable de l'Unité de Suivi - Evaluation du P.D.R.N.), et Follie AMOUZOU (également de cette Unité). Soulignons que ces responsables nous ont apporté une aide précieuse dans l'élaboration de ce questionnaire.

En nous inspirant très largement des travaux de Ph JOUVE (1983), nous avons privilégié les thèmes suivants :

- Historique du village et de son peuplement
- Evolution historique des systèmes de cultures, des productions animales et des techniques
- Organisation spatiale et structuration de l'espace agricole villageois

Ce thème qui vise à étudier les correspondances entre le milieu et ses modes d'exploitation suppose la possibilité d'appréhender la globalité de l'espace agricole villageois, et de "lire le paysage" ; ce qui est extrêmement difficile dans une région d'agriculture forestière ou de savane, au relief très peu marqué.

Une difficulté supplémentaire résidait dans les dimensions mêmes de cet espace villageois, généralement très étendu. C'est la raison pour laquelle, nous avons privilégié les villages de taille moyenne ou modeste. Nous sommes bien conscients que nous introduisons là, un léger biais qui risque de contrarier la généralisation de certains résultats obtenus aux villages de taille plus importante, les contraintes étant dans ces derniers, sensiblement différentes : organisation du parcellaire, éloignement des parcelles...

- Identification et caractérisation des systèmes de culture en portant une attention particulière à la reproduction de la fertilité, et à différents points particuliers des itinéraires techniques et des pratiques des paysans en liaison, notamment avec les thèmes de vulgarisation du projet.

- Stockage - conservation - transformation - destination - commercialisation des récoltes.

- Place et rôle des animaux

- Les moyens de production :

- . La terre : disponibilité en terres et modalités d'accès au foncier.

- . La force de travail : processus de segmentation - Utilisation de la main d'oeuvre salariée - rôle et statut de la femme - émigration des jeunes - La santé.

- . Le capital financier : modalités d'accumulation et recours au crédit.

- Les infrastructures et équipements collectifs : accessibilité au village - approvisionnement en eau.

- Problèmes et souhaits des paysans.

A partir de ces thèmes, nous avons élaboré le questionnaire d'enquête (dont un exemplaire peut être consulté au CIRAD/DSA de Montpellier).

Après avoir recueilli l'avis des responsables du P.D.R.N., nous l'avons testé une première fois dans un village.

La mission qu'a effectué Philippe JOUVE sur notre lieu de stage nous a permis de réajuster ce questionnaire et de le tester une nouvelle fois en "vraie grandeur".

5.1.2. - L'enquête proprement dite

Chaque enquête a duré deux jours par village. Nous étions assistés de l'encadreur et d'un traducteur-interprète, ayant une bonne expérience de ce genre de travail et connaissant bien le terrain, autant le milieu humain que l'agriculture de cette région.

Ce fut un atout incontestable qui nous a notamment permis de gagner très rapidement la confiance des paysans et de respecter les délais que nous nous étions fixés.

Sans entrer dans le détail du déroulement de l'enquête, il nous paraît très important d'insister sur deux points méthodologiques :

1/ Nous abordions toujours le questionnaire par l'historique du village en nous adressant aux plus anciens ; Chef du village, fondateurs ou descendants directs. Cette approche s'est avérée être une bonne "clef d'entrée" exception faite pour certains villages allochtones qui se sont montrés assez réticents, ne souhaitant pas dévoiler leur véritable origine.

2/ Après avoir décrit sur le papier la géographie du village (organisation spatiale du territoire villageois, différents types de terrain), nous allions sur les parcelles, accompagnés de quelques paysans que nous prenions soin de choisir d'âges différents. Là de parcelle en parcelle, nous décryptions le passé cultural de chaque parcelle, nous analysions les cultures en place en essayant de déterminer les raisons des différentes pratiques rencontrées ; enfin, nous interrogeons le paysan sur ses intentions et le devenir de sa parcelle.

5.1.3. - Les autres étapes de la démarche

Après avoir présenté les résultats de nos enquêtes par grand thème, sous forme de tableaux que nous commenterons, nous sélectionnerons les critères qui se révèlent être les plus discriminants pour le fonctionnement des agrosystèmes villageois.

Ces critères devront être opératoires, c'est à dire, facilement identifiables, afin que l'on puisse étendre nos résultats à l'ensemble des villages de la région.

A partir de ces critères, nous établirons une typologie des agrosystèmes villageois étudiés dont nous analyserons le fonctionnement et proposerons les perspectives d'amélioration.

5.2. - LES CARACTERISTIQUES COMPAREES DES VILLAGES ENQUETES

Dans un premier temps, nous présenterons les conditions de mobilisation des moyens de production (milieu physique et environnement structurel). Puis nous examinerons les moyens de production proprement dits : la terre, le travail et le capital financier.

Dans un deuxième temps, nous analyserons les systèmes techniques de production, la destination des produits et les conditions de commercialisation.

5.2.1. - Les conditions de milieu et d'environnement structurel (cf. Tableau n° 3)

5.2.1.1. - L'historique et l'environnement structurel des villages enquêtés

a) Historique des villages :

° Les villages autochtones (EWES : DJAKPODJI et LOM NAVA ; ADJAS : SOSSOUHOE et ADJIKAME) sont de création très ancienne dont il est impossible de préciser la date ; ce sont les ancêtres des villageois qui, pratiquant la culture itinérante, ont créé une ferme en ces lieux où ils séjournèrent, à l'origine pendant la saison de culture et où il se sont installés définitivement par la suite.

° Les villages allochtones (EHOUES-KABYES-LOSSOS) ont été créés plus récemment dans l'histoire. Leur création est liée à certains événements historiques évoqués au paragraphe 3.2.1.

- guerre de 1914/1918 : le fondateur d'ABAYAME s'est réfugié dans la forêt par crainte d'être enrôlé dans les armées allemandes

- guerre de 1939/1945 : le créateur du village KABYE de POUDE a également fui pour éviter d'être réquisitionné dans les armées françaises

- la création des villages EHOUES de DJADEHOE et AMEKOHOE s'explique par la migration consécutive à la différence de fiscalité qui existait entre le DAHOMEY (actuel BENIN) et le TOGO, sous mandat français

- Nos recherches ne nous ont pas permis de connaître les éventuels faits historiques susceptibles d'être à l'origine des 3 villages EHOUES : AMEDEGBE, AFOTROKPE et KPATIVEME autour des années 1934/1936

- Notons enfin, l'installation très récente - 1982 - du village KABYE-LOSSO d'ASMANEKOPE, correspondant à la migration actuelle des KABYES et des LOSSOS, qui quittent le Nord du TOGO (région de KARA) en raison de la saturation foncière de cette région (cf. Les travaux de PILLET-SCHWARTZ AM, 1984).

VILLAGE D'ENQUÊTE	ANNÉE DE CRÉATION	ETHNIE	DENSITÉ DE POPULATION	OCCUPATION DU SOL	ACCESSIBILITÉ SAISON PLUIES	PROXIMITÉ MARCHÉ VIVRIER	APPROVISIONNEMENT EN EAU			CONDITIONS DU MILIEU PHYSIQUE TYPE DE TERRAIN - CAPACITÉ DRAINAGE.
							SAISON PLUIES	SAISON SÈCHE	QUALITÉ	
DJAKPODJI	TRES ANCIENNE	ÉWÉ	1	1	NON	NON	P ! P ! M			uniquement T.S. dont 3/4 bon drainage. TS arborée occupée par palmeraies Ne cultivent pas les B.F.
LOM NAVA	TRES ANCIENNE	ÉWÉ	3	3	OUI	OUI	S ! P ! M			uniquement TS à bon drainage
SOSSOUHOÉ	TRES ANCIENNE	ADJA	1	1	NON	NON	P ⁽¹⁾ ! P ! S			TF bon drainage exploitées par Autochtones TS mauvais drainage réservés aux migrants
ADJIKAMÉ	TRES ANCIENNE	ADJA	3	3	OUI	OUI	S ! S ! Q			TF occupées par palmeraies - TS à mauvais drainage. Mise en valeur des B.F.
ABAYAMÉ	1914	ÉHOUE	2	3	NON	NON ⁽¹⁾	P ! P ! M			TF occupées par palmeraies - Dominante TS à mauvais drainage
ESSÉHOÉ	1960	ÉHOUE	3	3	OUI	OUI	S ! P ! Q			essentiellement TS à bon drainage - Mise en valeur BF depuis quelques années
AMÉDEGBÉ	1934	ÉHOUE	3	3	OUI	OUI ⁽¹⁾	S ! S ! Q			dominante TS à bon drainage - proportion importante sols gravillonnaires
AFOTROKPE	1936	ÉHOUE	2	2	OUI	OUI	P ! P ! M			TF occupées par palmeraies - TS se partagent entre bon et mauvais drainage
KPATIVÉMÉ	1935	ÉHOUE	3	3	OUI	OUI	S ! P ! M			TF occupées par palmeraies - TS à bon drainage
DJADÉHOÉ	1955	ÉHOUE	1	1	OUI	OUI	P ⁽¹⁾ ! P ! M			TF occupées par palmeraies - Dominante TS à bon drainage
AMÉKOHOÉ	1955	ÉHOUE	3	3	OUI	OUI	S ! P ! M			surtout TF mais sols latéritiques à mauvais drainage - Mise en valeur des B.F.
ABOUDIKPÉ	1950	3/4 KABYÉ 1/4 ÉWÉ	1	1	NON	NON	P ⁽¹⁾ ! P ! M			essentiellement TS à bon drainage
ASMANEKOPÉ	1982	KABYÉ LOSSO	2	2	NON	NON	S ! S ! Q			uniquement TS arborée à très bon drainage.
POUDÉ.	1941	KABYÉ	2	2	OUI	OUI	S ! S ! Q			essentiellement TS à bon drainage. Proportion importante de B.F.
<u>LÉGENDE :</u>			1 = FAIBLE 2 = MOYEN 3 = FORT	(1) = village frontalier avec le BÉNIN	P = Pose de gros Problèmes S = satisfaisant M = Qualité Médiocre Q = Eau de Qualité (1) = Gros problèmes pour l'utilisation des manoeuvres qui quittent le village en raison du manque d'eau.	T.S. = TERRES DE SAVANE T.F. = TERRES DE FORÊT B.F. = BAS FONDS				

TABLEAU N°3: LES CONDITIONS DE MILIEU ET D'ENVIRONNEMENT STRUCTUREL DES VILLAGES ENQUETES.

b) Composition ethnique des villages :

Sur les 14 villages enquêtés, 4 sont d'ethnie autochtone (EWE ou ADJA), les 10 autres étant allochtones (EHOUE ou KABYE-LOSSO). La composition de notre échantillon reflète bien le fait que cette région a connu une immigration importante. Dans les zones d'immigration, il n'y a pas en général de "cohabitation ethnique", chaque ethnie occupant des villages différents. Seul, le village d'ABOUDIKPE est composé de deux "quartiers", l'un occupé par les EWES, l'autre par les KABYES.

c) Accessibilité des villages en saison des pluies -
Proximité du marché :

° Il est logique de constater que c'est dans les zones très densément peuplées et à fort taux d'occupation du sol, que l'on trouve les villages les plus accessibles, bien desservis par une piste praticable en toute saison et proches d'un marché vivrier.

Le peuplement et la colonisation des terres ont eu lieu préférentiellement le long des axes de communication, comme nous l'avons vu au paragraphe 4.3.1.

Le village de DJADEHOE est une exception : il est très accessible, mais situé dans une zone très faiblement peuplée : trois hypothèses peuvent expliquer ce paradoxe apparent :

1/ Les autochtones exercent un contrôle très sévère de l'accès au foncier ; ils interdisent l'installation de nouveaux migrants, préférant ainsi se préserver un "réservoir" foncier suffisant.

2/ En se référant à la carte des unités agronomiques établie par LEVEQUE (1978), on constate que ce village est effectivement implanté sur des sols à bon drainage. Cependant, une bonne partie du reste de la zone se situe dans une boucle du fleuve MONO où dominent des sols très hydromorphes particulièrement difficiles à mettre en valeur.

3/ L'approvisionnement en eau pose de gros problèmes dans ce village, notamment en saison sèche. Cette difficulté constitue vraisemblablement un frein à l'établissement de nouveaux migrants.

A l'inverse, le village d'ABAYAME est très difficilement accessible ; il est pourtant situé dans une zone assez peuplée. Cette zone enclavée est limitrophe du BENIN, et il est probable que des liens privilégiés existent avec ce pays et soient une intéressante contre-partie économique à l'enclavement. Les villageois nous ont confirmé l'existence de circuits commerciaux avec le BENIN, les acheteurs venant au village pour s'approvisionner.

Par contre, c'est dans les zones très faiblement peuplées et à faible taux d'occupation du sol que se situent les villages difficilement accessibles, éloignés d'une piste toujours praticable et d'un marché. La piste conduisant à ces villages est généralement coupée sur plusieurs kilomètres pendant une bonne partie (1 à 3 mois) de la saison des pluies.

Les migrants candidats à l'installation, ne sont évidemment pas enclins à s'établir dans un environnement aussi inhospitalier.

Cet enclavement constitue un handicap certain à l'activité agricole : difficulté d'approvisionnement (en intrants, notamment) et d'écoulement des produits.

Il est intéressant de remarquer, à ce propos, que les villages autochtones ne sont pas forcément les mieux lotis dans ce domaine, contrairement à ce que l'on aurait pu penser (selon l'idée que les premiers arrivants se sont installés dans les milieux les plus hospitaliers).

En fait l'agriculture d'autrefois était une agriculture de subsistance aux exigences et contraintes bien différentes de celle d'aujourd'hui. Les échanges étant fort limités, la possibilité d'accéder facilement au village n'était pas un critère pris en compte pour choisir un site d'implantation.

Avec l'intégration dans l'économie marchande et la multiplication des échanges, les besoins de l'agriculture ont considérablement changé ; l'accessibilité au village et la proximité d'un lieu de commercialisation sont devenus des facteurs essentiels de son développement.

Simultanément, le développement du réseau de communication a fait naître des disparités entre les zones bien desservies et celles au contraire, restées enclavées.

Cependant, les habitants actuels des villages autochtones n'ont pas pour autant migré, car la coutume veut que l'on reste sur la terre de ses aïeux et que l'on continue à la mettre en valeur, malgré les difficultés liées à leur environnement.

d) Approvisionnement en eau :

Dans 4 villages seulement, l'approvisionnement en eau est satisfaisante en quantité et en qualité, grâce à l'existence d'un forage ou d'une source qui ne tarit jamais.

Partout ailleurs, l'approvisionnement en eau pose de nombreux problèmes :

- de quantité : insuffisance de l'eau, notamment en saison sèche. Certains villages (6 au total) manquent d'eau, même en saison des pluies.
- d'éloignement des sources d'eau qui nécessite de longs et pénibles déplacements quotidiens.

REMARQUE : Nous verrons ultérieurement que l'une des premières utilisations du revenu des paysans est l'amélioration de l'habitat. Parmi ces améliorations, le creusement d'un puits, et l'achat de tôles de couverture des cases (qui permettent la récupération des eaux de pluie) sont prioritaires. Les réserves d'eau situées à proximité des cases réduisent ainsi les déplacements.

- de qualité : quand l'eau est suffisante en quantité, elle est souvent de qualité très médiocre, polluée par de nombreux parasites (marigots, eau de pluie récupérée des toits de tôle, puits...).

Ces problèmes ont des conséquences néfastes sur l'activité agricole :

- la mauvaise qualité de l'eau est responsable de nombreuses maladies : troubles gastro-intestinaux, dracunculose (vers de Guinée) signalée dans la partie Ouest de la zone (LOM NAVA, DJAKPODJI, ABOUDIKPE). Ces mauvais états de santé hypothèquent souvent dans une large mesure la force de travail des paysans. (cf. Tableau n° 4).
- l'insuffisance de l'eau freine également l'ardeur au travail des paysans qui ne peuvent boire à leur soif, et compromet l'hygiène car ils sont parfois dans l'impossibilité de se laver, à la fin de la journée passée au champ.
- dans certains cas, le mauvais approvisionnement en eau limite même l'utilisation de la main d'oeuvre salariée, les manoeuvres refusant de travailler dans des conditions précaires (villages de SOSSOUHOE, DJADEHOE, ABOUDIKPE).
- enfin, pendant la saison sèche, il y a une véritable concurrence pour l'eau entre les femmes chargées généralement de l'approvisionnement, au niveau des points d'eau, en raison du très faible débit de ces sources. Les femmes passent de nombreuses heures à attendre leur tour ; cette occupation soustrait ainsi les femmes de tout autre activité productive.

5.2.1.2. - Les conditions du milieu physique, les
types de terrain des villages enquêtés

a/ ° Les différents types de terrain de la zone étudiée :

Avant de présenter les caractéristiques des conditions de milieu des villages enquêtés, il nous paraît opportun de proposer la classification des différents types de terrain de notre zone d'étude, telle qu'elle ressort de nos enquêtes.

Cette classification vernaculaire, qui ne prétend pas faire le lien avec la classification pédologique des sols, est une simple transcription des propos recueillis auprès des paysans : elle traduit leur perception des différentes terres qu'ils cultivent.

CRITERES DE CLASSIFICATION			APPELLATION VERNACULAIRE			
VEGETATION OCCUPANT LE SOL A L'ORIGINE / TOPOGRAPHIE	COULEUR	TEXTURE	EWE	ADJA EHOUE	KABYE	
FORET AVENYIGBA (sur les hauteurs)	ROUGE	assez bonne teneur en argile	NIGBATOUN	TCHOUKOUTETOU	
		sablonneuse (rougeâtre)	ANYIGBADJE NIGBADJOU		
		gravillonnaire latéritique	EKPENYIGBA		
	NOIRE	assez bonne teneur en argile	ANYGBAYIBO	EKPAN	KOUKPETOU
		sablonneuse (blanchâtre, grisâtre)		KOWO NIGBAFOUFOU	
		assez bonne teneur en argile	ANYIGBAYIBO EKONYIGBA	ANYIGBAYIBO NIGBAYOU AHOULOU EKPAN	KPANE KPANPANDE
SAVANE DZOGBENYIGBA (sur les pentes)	ROUGEATRE BLANCHATRE	sablonneuse	KOSSAWOE ANYIGBAYE EDINYIGBA	ANYIGBAYE KOWO	KAGNINGA
		gravillonnaire		ANYIGBAFOUFOU NIGBADJIN EKPENYIGBA NIGBAYI ZOHOUNYIGBADJE	KADJIGA
		très argileuse	WEME	WEMENYIGBA WEDJI	DOME TSIHOUAME
BAS-FONDS						

Cette classification vernaculaire des différents types de terrains qui recouvre certaines données établies par B. TRIOMPHE (1986) dans le village de KPOVE, appelle les commentaires suivants :

1) La richesse des appellations rend bien compte de la diversité des sols qui composent le territoire d'un village et des nuances qu'apportent les paysans dans leur description et appréciation.

2) Les paysans font une distinction fondamentale entre terres de forêt (AVENYIGBA) et terres de savane (DZO-BENYIGBA).

- Les terres de forêt, originellement occupées par la forêt dense sont situées sur les hauteurs et les reliefs ou sur les bourrelets de berge du fleuve MONO (comme nous l'ont signalé les paysans de SOSSOUHOE). Elles sont donc généralement à l'abri des phénomènes d'engorgement pendant la saison des pluies. Ces forêts ont presque partout disparu sous l'action de l'homme et actuellement les recrues forestiers qui occupent ces terrains (lorsqu'ils sont en jachères) ressemblent davantage à une savane arborée qu'à une véritable forêt, à l'exception de quelques grands arbres, vestiges de la grande forêt.

Cependant , les paysans maintiennent l'appellation et les localisent parfaitement lorsque l'on parcourt le territoire villageois. En fait, ils les distinguent des terres de savane par des caractéristiques agronomiques plus favorables :

Les terres de forêt sont plus profondes et surtout beaucoup plus riches en matière organique ; ils expliquent que le renouvellement permanent de la matière organique y est rendu possible par l'absence des feux de brousse (les feux de brousse "passent" en effet, dans la savane et non dans la forêt). Les terres de forêt ont donc une meilleure structure et une meilleure fertilité que les terres de savane : les rendements obtenus y sont supérieurs, les paysans sont unanimes sur ce point.

D'ailleurs l'étude de la dynamique de mise en valeur des terres dans les villages conforte ce jugement. On constate en effet, que les premiers occupants commençaient toujours l'exploitation du milieu, par la mise en valeur des terres de forêt. Puis quand celles-ci étaient épuisées, ils exploitaient les terres de savane.

- Les terres de savane occupées par la savane arbustive, sont situées sur les glacis, sur les pentes des versants.

3) On retrouve parfois les mêmes appellations pour les terres de forêt et les terres de savane quand la couleur ou la texture est la même. Cela montre que cette classification n'est pas figée. Les paysans reconnaissent d'ailleurs qu'il y a une évolution de la forêt à la savane, sous l'effet de l'exploitation agricole qui appauvrit la terre et du climat.

Ainsi une même terre autrefois considérée comme une bonne terre de forêt, peut très bien être appelée terre de savane aujourd'hui.

4) Enfin, les paysans considèrent généralement les bas-fonds et les bas de versants comme de mauvaises terres en raison de leur hydromorphie et engorgement en saison des pluies.

b/ ° Les types de terrain des villages enquêtés :

Le tableau n° 3 résume les caractéristiques des différents types de terrain rencontrés dans les villages enquêtés ; ce tableau appelle plusieurs commentaires :

1) La plupart des territoires villageois comportent les deux grandes catégories de terrains : terres de forêt, terres de savane, à l'exception des villages de DJAKPODJI, LOM NAVA, ABOUDIKPE, ASMANEKOPE et POUDE, uniquement composés de terres de savane - notons qu'à DJAPODJI, les paysans font une distinction entre savane arborée et savane pure.

2) Dans les autres villages où existent des terres de forêt, celles-ci ne sont le plus souvent pas disponibles pour les cultures annuelles car elles sont occupées par des palmiers à huile, notamment chez les ADJAS et les EHOUES, ainsi que chez les EWES de DJOKPODJI où les palmiers occupent les terres de savane arborée. Ces palmeraies dont nous reparlerons ultérieurement, sont des plantations généralement permanentes.

Les cultures annuelles sont donc essentiellement pratiquées sur des terres de savane à bon ou mauvais drainage ; ces terres sont rappelons le beaucoup moins fertiles que les terres de forêt.

3) Dans les zones faiblement peuplées, autochtones ou allochtones cultivent sur des terres drainant bien (DJAKPODJI, SOSSOUHOE, DJADEHOE, ABOUDIKPE). Dans les zones fortement peuplées, les paysans sont contraints de mettre en valeur des sols à mauvais drainage, voire d'exploiter les bas-fonds (LOM NAVA, ADJIKAME, ABAYAME, ESSEHOE, AMEKOHOE).

4) Dans certains villages où "cohabitent" autochtones et allochtones, les autochtones se réservent les meilleures terres (terres de forêt ou terres de savane à bon drainage), laissant aux migrants la possibilité d'exploiter les terres de savane, à faible capacité de drainage (SOSSOUHOE).

5.2.2. - Les moyens de production des villages
enquêtés (cf. tableau n° 4)

5.2.2.1. - La terre
.....

La terre constitue le principal moyen de production des paysans. L'agriculture de cette région, qui repose, nous le verrons, sur la pratique de la jachère, est consommatrice d'espace. Il est donc essentiel, pour bien comprendre l'agriculture, de bien cerner tous les problèmes liés à la terre.

Cependant, cette approche n'est pas facile, car la terre (prise au sens large du terme) est l'un des fondements culturels de ces sociétés. L'intégration de cette agriculture dans l'économie marchande a inévitablement bousculé quelque peu les traditions ; cependant, de nombreux interdits culturels liés à la terre demeurent, expliquant nos difficultés à recueillir certaines informations. C'est la raison pour laquelle nous présentons ici les indicateurs qui nous ont paru essentiels.

a/ Disponibilité en terres et conséquences :

Il convient tout d'abord de préciser ce que l'on entend par terres disponibles : une terre est considérée comme disponible lorsqu'elle n'est pas occupée par un système de cultures, la jachère de courte durée faisant partie, bien entendu de ce système. Il ne s'agit aucunement de terres vierges, d'accès libre, car toutes les terres sont appropriées. Elles appartiennent à la communauté ethnique large, à la communauté villageoise, à la famille élargie ou même à un individu contrairement à la règle coutumière selon laquelle la terre appartient aux ancêtres et ne peut être appropriée par un individu.

Les terres disponibles sont donc :

- soit des terres qui n'ont jamais été cultivées : mais ce cas de figure est, nous semble-t-il extrêmement rare dans cette région.
- soit de très vieilles jachères de 15/20 ans (voire davantage).

Le tableau n° 4 met globalement en évidence la très faible disponibilité en terres existant dans les villages enquêtés.

Dans tous les villages ADJAS ou EHOUES du MOYEN-MONO, il n'y a plus de terres disponibles à l'exception du village de SOSSOUHOE. Dans ce village, cependant, les terres disponibles sont de médiocre qualité (sols hydromorphes). (cf. Paragraphe 5.2.1.2.). C'est ce qui a justifié d'ailleurs le départ d'une population très importante implantée au village voisin de GAHONOU, il y a environ 6 ans.

VILLAGE D'ENQUÊTE	LA TERRE						LE TRAVAIL							CAPITAL FINANCIER		- OBSERVATIONS -			
	DISPONIBILITÉ TERRE POUR JEUNE DU VILLAGE		MODALITÉS ACCÈS AU FONCIER		OBLIGATION POUR LES JEUNES DE CULTIVER ALLEURS	SURFACE MOY./DP (ha)	FAMILLE	PROFESUS SEGMENTATION	SCOLARISATION	EMIGRATION DES JEUNES	AUTONOMIE DES FEMMES	ENTRAÏDE	MAIN D'OEUVRE SALARIÉE		PROBLÈMES SANTÉ		ORIGINE	ACTIVITÉS ANNEXES	RECOURS AU CRÉDIT
	JEUNE DU VILLAGE	MIGRANT	JEUNE DU VILLAGE	MIGRANT									DU VILLAGE	EXTERIEURE AU VILLAGE					
DJAKPODJI	++	++	D/H	L	NON	1,5-3	R	M ₂	1	0	Re	E	1	4 ⁽¹⁴⁾	TN	VP	2	V.U.	(14) KABYÉS & ÉHOUES des villages voisins.
LOM NAVA	++ ⁽⁴⁾	-	D/H	L	NON	1,5-2 ⁽¹⁰⁾	R	M ₂	0	0	Re	E.I	2	3 ⁽¹⁵⁾	T.N	VP/VA	3	VT	(4) Terres disponibles uniquement pour EWES du même clan. (10) population essentiellement jeune - (15) KABYÉS
SOSSOUHOÉ	+++	+++	D/H	E	NON	1,5-2 ⁽¹⁾	R	M ₂	0	0	Re ⁺	E	2	2 ⁽¹⁶⁾	T.N	VP	1	U.	(16) Les manoeuvres ne restent pas : manque d'eau.
ADJIKAMÉ	-	-	H/E/L	L	Oui ⁽³⁾	1,5-3	R	M ₂	1	2 ⁽¹¹⁾	Re ⁺	E	3	3 ⁽¹⁷⁾	T.N	VP/VA	2	V	(3) Les jeunes vont cultiver à ABOUDOTI (13 km) (11) manoeuvrage des jeunes - (17) ÉHOUES
ABAYAMÉ	-	-	H/E	E ⁽⁴⁾	NON	1,5-3	R	M ₂	0	0	Re	E	4	0	T.N	VP	2	V	(4) emprunt terre mais partage des palmiers -
ESSÉHOÉ	-	-	H	/	NON	1,5-2 ⁽²⁾	R	M ₂	0	0	Re	E	3	0	O	VP	3	VTU.	
AMÉDEGBÉ	-	-	H ⁽⁵⁾	/	Oui ⁽⁶⁾	1-3	R	M ₂	1	3 ⁽¹²⁾	Re	E	4	4 ⁽¹⁷⁾	TN	VP/VA	3	VT ⁽²¹⁾	(5) héritage après autorisation du propriétaire (12) Apprentissage (17) les jeunes cultivent à GILITO (40 km) (21) Tontine de 108 personnes
AFOTROKPE	-	-	H ⁽⁵⁾ /E	/	Oui ⁽⁷⁾	1-3	R	M ₂	0	3 ⁽¹⁴⁾	Re	E	4	3 ⁽¹⁷⁾	TN	VP	3	V	(7) Les jeunes vont cultiver à MONOTO (20 km)
KPATIVEMÉ	-	-	H ⁽⁵⁾ /E	/	NON	1-3	R	M ₂	1	1	Re	E	4	0	TN	VP/VA	2	V	
DJADÉHOÉ	+++	+++	D/H/L	L	NON	1,5-2	R	M ₂	1	0	Re	E	3	2	TN	VP/VA	4	V ⁽²²⁾	(22) sans intérêt. N'empruntent jamais aux autochtones
AMÉKOHÉ	-	-	H/E/L	L	Oui ⁽⁸⁾	3-4	R	M ₂	1	3 ⁽¹²⁾	Re	E	2	3 ⁽¹⁴⁾	TN	VP/VA	3	V	(8) Les jeunes vont cultiver à ATSAKÉLI (6 km)
ABOUDI KPE	++	+	D/H.	L	NON	3-4	R	PT	1 ⁽¹⁰⁾	0	Re	E.I	3 ⁽¹¹⁾	2 ⁽¹³⁾	TN	VP/VA	3	V	(10) 400 enfants KABYÉ. (11) femmes du village pour récolte du coton payées en nature. (13) ÉHOUES et KABYÉS restent pour saison de culture.
ASMANEKOPÉ	-	-	H/L	L	NON	2 ⁽¹⁾	R	M ₂	3	4 ⁽¹³⁾	0	E.I	1	2 ⁽²⁰⁾	O	VP	3	V	(13) Les jeunes participent aux EWALAS. (20) jeunes du Nord pendant vacances scolaires.
POUDÉ	++	+	H/E/L	L	NON	5-6 ⁽⁹⁾	R	M ₂	4	2 ⁽¹⁴⁾	Re	E.I	2	3 ⁽¹⁵⁾	TN	VP/VA	3	V	(9) non compris les dépendants familiaux.

LÉGENDE:

++: très grande disponibilité
 ++: disponibilité assez grande
 +: faible disponibilité
 -: aucune terre disponible

D: Défriche terres disponibles
 H: Héritage
 L: Location
 E: Emprunt

R: famille restreinte
 M₂: Séparation après le mariage
 PT: Plus tardive
 E: Entraide
 I: Invitation

Re: Relative
 Re⁺: peuvent faire des palmiers
 0: n'existe pas
 1: Marginal
 2: Peu important
 3: Moyennement important
 4: Très important

TN: Très Nombreux
 VP: Vente des produits végétaux
 VA: Vente des Animaux
 V: crédit sans intérêt entre les villageois
 U: Usuriers : commerçants - grossistes
 T: Tontine.

TABLEAU N°4: LES MOYENS DE PRODUCTION DES VILLAGES ENQUÊTES

Dans tous les villages du HAHO-EST, la situation est variable.

- le village d'AMEKOHOE, situé au centre de la zone d'immigration EHOUE est également saturé.

- à DJADEHOE, il y a une très grande disponibilité en terres. Une bonne partie de ces terres est cependant de moindre qualité, comme nous l'avons signalé au paragraphe 5.2.1.2.

- à ASMANEKOPE, village d'immigration KABYE, il n'y a plus de terres disponibles, bien que le village soit situé dans une zone moyennement peuplée et pas encore saturée. En fait les KABYES sont confinés dans des limites très précises, par les propriétaires EWES de la terre.

- les autres villages tous situés à l'Ouest de la région offrent une assez grande disponibilité en terres de qualité, c'est à dire en terres de savane à bonne capacité de drainage. Il convient cependant de préciser qu'une grande disponibilité en terres à l'échelle d'un village ne signifie pas que tous les paysans ont assez de terres. Il y a en fait, une disparité interne au village, dans ce domaine, comme l'illustre la situation rencontrée au village KABYE de POUDE.

Néanmoins, si les jeunes autochtones de ces villages trouvent facilement de la terre, il en est tout autrement des migrants pour lesquels l'accès à la terre est devenue plus difficile. Les paysans le reconnaissent et admettent leurs réticences malgré le principe coutumier selon lequel on doit toujours donner de la terre à l'étranger qui la demande.

Les EWES d'ABOUDIKPE reconnaissent même qu'ils acceptent de "donner" de la terre aux KABYES mais pas aux EHOUES. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point et d'expliquer cette attitude.

° Origines de la saturation foncière :

C'est dans les zones faiblement peuplées que l'on trouve les villages offrant la plus grande disponibilité en terres. Inversement, les villages situés dans les zones fortement peuplées, sont saturés.

L'augmentation démographique naturelle cumulée à celle d'origine migratoire a engendré la saturation foncière. A ce titre, les critères : densité de population et taux d'occupation du sol que nous avons utilisés pour la stratification de cette région, se sont révélés pertinents pour connaître la disponibilité en terres.

Cependant, ces critères ne sont pas suffisants, car ils ne renseignent pas sur les caractéristiques agronomiques des terres disponibles, sur leurs avantages et leurs inconvénients.

De ce point de vue, les villages de SOSSOUHOE et de DJADEHOE constituent une bonne illustration. Nous devons tenir compte de cet aspect dans la suite de l'exposé.

Un autre phénomène a accéléré la saturation foncière dans certains villages : l'essor de la culture cotonnière dans cette région au cours des cinq dernières années. Comme nous l'avons dit au paragraphe 3.3.2., le développement de la production cotonnière a été plus le fait de l'augmentation du nombre des producteurs que de l'accroissement de la surface cultivée par producteur. Ce développement s'est donc traduit par la mise en valeur de nouvelles terres, accélérant ainsi l'occupation de l'espace.

Signalons enfin le cas du village d'AMEKOHOE, situé à proximité d'une forêt classée. Cette forêt a été classée en 1983 : les paysans cultivaient dans cette forêt avant cette date. Ils en ont été chassés. Cette situation entraînant le repli des paysans sur un espace plus restreint, a bien entendu, accéléré le processus de saturation foncière.

° Conséquences de la saturation foncière :

Outre l'obligation pour les paysans (et notamment pour les jeunes) de mettre progressivement en valeur des terrains de moins en moins favorables à l'agriculture (mauvais drainage, engorgement, sols gravillonnaires), les premières conséquences de la saturation foncière sont les suivantes :

1/ Refus d'accueillir de nouveaux migrants (dans tous les villages saturés du MOYEN-MONO).

2/ Obligation pour les jeunes de quitter le village pour chercher des terres de culture comme c'est le cas dans quatre villages enquêtés : ADJIKAME, AMEDEGBE, AFOTROKPE et AMEKOHOE. Ces terrains sont généralement éloignés du village d'origine, ce qui rend impossible les déplacements quotidiens. Les jeunes quittent le village au moment de la mise en culture et séjournent sur ces terres pendant toute la saison de culture, revenant au village après la récolte ou à l'occasion d'un creux de travail.

REMARQUE : Les jeunes de DJAKPODJI quittent également le village et exploitent des terres situées à DEWE (20 Kms) ; mais ce départ n'est pas dû à la saturation foncière. Ces jeunes pratiquent la culture de l'igname. Les terrains de leur village étant peu propices à cette culture, ils se sont installés sur des terres favorables à l'igname.

La saturation foncière a d'autres conséquences sur les systèmes de culture dont nous reparlerons ultérieurement.

Enfin, l'augmentation de la pression foncière se traduit par une évolution des modalités d'accès au foncier, que nous allons présenter maintenant.

b/ Modalités d'accès au foncier :

Les modalités d'accès au foncier varient selon l'appartenance ethnique de la communauté villageoise et l'origine ethnique du candidat à l'installation.

° Dans les villages autochtones (EWES ou ADJAS), la terre appartient à la communauté villageoise ou au descendant direct du fondateur du village. Dans ce cas, un jeune du village qui souhaite s'installer accède à la terre :

- en défrichant un terrain quand il y a des terres disponibles, après avoir obtenu l'accord du Chef de terre (généralement le plus ancien descendant direct du fondateur du village). Celui-ci lui indique alors très précisément l'endroit où il pourra cultiver. Il en est ainsi dans les villages de DJAKPODJI, LOM NAVA, SOSSOUHOE et ABOUDIKPE.

- par héritage : c'est le fils aîné qui hérite de toutes les terres de son père. Il cède alors une parcelle à ses frères cadets en conservant le contrôle de tout le patrimoine. Le partage ne devient effectif qu'à la mort du père.

Au fur et à mesure que s'accroît la pression foncière, de nouveaux modes d'accès au foncier apparaissent :

- l'emprunt : un paysan emprunte un terrain à un autre paysan pour une ou plusieurs saisons de culture.
- la location : Le propriétaire de la terre loue un terrain à un paysan du village comme c'est le cas à ADJIKAME. Le loyer de la terre reste cependant modique quand la transaction concerne deux paysans de même ethnie. (50 Kg de maïs ou 2 000 FCFA - 40 FF - après la récolte du coton, quelle que soit la surface louée).

La monétarisation de la terre est un sujet absolument tabou car il y a un interdit culturel très strict sur ce point : la terre appartenant aux ancêtres, elle ne peut en aucun cas, faire l'objet de transactions financières et encore moins être vendue.

Les paysans parlent assez difficilement de la location de la terre : d'ailleurs pour eux, ce qu'ils reçoivent pour la location de la terre correspond davantage à un témoignage de reconnaissance de la part du locataire.

Par contre, les paysans se refusent à parler des achats et ventes de terres. Il est probable que ces formes d'acquisition du foncier n'aient pas cours dans les villages enquêtés. Nous savons cependant, qu'elles existent à proximité des centres de peuplement important de cette région : NOTSE, TADO.

Dans les villages autochtones, un migrant accède à la terre :

- par la location : le loyer de la terre est alors plus élevé que dans le cas précédent : un sac de 100 Kg de maïs quelle que soit la surface louée. C'est le cas à DJAKPODJI où la terre est louée à des KABYES et des EHOUES (de KPOVE) ou a ABOUDIKPE. Dans ce village en plus du loyer payé en nature, les locataires KABYES doivent fournir au cours de l'année un certain nombre de journées de travail au propriétaire.
- par emprunt : sans contre partie quand il y a suffisamment de terres disponibles (SOSSOUHOE).

° Dans les villages allochtones, la terre appartient également à la communauté ethnique autochtone ou au descendant direct du fondateur du village, si celui-ci était autochtone (EWE ou ADJA).

A l'origine, les allochtones ont accédé à la terre sur simple demande aux autochtones ; en signe de reconnaissance, ils donnaient aux propriétaires de la terre une ou deux bouteilles de SODABI (alcool de vin de palme, dont nous reparlerons) et quelques tubercules d'igname.

Dans ces villages, les modalités actuelles d'accès au foncier varient selon plusieurs cas de figure :

. Chez les EHOUES, qui se sont installés auprès du propriétaire de la terre, les fils aînés héritent des terres de leur père et redistribuent ensuite à leurs frères cadets. Mais cette reprise n'a lieu qu'après autorisation du propriétaire descendant direct du fondateur. Cette autorisation est généralement accordée et est purement symbolique. C'est le cas dans les villages d'AMEDEGBE, AFOTROKPE et KPATIVEME.

Dans d'autres villages d'installation plus récente, les paysans, toujours considérés comme des allochtones par les propriétaires autochtones, louent la terre : il en est ainsi à DJADEHOE et à AMEKOHOE. Le loyer de la terre est généralement réglé en nature et varie : un sac de 100 Kg de maïs ou 2 bouteilles de bière et 1 000 FCFA à la récolte du coton. Bien entendu dans ces villages les fils aînés héritent également de leur père mais ils continuent à verser un loyer au propriétaire.

Dans ces villages, les prêts de terre entre paysans avec ou sans contre partie (bouteilles de SODABI) sont également assez fréquents.

Les EHOUES, qui ont eux-mêmes créés leurs villages sur un site vierge, ont acquis au fil du temps un comportement autochtone et dans ce cas, l'accès au foncier suit les mêmes règles que celles en vigueur chez les autochtones. Cette situation se rencontre dans les villages d'ESSEHOE et d'ABAYAME. Dans ce village d'ailleurs les paysans prêtent de la terre à d'autres EHOUES, en contre partie du partage des palmiers au moment de l'abattage, 2/3 pour l'emprunteur, 1/3 pour le propriétaire.

. Dans les villages KABYES enquêtés, nous trouvons deux situations différentes :

- le don symbolique de quelques pintades et quelques tubercules d'igname, au propriétaire de la terre en contre partie de son utilisation. Ces dons ne sont pas réguliers, mais ont lieu à l'occasion des funérailles d'un membre de la famille du propriétaire.

Ce cas de figure se rencontre à POUDE, village de création très ancienne. Dans ce village, ce sont les mêmes modes d'accès au foncier que ceux en cours dans les villages autochtones : héritage au fils aîné, prêts entre villageois...

- la location de la terre est la règle dans les villages d'installation plus récente (ABOUDIKPE, ASMANEKOPE). En plus de ce loyer, les KABYES doivent fournir un certain nombre de journées de travail au propriétaire EWE. Il est difficile d'évaluer l'importance de la force de travail fournie. Certains paysans nous ont parlé de "quelques journées par an". D'autres par contre, nous ont dit que c'était "à la demande du propriétaire".

Nous comprenons mieux maintenant, ce qui pousse les EWES d'ABOUDIKPE à accepter les migrants KABYES sur leurs terres et à refuser l'installation des EHOUES. Ces derniers, beaucoup moins "maléables" que les KABYES, refuseraient sans aucun doute de travailler pour le propriétaire, en contre partie de l'utilisation de la terre.

Dans les villages allochtones d'installation plus récente, les nouveaux arrivants doivent généralement louer la terre en s'adressant au propriétaire autochtone. La forme du loyer évolue : jusqu'à présent, nous avons parlé d'un versement en nature (maïs, volailles, tubercules d'igname). Le paiement d'un loyer en espèces fait son apparition.

C'est ainsi qu'à DJADEHOE, les propriétaires demandent une somme de 10 000 FCFA (200 FF) par an au locataire. Il est intéressant de constater que cette évolution n'est pas liée à l'augmentation de la pression foncière puisque dans ce village, il y a beaucoup de terres disponibles (certes pas toutes de bonne qualité).

En conclusion, nous pouvons dire que les paysans allochtones, (EHOUES ou KABYES) installés depuis très longtemps, ont adopté un comportement autochtone vis à vis du foncier. Dans les villages allochtones de création plus récente, la location de la terre est la règle générale. Encore versé en nature dans de nombreux villages, le loyer a tendance à évoluer vers une forme plus monétarisée : le paiement en espèces notamment par les nouveaux arrivants. A ce loyer, il faut ajouter, dans les villages KABYES la fourniture au propriétaire d'une force de travail dont il est difficile d'évaluer l'importance.

° Comment les femmes accèdent-elles à la terre ?

Comme nous le verrons par la suite, les femmes, quelle que soit leur appartenance ethnique, (à l'exception de celles de certains villages KABYES-LOSSOS) cultivent une parcelle individuelle. Elles accèdent à la terre en demandant une parcelle à leur mari. La terre leur est prêtée mais en aucune façon donnée.

En contre partie, la femme devra travailler sur le champ du mari. De plus, elle devra parfois acheter, sur ses propres revenus, les condiments (ingrédients de toute nature incorporés aux différents plats pour les agrémenter) pour nourrir le mari (cas de DJAKPODJI). Cette contre partie peut même aller jusqu'au versement d'un véritable loyer au mari. (1/2 sac de maïs) - (cas signalé dans certains villages EHOUES, situés près d'ASRAMA, mais que nous n'avons pas rencontré au cours de notre enquête).

Signalons enfin, que les filles n'héritent jamais des terres de leur père, cela pour éviter qu'une personne extérieure à la communauté ethnique ou villageoise s'approprie la terre par mariage.

C/ La surface moyenne par unité de production :

Ce critère est extrêmement difficile à appréhender par le type d'enquête que nous avons effectuée. Les données que nous avons recueillies au niveau village sont peu précises. Leur faible fiabilité rend donc hasardeuse, toute tentative de comparaison entre les villages et nous ne nous engagerons pas sur cette voie, préférant en rester à des idées plus générales.

1) l'agriculture de cette région est, nous l'avons dit exclusivement manuelle. La surface cultivée par une unité de production (U.P.) dépend donc essentiellement :

- des possibilités d'occupation de l'espace et d'extension.
- de la force de travail que le Chef d'U.P. peut mobiliser.

Cette force de travail peut avoir plusieurs origines :

- familiale, parallèlement à l'accroissement des besoins de l'U.P., la surface de celle-ci augmente avec l'augmentation du nombre d'épouses du Chef d'U.P. et d'enfants en âge de travailler. Rappelons à ce propos que la polygamie est l'une des bases de l'organisation sociale des ethnies de cette région. Il nous a semblé que la polygamie était plus prononcée chez les EHOUES que dans les autres groupes ethniques.
- communautaire : systèmes d'entraide.
- ou salariée.

2) Nos enquêtes ne nous ont pas conduits à examiner dans le détail la trajectoire des exploitations. L'étude faite par B. TRIOMPHE (1986) dans le village de KPOVE, apporte à ce sujet, des informations extrêmement précises et intéressantes.

3) Nous avons dit, à plusieurs reprises que le développement de la culture cotonnière n'était pas le fait de l'augmentation de la surface cultivée par producteur. Cependant une unité de production comprend plusieurs catégories de producteurs : le Chef de l'U.P., sa ou ses épouses et les dépendants familiaux (jeunes hommes célibataires).

Ces producteurs exploitent des parcelles individuelles pour leur propre compte, et sont donc dans certaines limites autant de producteurs indépendants, pratiquant pour la plupart la culture du coton. Le développement du coton a donc entraîné une augmentation de la surface cultivée par unité de production, considérée dans sa globalité.

4) Quand il y a suffisamment de terres disponibles d'accès facile (sans frein des autochtones), la surface moyenne cultivée par U.P. est plus élevée chez les KABYES-LOSSOS que chez les autochtones voisins. C'est en particulier le cas au village de POUDE.

Cette situation est confirmée par les travaux de A.M. PILLET-SCHWARTZ (1984) sur les migrations des KABYES et LOSSOS.

5.2.2.2. - Le travail

Dans une région, où l'agriculture est exclusivement manuelle et où l'on pratique certaines cultures très exigeantes en main d'oeuvre (comme le coton), le travail apparaît comme un élément déterminant et fondamental à prendre en compte dans l'étude des systèmes de production.

En effet, la possibilité de mobiliser au moment opportun une force de travail de qualité et en quantité suffisante, sera à l'évidence une condition essentielle de réussite.

Cette force de travail peut avoir, nous l'avons vu, plusieurs origines : familiale, communautaire ou salariée. Après avoir présenté ces différentes formes, nous examinerons les facteurs qui limitent ou au contraire favorisent leur utilisation.

a/ Force de travail d'origine familiale :

. Processus de segmentation - Famille élargie/Famille restreinte

La famille restreinte est la règle générale dans tous les villages étudiés, quelle que soit l'appartenance ethnique.

La segmentation se produit aussitôt après le mariage, ou dans l'année qui suit. Chez les KABYES, cette séparation intervient après le mariage et la cérémonie du WA qui a lieu tous les cinq ans en pays KABYE et au cours de laquelle les jeunes mariés doivent suivre les rites d'initiation à la vie adulte.

Au village d'ABOUDIKPE, la segmentation est plus tardive, autant chez les EWES (8 ans après le mariage) que chez les KABYES (4 ans après le mariage : "le temps" nous ont dit les paysans "que le fils puisse agrandir son exploitation pour subvenir aux besoins de sa famille"). Ce village constitue une curieuse exception qui est probablement un vestige du passé.

Autrefois, en effet la séparation était bien plus tardive dans toutes les ethnies : elle intervenait 6 à 10 ans après le mariage ; le premier enfant en âge de travailler restait aux côtés de son grand père, prenant ainsi le relais de la force de travail.

Les EHOUES trouvaient un autre avantage à retarder la séparation. En effet dans cette ethnie, le mariage représente une somme d'argent très importante dont nous aurons l'occasion de reparler. Le maintien prolongé des nouveaux époux auprès du père permettait à celui-ci d'"amortir" en quelque sorte l'argent investi dans la dot, par l'utilisation de la force de travail de son fils et surtout de l'épouse.

Si le mariage marque la séparation effective, les jeunes acquièrent cependant une certaine autonomie bien avant. En effet, dans la plupart des villages, les dépendants familiaux (surtout les jeunes hommes) exploitent une parcelle individuelle pour leur propre compte. Deux villages font exception à cette règle : ABOUDIKPE et POUDE occupés essentiellement par des KABYES. Dans ces villages, les jeunes célibataires n'ont pas de parcelles propres et travaillent donc en permanence avec leur père. (Dans le village KABYE d'ASMANEKOPE, des célibataires ont des exploitations mais ce sont de jeunes migrants dont les parents sont restés aux pays).

Dans les autres villages (EWES, ADJAS ou EHOUES), les jeunes garçons surtout - mais également les jeunes filles chez les EHOUES d'AFOTROKPE, d'AMEDEGBE et d'AMEKOHOE - cultivent une parcelle pour leur propre compte, dès l'âge de 10/15 ans (quelquefois un peu plus tard). Ce sont en règle générale, des parcelles de 0,25 à 0,5 Ha pouvant atteindre néanmoins 0,75 Ha - voire 1 Ha - (jeunes hommes uniquement) dont le produit sert à couvrir leurs propres dépenses :

- achat de pagnes, de chaussures pour les jeunes filles
- construction d'une case en prévision du mariage, achat d'un moyen de locomotion,... chez les jeunes EWES
- construction d'une case et constitution du capital (achat d'animaux et épargne) nécessaire au paiement de la dot chez les ADJAS et les EHOUES.

REMARQUE : Il nous paraît nécessaire à ce stade de l'exposé de faire une petite digression sur le mariage dans ces ethnies.

Parfois la dot (payée aux parents de la jeune fille) est réglée tout ou partie par le père du jeune marié, mais ce n'est pas toujours le cas ; cela dépend de l'état des relations (bon ou mauvais) qui les unissent.

Nous ne détaillerons pas les différents éléments qui constituent la dot et dont la liste est semble-t-il, très établie. Contentons nous d'indiquer son montant qui varie de 100 000 FFCA (2 000 FF) chez les ADJAS à 200 000 FCFA voire 300 000 FCFA (6 000 FF) chez les EHOUES (pour fixer les idées rappelons nous que le revenu brut d'un Ha de coton qui produit 1 tonne/Ha est de 105 000 FCFA).

Bien entendu, le jeune ne dispose pas d'un tel capital. Il devra emprunter le plus souvent à son père (qui emprunte à son tour s'il ne dispose pas des fonds nécessaires). Puis le jeune devra rembourser les sommes empruntées généralement après la récolte du coton et pendant plusieurs campagnes.

Cette digression nous éclaire sur un certain nombre de points :

- on comprend aisément que dans ces conditions le jeune cherche à cultiver très tôt pour son propre compte afin de réunir une partie du capital nécessaire à son mariage. Son choix portera, logiquement sur les cultures qui procurent les revenus les plus sûrs et les plus élevés (coton).

Mais, c'est un cercle vicieux, car plus il exploite pour son propre compte, moins il est disponible pour travailler sur le champ de son père et plus les relations se dégradent entre eux. Le père sera donc de moins en moins disposé à payer tout ou partie de la dot et le jeune aura un besoin accru d'argent.

- contrairement aux apparences, ce capital ou son remboursement ne constituent pas des dépenses improductives. Il représentent, en fait un "investissement" qui sera "amorti" par l'utilisation de la force de travail de la femme ADJA ou EHOUE.

Le fait que les dépendants familiaux exploitent leurs propres parcelles ne signifie nullement qu'ils ne sont pas tenus de travailler sur le champ de leurs parents : les fils travaillent aux côtés de leur père, les filles aident leur mère après avoir travaillé sur le champ de leur père.

Cependant, cela introduit un facteur limitant dans l'utilisation de la force de travail familiale mobilisable par le Chef de l'unité de production. Examinons à présent les autres facteurs qui peuvent influencer sur la disponibilité de cette force de travail.

. Scolarisation

Un effort très important a été entrepris au TOGO il y a une quinzaine d'années dans le domaine de l'alphabétisation et la scolarisation des enfants. Les campagnes ont été équipées de très nombreuses écoles. Ces efforts ont porté rapidement leurs fruits, augmentant considérablement le taux de scolarisation. D'ailleurs, dans tous les villages enquêtés, nous avons rencontré des adolescents qui ont bénéficié de cette évolution.

Cependant, depuis quelques années, on assiste à une déscolarisation très importante dans certaines régions (dont celle de NOTSE). Nos enquêtes confirment ce phénomène (cf. Tableau n° 4).

A l'exception des 2 villages KABYES d'ASMANEKOPE et de POUDE, les enfants des autres villages ne vont pas à l'école (le symbole "1" utilisé dans le tableau représente moins de 10 enfants sur une ou plusieurs centaines que compte le village) - (cf. Travaux d'O. FARY, 1986).

Ce phénomène fait l'objet d'une étude actuellement menée par MF. LANGE, sociologue à l'ORSTOM-LOME. Plusieurs hypothèses ont été avancées pour l'expliquer : l'école, considérée comme un élément déstabilisateur de la cellule familiale et réducteur de la force de travail, pas d'avenir pour les enfants dans la fonction publique...

Il ressort de nos enquêtes que c'est principalement pour maintenir la force de travail que les villageois refusent d'envoyer leurs enfants à l'école. Ils disent également "ça ne sert à rien ; ceux qui sont allés à l'école n'ont pas trouvé de débouchés".

. Emigration des jeunes :

Un autre phénomène va limiter la force de travail disponible : l'émigration des jeunes qui a lieu dans six villages enquêtés. Il faut cependant distinguer :

- l'émigration définitive, conséquence de la saturation foncière. Il y a d'ailleurs une assez bonne correspondance entre l'obligation pour certains jeunes d'aller cultiver ailleurs par manque de terres et l'émigration d'autres (à finalité différente). Les deux phénomènes se rencontrent simultanément dans les mêmes villages (à l'exception de POUDE). Les jeunes qui émigrent vont en apprentissage (mécanicien, chauffeur, maçon...). Ils quittent donc en principe définitivement l'agriculture.

Cette orientation résulte d'un choix délibéré fait par leurs pères, conscients qu'il n'y a plus de terres disponibles pour les accueillir. L'apprentissage représente une charge financière très importante pour les paysans (80 à 100 000 FCFA pendant les 3 années de sa durée). Ce qui nous incite à penser que cette orientation ne correspond pas au simple souhait des adolescents.

- l'émigration temporaire, également liée au manque de terre. Elle touche des jeunes qui partent faire du manoeuvrage (défriche, sarclage...) dans d'autres régions (TSEVIE). Cette situation se rencontre à ADJIKAME et à POUDE.

- l'émigration temporaire, indépendante des problèmes fonciers et qui a lieu au village KABYE d'ASMANEKOPE. Tous les ans, les jeunes du village (25-30 ans) remontent au pays KABYE pour participer à la grande fête des EWALAS : ce sont les luttes traditionnelles qui rassemblent toute la jeunesse KABYE pendant une dizaine de jours au cours du mois de juillet (cette année, du 10 au 19 juillet).

Cette émigration n'est pas sans conséquence sur l'activité agricole, en effet, c'est à cette période de l'année que l'on effectue le semis du coton, après nous le verrons, un sarclage. Dans certains villages, les jeunes n'ont pas le temps de sarcler avant de partir pour les EWALAS. Leurs femmes sèment alors le coton parmi les mauvaises herbes.

Cette émigration se produit semble-t-il, uniquement dans les villages d'installation récente dans lesquels les jeunes entretiennent encore des liens culturels très forts avec leur pays d'origine. On ne la rencontre pas dans les villages KABYE de création très ancienne (ABOUDIKPE, POUDE).

. Dépendance et autonomie des femmes :

A l'exception du village KABYE d'ASMANEKOPE, les femmes mariées de tous les villages enquêtés exploitent une parcelle pour leur propre compte.

Dans leur pays d'origine, les femmes KABYE (à la différence des femmes LOSSO) - (cf. Les travaux d'AM. PILLET-SCHWARTZ, 1984) ne participent pas aux travaux champêtres. Elles s'affairent aux différentes tâches domestiques, vont chercher l'eau et moudre le grain.

Dans les villages d'immigration, la situation est différente et les femmes sont davantage impliquées dans la production agricole.

- à ASMANEKOPE, de création récente, elles aident leurs maris aux travaux des champs, mais n'ont pas de parcelles propres.

- dans les villages de création très ancienne (ABOUDIKPE et POUDE), elles exploitent leurs propres parcelles mais n'y font pas de coton.

Cette évolution, qui diffère selon l'ancienneté d'installation des migrants traduit, une fois de plus, la tendance à l'adoption par les communautés allochtones, d'un mode d'organisation sociale comparable à celui qui est en vigueur chez les autochtones.

Cependant, le fait que les femmes mariées cultivent pour leur propre compte une parcelle (0,25/0,5 Ha) ne veut pas dire qu'elle sont autonomes. Leur autonomie (peut être un peu plus marquée chez les ADJAS) est, en fait, toute relative pour plusieurs raisons :

1) D'abord, et nous l'avons dit, la terre leur est prêtée et à ce titre, elles ne peuvent pas y faire toutes les cultures de leur choix comme par exemple, le palmier à huile, cher aux ADJAS et aux EHOUES (sauf dans les deux villages ADJAS enquêtés) ; cette interdiction d'implanter des palmiers est un verrou de sécurité vis à vis du foncier.

En effet, outre ses fonctions économiques, le palmier marque l'appropriation des terres ; et comme nous a dit un paysan EHOUE "les femmes viennent d'ailleurs ; elles n'ont pas amené la terre avec elles. Si on leur donnait l'autorisation de mettre des palmiers sur leurs parcelles, leurs frères pourraient revendiquer la propriété des palmiers et par voie de conséquence, s'approprier la terre".

Dans la plupart des cas, les femmes sont obligées de faire du maïs car une partie de leur grenier devra servir à l'alimentation de la famille. Le grenier à maïs des femmes sera même parfois consommé le premier comme c'est le cas à KPATIVEME.

2) Ensuite la femme doit, sur ses propres revenus assurer certaines dépenses : ses propres dépenses et celles de leurs filles (habillement, santé...), mais également comme nous l'avons vu, achat des condiments pour nourrir la famille (en contre partie du prêt de la terre).

3) Enfin, et c'est là le point le plus important qui touche à l'utilisation de la force de travail, les femmes dépendent étroitement de leur mari pour le travail. En effet, le travail qu'elles effectuent sur leur parcelle vient en plus et après celui qu'elles doivent faire sur les champs des hommes. Le travail sur le champ du mari est prioritaire (brûlis après défriche, semis, sarclage...). Il y a parfois une certaine réciprocité dans le travail, les maris aidant les femmes sur leurs parcelles pour le défrichement ou le déracinement des cotonniers ; (ce sont les travaux exigeant le plus de force); cette réciprocité n'est cependant, pas générale.

Signalons, enfin qu'à l'exception des femmes KABYES, les femmes mariées des autres ethnies font pour la plupart du coton sur leurs parcelles.

. Les activités annexes à l'agriculture :

Ces activités (transformation, commerce), que nous examinerons au chapitre 5.2.2.3., sont principalement exercées par les femmes. Elles réduisent la force de travail mobilisable au sein de l'U.P. pour les activités de production.

CONCLUSION SUR LA FORCE DE TRAVAIL D'ORIGINE FAMILIALE

Dans tous les villages étudiés, la famille restreinte est la règle, la segmentation étant beaucoup plus précoce qu'autrefois et intervenant juste après le mariage.

Dans les villages KABYES, les Chefs de l'U.P. disposent de la totalité de la force de travail des jeunes jusqu'à la séparation.

Chez les autres ethnies, les dépendants familiaux (principalement les jeunes hommes célibataires) et les femmes mariées exploitent une parcelle pour leur propre compte, réduisant ainsi la force de travail mobilisable par le Chef de l'U.P.

Dans les autres villages KABYES installés depuis très longtemps, les femmes cultivent également leur propre parcelle mais ne font pas de coton.

Cette réduction de la force de travail consentie par le Chef de l'U.P. n'est cependant pas gratuite.:

- le travail sur son champ reste prioritaire
- la femme doit, sur les revenus de ses parcelles, assurer certaines dépenses de la famille
- le Chef de l'U.P. se sent moins directement concerné par les dépenses de ses fils leur transférant tout ou partie des charges qui lui incombaient autrefois. Cela va jusqu'à la diminution - voire la suppression - chez les ADJAS et les EHOUES, de sa participation financière aux dépenses du mariage.

La scolarisation est très limitée dans cette région et ne constitue pas un facteur réducteur de la force de travail familial excepté chez les KABYES.

Par contre l'émigration des jeunes diminue la quantité de main d'oeuvre disponible ; cette émigration d'abord temporaire puis définitive est une conséquence de la saturation foncière. Dans les villages KABYE d'installation récente, les jeux traditionnels (EWALAS) ramènent tous les ans au pays d'origine, les jeunes migrants.

Enfin, les activités annexes à l'agriculture qu'exercent les femmes interfèrent de façon non négligeable sur la disponibilité de leur force de travail pour les activités de production.

b/ Force de travail d'origine communautaire : les systèmes d'entraide :

Dans tous les villages enquêtés, l'entraide (qui implique la réciprocité du travail) est très fréquente. Généralement, l'entraide n'est pas mixte, les hommes s'entraident entre eux, les femmes entre elles.

Une autre forme de travail communautaire existe : l'invitation. Dans ce cas, le paysan qui invite doit fournir la nourriture et la boisson à ceux qui travaillent chez lui. L'invitation est exceptionnelle dans certains villages EHOUES ; utilisée par certains paysans âgés ou malades.

Par contre, l'invitation est très répandue chez les KABYES et les EWES qui les cotoient. Chez les KABYES, ce système est à la base de leur organisation du travail et joue un rôle prépondérant dans l'organisation sociale. A la fin de la journée de travail en commun, les KABYES se retrouvent pour boire le TCHOUKOUTOU (bière de sorgho).

C'est ce qui explique l'intérêt des KABYES pour le sorgho, au delà du fait qu'il est à la base de leur alimentation. Les EWES invitant également les KABYES, doivent leur fournir du TCHOUKOUTOU : c'est l'une des raisons pour lesquelles, ils cultivent aussi le sorgho.

Les principaux travaux effectués en commun sont les suivants : défrichage, sarclage, récolte du coton.

C/ Force de travail salariée :

La force de travail d'origine familiale et communautaire ne suffit pas pour faire face à la quantité de travail qu'exige la conduite des cultures. Aussi, dans tous les villages, les paysans ont-ils recours à la main d'oeuvre salariée.

Cette main d'oeuvre peut également avoir plusieurs origines :

- interne au village
- extérieure au village

Nos enquêtes ne nous ont pas permis d'évaluer précisément la part relative de chaque forme de salariat et l'ordre de grandeur que nous donnons dans le tableau n° 4 n'est qu'une appréciation qui résulte de nos discussions avec les paysans.

° La main d'oeuvre salariée interne au village se compose :

- des manoeuvres individuels. Ce sont des paysans qui, n'ayant pas une surface suffisante ou devant faire face à un besoin urgent d'argent, travaillent pour d'autres contre un salaire.
- des groupes de jeunes. Ce sont des jeunes du village qui constituent un groupe de travail. Le groupe se réunit en principe à un jour fixe de la semaine et comprend de 10 à 20 personnes. Il peut y avoir plusieurs groupes dans le même village. Cette forme de manoeuvrage est très répandue chez les EHOUES. Elle existe également chez les ADJAS, les EWES et les KABYES installés depuis longtemps (pas chez les KABYES d'installation récente).
- des femmes du village ou du village voisin pour la récolte du coton.

° La main d'oeuvre salariée extérieure au village peut être occasionnelle (travail déterminé) ou quasi permanente (saison de culture).

Les manoeuvres sont le plus souvent des allochtones sans terres (KABYES dans l'Ouest de la région ou EHOUES dans la partie centrale et Est de la zone) qui proposent leur force de travail en allant de village en village.

Pour les KABYES venus du Nord, la saison de manoeuvrage est souvent à l'origine d'une installation, leur "patron" leur accordant à l'issue de cette période, une parcelle de terre.

Remarquons qu'au village d'ASMANEKOPE, les salariés utilisés sont des adolescents scolarisés venus du pays KABYE qui font le manoeuvrage pendant les vacances scolaires.

Bien que les responsables du développement agricole nous aient signalé les difficultés que rencontrent certains paysans dans le recrutement des manoeuvres, en raison de leur rareté, nous n'avons pas constaté ce phénomène au cours de nos enquêtes.

Le tableau n° 4 confirme ce que nous avons dit au paragraphe 5.2.1.1. : dans certains villages, le mauvais approvisionnement en eau limite l'utilisation de la main d'oeuvre salariée extérieure (SOSSOUHOE, DJADEHOE et ABOUDIKPE).

Les travaux effectués par cette main d'oeuvre, sont les suivants : défrichage, billonnage, sarclages, récolte du coton et déracinement des cotonniers.

Notons que la plupart des femmes mariées qui exploitent leur propre parcelle font appel aux manoeuvres (notamment celles qui font du coton).

Dans toute la zone d'agriculture sur billons (cf. Carte n° 10), les autochtones EWES font appel aux manoeuvres KABYES pour effectuer le billonnage des terres.

L'emploi de la main d'oeuvre salariée suppose évidemment que le paysan dispose de ressources pour la rémunérer. Le tableau suivant permet de se faire une idée du coût du manoeuvrage.

VILLAGE \ TRAVAUX	DEFRICHEMENT	BILLONNAGE	SARCLAGE	RECOLTE COTON RENDEMENT 1 T / Ha	DERACINEMENT DES COTONNIERS
DJAKODJI	11 200	12 000	4 800	15 000	5 600
LOM NAVA			4 500		
SOSSOUHOE	16 000		5 600	10 000	7 200
ADJIKAME	16 000		10 000	15 000	12 800
ABAYAME	16 000		8 800	15 000	11 200
ESSEHOE			4 800		
AFOTROKPE	8 800		3 200	12 500	4 000
DJADEHOE	16 000		5 600	15 000	
AMEKOHAE	21 600		8 000	15 000	9 600
ABOUDIKPE	8 800	16 000	6 400		8 000
ASMANEKOPE	16 000	14 000			12 000
POUDE	8 000	10 000	3 500		

(Les valeurs sont exprimées en francs CFA par Ha)

100 FCFA = 2 FF

- NB : 1) Les données sont conformes à celles établies par l'unité de suivi évaluation du P.D.R.N. (rapport O. FARCY et collaborateurs, 1986).
- 2) Pour fixer les idées, rappelons que le salaire mensuel minimum au TOGO est actuellement de 12 400 FCFA.

Nous n'avons pas l'intention d'établir une comparaison entre les villages sur la base de ce critère. Restons en aux remarques suivantes :

1/ - le coût de la main d'oeuvre varie énormément d'un village à l'autre, pour le même travail, à l'exception de la récolte du coton dont la tarification est plus uniforme.

2/ - La main d'oeuvre salariée coûte cher (en particulier pour les travaux de défrichage, de billonnage et de récolte du coton).

3/ - Dans certains villages, l'une des premières utilisations des revenus des paysans, notamment après la vente du coton, est la constitution de l'épargne nécessaire à la rémunération de la main d'oeuvre pour la campagne suivante.

4/ - Cette épargne n'est généralement pas suffisante et les paysans sont souvent obligés de mobiliser les autres formes d'épargne. Ils vendent notamment leurs animaux (petits ruminants) et il est intéressant de constater que cette offre d'animaux au moment de la récolte du coton provoque une chute importante des cours des petits ruminants.

5/ - Il semble que les EHOUES fassent davantage appel que les autres à la main d'oeuvre salariée interne au village : sous la forme des groupes de jeunes.

En conclusion, on peut dire que le recours à la main d'oeuvre salariée est général dans tous les villages étudiés qu'elle soit interne au village ou d'origine extérieure. Plusieurs facteurs viennent limiter son utilisation :

- 1 - la quantité de force de travail d'origine familiale ou communautaire déjà existante.
- 2 - son coût, en particulier pour certains travaux.
- 3 - les mauvaises conditions d'accueil des manoeuvres (problème de l'eau).

d/ Etat de santé des paysans :

Après avoir vu les différentes formes de force de travail mobilisable, nous devons examiner leur efficacité et les facteurs qui limitent leur capacité d'action : parmi ces facteurs la déficience de la santé constitue un paramètre essentiel à prendre en compte.

A l'exception de deux villages, où semble-t-il, il n'y a pas de problème de santé, les paysans des autres villages sont tous confrontés à de nombreuses difficultés dans ce domaine, dont les principales sont les suivantes :

- paludisme, hernie, ver de Guinée (déjà signalé au paragraphe 5.2.1.1. d), onchocercose, parasitisme digestif, maladies infantiles et lèpre (dans certains villages).

Ces maladies, dont certaines sont mortelles, ont plusieurs conséquences sur l'activité agricole :

1 - Elles réduisent considérablement la capacité de travail des paysans

2 - Elles entraînent des dépenses souvent très importantes, de l'ordre de 30/40 000 FCFA par famille et par an. Ces sommes correspondent aux frais médicaux, mais également aux dépenses occasionnées par les indispensables cérémonies : achat d'animaux (volailles, petits ruminants) qui seront sacrifiés au fétiche, pour garantir la guérison.

3 - Certaines de ces maladies engendrent des handicaps (cécité, infirmité) qui rendent impossible toute activité physique. Ces personnes invalides (souvent âgées, mais pas toujours) sont généralement prises en charge par la collectivité villageoise.

Pour diverses raisons, il peut arriver que cela ne soit pas le cas : l'élevage des petits ruminants ou des porcs constituent alors leur seule ressource, et nous verrons que dans certains villages, l'avenir de l'élevage est compromis, fragilisant ainsi encore davantage le devenir de ces handicapés.

5.2.2.3. - Le capital financier

.....

Nous venons de voir que les paysans devaient mobiliser à certaines périodes de l'année des ressources monétaires importantes, en particulier pour rémunérer la main d'oeuvre salariée. Ces ressources monétaires peuvent avoir plusieurs origines que nous allons présenter maintenant.

a/ La vente des produits agricoles :

C'est bien entendu la principale ressource monétaire des paysans ; les cultures de rente, procurant d'après les paysans un revenu supérieur à celui obtenu par la vente des animaux. Nous avons demandé aux paysans de classer les cultures par ordre d'importance des revenus qu'elles apportent ; voici leur réponse : (les numéros indiquent l'ordre du classement).

	COTON	PALMIER (1)	NIEBE	IGNAME	ARACHIDE	SORGHO	MANIOC	MAIS	RIZ
DJAPODJI	2	1		3				4	
LOM NAVA	1			3				2	
SOSSOUHOE	2	1	3		4				
ADJIKAME	2	1			3			4	
ABAYAME	3	1	2		4				
ESSEHOE	1		3		2				
AMEDEGBE		1			2				
AFOTROKPE	2	1			3				
KPATIVEME	1	2	3				4		
DJADEHOE	3	1			4		2		
AMEKOHAE	1	2	5		4			3	
ABOUDIKPE	1								
ASMANEKOPE	1					3		2	
FOUDE	2		1						3

TABLEAU N° 5 : Classement des cultures par ordre d'importance du revenu.

(1) Il est évident que le palmier produisant au bout de 15 - 20 ans, ne peut procurer de revenus aux tout jeunes exploitants (sauf en cas d'héritage d'une palmeraie).

Il est évidemment prématuré de commenter le tableau avant d'avoir présenté les systèmes de culture existant dans ces différents villages ; nous pouvons néanmoins souligner les points suivants :

1 - La forme du revenu est différente selon les cultures : ponctuelle et sûre dans le cas du coton, plus étalée dans le temps et dépendant du cours du marché pour les autres cultures. Ces différences, auxquelles les paysans sont sensibles, vont influencer sur le choix des cultures

Selon les spéculations, les disponibilités monétaires des paysans connaîtront une fluctuation plus ou moins grande au cours de l'année.

2 - A l'exception de trois villages (dont celui d'AMEDEGBE ou l'on ne fait pratiquement pas de coton), le coton confirme sa bonne place de culture de rente dans cette région.

3 - Le coton est classé après le palmier chez les ADJAS et les EHOUES prouvant une nouvelle fois l'intérêt tout particulier de ces ethnies pour cette culture pérenne.

4 - Les tubercules sont peu cités comme culture de rente sur l'ensemble des villages enquêtés, à l'exception :

- de l'igname chez les EWES
- du manioc à DJADEHOE et à KPATIVEME

5 - L'arachide et le niébé se partagent la 3ème ou 4ème place des cultures de rente de la région (sauf dans la région de KPEKPLEME où l'arachide vient juste après le palmier).

6 - Il semble que chez les KABYES, les cultures de rente soient moins diversifiées que chez les autres groupes ethniques.

b/ Les activités annexes à l'agriculture

Bien qu'il soit difficile d'évaluer l'importance des ressources que procurent les activités annexes, para ou extra-agricoles, par ce type d'enquêtes, il ressort des réponses des paysans à ce sujet et de la visite "d'état des lieux" que nous faisons systématiquement dans tous les villages, que :

- les revenus de ces activités sont bien inférieurs à ceux de l'agriculture à l'échelle du village
- dans certains cas ces activités procurent néanmoins des ressources non négligeables.

. Activité de transformation :

- . Fabrication du gari à DJADEHOE
- . Fabrication de la "moutarde de néré" et décor-tige du riz par les femmes KABYES de POUDE
- . Fabrication du charbon de bois (notamment chez les EWES). Dans certains villages, c'est par camion entier que le bois est collecté. Cette activité est favorisée dans tous les villages qui bordent la voie de chemin de fer (LOM NAVA située à proximité d'AGBATITOE--GARE).

Le charbon de bois (vendu par les paysans de 500 à 800 FCFA le sac) est acheminé par le rail à LOME.

. Commerce :

- . Fabrication de beignets (de niébé, d'arachide), d'huile de palme, de plats préparés (boules d'acaça : pâte de maïs fermenté), de savon que les femmes vendent au marché.

Ces activités commerciales sont exercées par les femmes, dans les villages proches d'un centre de peuplement important (LOM NAVA, ADJIKAME, ESSEHOE, DJADEHOE, AMEKOHOE).

Quand elles existent, ces activités annexes sont conduites par la plupart des femmes du village et diffèrent de celles qui ne concernent que quelques individus du village comme :

- Le meunier : le maïs aliment de base de la population est moulu en farine (qui est transformée en pâte avant d'être consommée).

Cette activité est très lucrative pour le propriétaire du moulin, qui est généralement le paysan le plus riche du village ou d'un village voisin ou encore une personne extérieure à l'agriculture.

- Le distillateur du vin de palme extrait du palmier à huile. Après fermentation, le vin de palme est distillé et cette distillation permet d'obtenir un alcool : le SODABI (cf. Les travaux de B. ANTHEAUME, 1970).

- Le féticheur

- Les autres artisans : menuisier, maçon, tailleur, réparateur,...

Ces activités annexes à l'agriculture procurent des revenus parfois très importants à ceux qui les exercent (à temps partiel ou parfois à temps plein). Bien entendu, l'utilisation de ces ressources est beaucoup moins diffuse au niveau du village que celles provenant des activités menées par l'ensemble des villageois. Elles accentuent les disparités internes au village mais n'interviennent pas dans les disponibilités monétaires de l'ensemble des paysans.

REMARQUE : 1) Les activités annexes (commerciales et de transformation) sont exercées, nous l'avons dit par les femmes.

Dans le cas des activités de transformation, les femmes peuvent :

- acheter le produit brut à leur mari, ou à d'autres paysans et vendre le produit fini pour leur propre compte
- transformer les produits du mari et partager le revenu de la vente (à raison de $\frac{3}{4}$ pour le mari et $\frac{1}{4}$ pour la femme : cas fréquent chez les EHOUES).

2) Ces activités interfèrent de façon non négligeable sur la force de travail mobilisable au niveau de l'U.P.. A titre d'exemple : il faut compter 8 heures de travail pour extraire 5 Litres d'huile de palme (vendus 300 - 350 FCFA le litre).

C/ L'emprunt :

Les ressources provenant de la vente des produits ou des activités annexes ne suffisent généralement pas pour couvrir les besoins de trésorerie, qu'il s'agisse des dépenses attendues, liées à l'activité agricole ou imprévues (maladies, funérailles).

Les paysans de tous les villages enquêtés ont fréquemment recours à l'emprunt. Ce crédit revêt plusieurs formes :

- entre paysans du même village ou de villages voisins; c'est le cas le plus général. Le crédit est accordé sans intérêt (sauf à DJADEHOE).
- cotisation entre tous les villageois, quand un paysan doit faire face à une grosse dépense imprévue (maladie).
- la tontine : caisse commune alimentée par la cotisation régulière de tous ses membres ; chacun pouvant bénéficier de tout ou partie des fonds de la tontine à tour de rôle. La tontine était une pratique courante autrefois (notamment entre les femmes d'un même village). Elle existe encore dans certains villages que nous avons enquêtés. Celle à laquelle participent les paysans d'AMEDEGBE et qui regroupent 108 personnes de villages différents mérite d'être soulignée.

- l'emprunt auprès des usuriers qui pratiquent des taux d'intérêt exorbitants (100/200 %). Ce sont les commerçants des petites bourgades (TADO - KPEKPLEME). Les paysans n'ont qu'exceptionnellement recours à cette forme de crédit.

- l'emprunt auprès des commerçants grossistes, comme c'est le cas à DJAKPODJI. Les grossistes de NOTSE ou LOME venant acheter les produits agricoles au village prêtent aux paysans. Ceux-ci sont alors obligés de leur vendre les produits (maïs) à des tarifs préférentiels.

Les paysans remboursent généralement les sommes empruntées après la vente des récoltes (coton, arachide).

Cependant, quand le créancier exige un remboursement dans des délais assez proches, les paysans sont alors contraints de mobiliser leur épargne en terre (abattage des palmiers) ou sur pied (animaux : porcs ou petits ruminants).

CONCLUSION SUR LES MOYENS DE PRODUCTION

L'agriculture de cette région à fort taux d'accroissement démographique présente deux caractéristiques essentielles :

- reposant sur la jachère, elle est consommatrice d'espace
- elle est exclusivement manuelle

Son développement dépend :

- des possibilités d'extension, donc de la disponibilité enterres (de qualité acceptable) et des possibilités d'accès au foncier
- de la force de travail mobilisable par les U.P.

A partir de nos enquêtes, nous pouvons retenir les idées-forces suivantes :

- la disponibilité en terres varie d'un village à l'autre. Encore grande dans les zones périphériques du HAHO-EST, elle est très limitée à proximité des voies de communication et dans le MOYEN-MONO, où l'espace est en grande partie occupé par des palmeraies permanentes. Elle a atteint dans de nombreux villages les limites de la saturation foncière.

- Le foncier fait donc l'objet d'un enjeu très important entre les communautés rurales, d'accès facile dans les zones où il y a encore de la terre disponible pour les autochtones et pour les allochtones installés depuis longtemps, il devient plus difficilement accessible pour les migrants en quête d'installation : la location de la terre est la règle générale ; le loyer augmente et prend des formes de plus en plus monétarisées.

- dans les zones saturées, le manque de terres contraint les jeunes à quitter le village pour cultiver ailleurs.

D'autres jeunes partent en apprentissage, se détournant en principe, définitivement de l'agriculture.

- cette émigration réduit la force de travail mobilisable au sein des U.P., déjà diminuée par :

- . La scolarisation chez les KABYES
- . L'exploitation pour leur propre compte de parcelles individuelles par les dépendants familiaux (notamment les jeunes hommes célibataires, sauf chez les KABYES) et les femmes mariées
- . Les activités annexes à l'agriculture, exercées par les femmes
- . Les nombreux problèmes de santé que connaissent les paysans

- cette réduction de la force de travail est pour partie compensée par le travail communautaire (très développé chez les KABYES) mais rend cependant indispensable l'utilisation de la main d'oeuvre salariée. Celle-ci peut être interne au village (notamment chez les EHOUES) ou externe et constituée d'allochtones sans terre (KABYES, EHOUES). Dans certains villages, son emploi est limité par les mauvaises conditions d'accueil (problème de l'eau).

- mais cette main d'oeuvre salariée coûte cher et son utilisation nécessite des disponibilités monétaires importantes. Les ressources proviennent essentiellement des cultures de rente (coton, arachide, palmier); l'apport des activités annexes à l'agriculture n'est cependant pas négligeable. Cela ne suffit généralement pas et les paysans doivent emprunter de l'argent.

- les crédits consentis sans intérêt entre les paysans d'un même village constituent la forme d'emprunt la plus courante.

- le remboursement de ces emprunts a lieu après la vente des récoltes ou en mobilisant l'épargne (palmiers, animaux).

Les autres moyens (outils) et facteurs de la production seront examinés au chapitre consacré à l'étude des systèmes techniques de production.

5.2.3. - Les systèmes techniques de production agricole

L'objet de ce chapitre n'est pas d'examiner dans le détail les systèmes techniques de production. Ce travail a déjà été fait pour le village de KPOVE (TRIOMPHE B., 1986). En procédant par comparaison entre les villages, nous exposerons les principaux systèmes rencontrés ; nous mettrons en évidence les différences et tenterons de les expliquer.

5.2.3.1. - Les principaux systèmes de culture et leurs variantes :

a/ Les principales espèces et variétés cultivées :

. Les espèces : Nous avons demandé aux paysans de classer les cultures annuelles (ou pluriannuelles comme le manioc) de 1ère et 2ème saison par ordre d'importance des surfaces qu'elles occupent sur le territoire villageois. Voici leur réponse :

TABLEAU N° 6 : CLASSEMENT DES CULTURES PAR ORDRE D'IMPORTANCE
DES SURFACES OCCUPEES

	CULTURES DE 1ERE SAISON						CULTURES DE 2EME SAISON				
	M	I	N	A	M	Pm	C	A	N	S	R
DJAKPODJI1	.2	.4	.5	.3	..	.1	.3	.2		
LOM NAVA1	.2	.4	.5	.3	..	.1	.4	.3	.2	
SOSSOUHOE1	.4	.2	.31	.2	.3		
ADJIKAME1	..	.2	.31	.2	.3		
ABAYAME1	..	.3	.2	.4	..	.1	.2	.3		
ESSEHOE1	..	.2	.31	.2	.3		
AMEDEGBE12	.3	..	.2	.1	.3		
AFOTROKPE1	..	.2	.3	.4	..	.1	.2			
KPATIVEME1	..	.2	.3	.4	..	.1	.2	.3		
DJADEHOE1	..	.4	.2	.3	..	.1	.2	.3		
AMEKOHAE1	..	.2	.31	.2	.3		
ABOUDIKPE1	.23	..	.12	
ASMANEKOPE1	.23	..	.2	..	.3	.1	
POUDE1	.23	.3	..	.2	.1	.1

LEGENDE :

M	=	MAIS	C	=	COTON
I	=	IGNAME	S	=	SORGHO
N	=	NIEBE	R	=	RIZ, conduit en intercalaire de sorgho
A	=	ARACHIDE			
M	=	MANIOC			
Pm	=	PETIT MIL			

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

1) Le maïs, aliment de base de la population est la principale culture de première saison. Puis viennent l'igname chez les EWES et les KABYES, le niébé et l'arachide chez les ADJAS et les EHOUES.

° Chez les KABYES et les EWES, l'igname revêt une très grande importance. Chaque année, en pays EWE les premières récoltes (fin août, début septembre) sont célébrées par la "fête du nouvel igname". Autrefois, l'igname était bien plus cultivé que maintenant.

Cette culture a connu un très net déclin. Les paysans attribuent cette régression à la diminution de la pluviométrie depuis quelques décennies. Il est probable que certaines années, une période sèche prolongée ait pu interrompre le cycle d'approvisionnement en semences d'igname, mais cela n'explique pas une telle régression :

- en fait l'igname est une culture de défriche. Dans de nombreuses zones, l'augmentation de la pression foncière a accéléré le retour sur la même parcelle, réduisant ainsi, comme nous le verrons, la période de jachère à une durée incompatible avec la restauration de la fertilité nécessaire à l'igname (cf. Travaux de M. ROESCH et al, 1986).

- par ailleurs, l'igname occupe une parcelle pendant les deux saisons de culture. Son revenu est inférieur aux revenus cumulés du maïs et du coton, cultivés sur la même parcelle. La terre devenant un facteur limitant, le paysan adopte le système qui assure la productivité maximale de la surface exploitée. C'est pourquoi, ce sont surtout les jeunes qui abandonnent l'igname.

- enfin, bien que l'igname se vende bien (SCHWARTZ A., 1984), car très apprécié pour son "foufou", (pâte issue du pilage de l'igname), sa commercialisation pose le problème du transport des lourds tubercules sur de longues distances.

Les tubercules d'igname doivent être récoltés à maturité (août à décembre selon les variétés) afin que l'appareil végétatif aérien puisse produire les semences qui seront replantés en début de la saison des pluies suivante (février-mars).

Après la récolte, l'igname se conserve mal. En cultivant des variétés à durée de cycle différente, les paysans arrivent à étaler la période de production de l'igname.

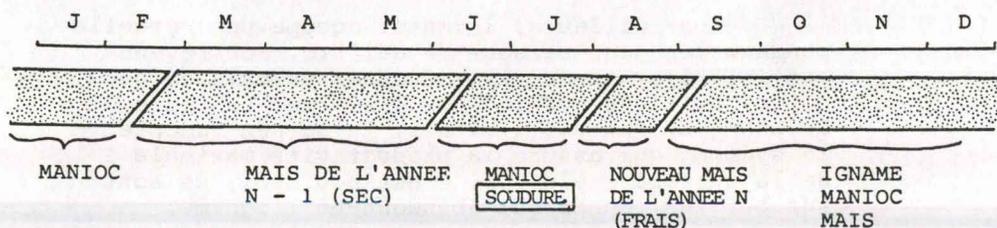
° Le manioc, dont on aurait pu mésestimer l'importance à partir de la carte n° 10, est en fait assez présent, à peu près partout. Il est rarement cultivé en pur, mais en association avec le maïs ou l'igname. Il sert également à délimiter les parcelles.

A la différence de l'igname, la récolte du manioc qui se conserve très bien en terre, peut s'étaler sur plusieurs mois - voire plusieurs années selon les variétés. Constituant ainsi une réserve en terre, mobilisable à tout moment, le manioc est surtout consommé pendant les périodes de soudure (juin - juillet) ou pendant la saison sèche (de novembre à février).

Il permet ainsi de retarder l'ouverture du grenier à maïs. Or, d'après les paysans, la conservation du maïs sur le grenier est à peu près assurée tant que le grenier n'est pas entamé. Dès lors qu'il est ouvert, le parasitisme se développe très vite. Le manioc joue donc, à ce niveau un rôle important.

Signalons enfin, que le manioc de toute cette région est très virosé (mosaïque).

Comme on vient de le voir, la première saison de culture est principalement consacrée aux cultures vivrières consommées selon le calendrier alimentaire type suivant : (établi pour les EWES).



Ce calendrier de base, est bien entendu complété par de nombreuses variantes, selon les ethnies, que nous ne pouvons détailler ici (signalons seulement que le petit mil assure la soudure chez les KABYES de POUDE).

2) Chez les KABYES et LOSSOS, l'aliment de base est le sorgho consommé en mélange avec le maïs. La culture du sorgho est à "cheval" sur les deux saisons de culture : semé en pur ou en intercalaire dans le maïs en juin, il est récolté en décembre. Il sert, en outre à la fabrication du TCHOUKOUTOU, la bière traditionnelle des KABYES, dont nous avons évoqué toute l'importance et le rôle social qu'elle remplit au sein de leur système d'entraide. Concurrençant ainsi directement le coton, le sorgho est la principale culture de deuxième saison chez les KABYES et les LOSSOS (ASMANEKOPE, POUDE).

Au village de POUDE, le riz est cultivé en intercalaire dans le sorgho, il occupe donc une surface également importante et constitue avec le coton la principale culture de rente de ce village.

Cependant, le riz n'est pas vendu sous forme de paddy ; il est décortiqué par les femmes du village ; ce qui lui donne une valeur ajoutée appréciable et lui assure des débouchés importants au marché de WAHALA.

On peut également constater que le sorgho occupe une place importante dans les villages EWES, situés dans "l'aire d'influence" des KABYES - LOSSOS (LOM NAVA, ABOUDIKPE).

3) Le niébé et l'arachide sont cultivés en première et deuxième saison. Il est intéressant de constater un point important que ne mettaient pas en évidence les cartes n° 10 et 11 de répartition des cultures.

A quelques exceptions près, le niébé est surtout cultivé en première saison, l'arachide en seconde saison. Les raisons données par les paysans sont les suivantes :

- si l'on cultive l'arachide en première saison, sa récolte coïncide avec celle du maïs. Or, la récolte du maïs est prioritaire et comme cette période de l'année est encore assez pluvieuse (cf. Paragraphe 3.1.2.), l'arachide germe en terre. C'est pourquoi, les paysans préfèrent cultiver l'arachide en deuxième saison malgré les problèmes que peut poser sa récolte qui, si l'arachide est semée tardivement, coïncide cette fois avec celle du coton. En effet, ils n'ont pas le temps de récolter l'arachide et la saison sèche étant bien installée, la terre "durcit" et les paysans ont des difficultés à déterrer les gousses.

- le niébé réussit mieux en première saison car la pluviométrie est plus importante qu'en seconde saison et la sécheresse provoque la chute des fleurs du niébé.

- par ailleurs, le niébé est sujet à de nombreuses attaques parasitaires (bruches, cicadelles, trips...).

les paysans ont constaté que le parasitisme était beaucoup plus important en seconde saison. C'est une des raisons pour lesquelles ils préfèrent le cultiver en première saison.

- Le niébé peut très bien être cultivé en tête de rotation, après la défriche d'une terre de savane ; ce qui n'est pas le cas de l'arachide qui, si cela était, produirait un appareil végétatif très important (en raison de la fertilité du sol) au détriment de l'appareil reproducteur ("trop de feuilles et pas de gousses"). De plus, juste après la défriche "les racines des mauvaises herbes ne sont pas mortes" ; ce qui gêne la pénétration des gynophores et la formation des gousses. Certains paysans cultivent cependant l'arachide après la défriche.

Nous avons jusqu'à présent, uniquement parlé des cultures annuelles (ou pluriannuelles comme le manioc).

Cependant, une culture perenne occupe une place très importante : le palmier à huile dont les caractéristiques essentielles (décrites avec précision par B. TRIOMPHE, (1986) sont les suivantes :

- le palmier à huile est exigeant en eau et craint les déficits hydriques. C'est pourquoi on le rencontre généralement sur des terres à bonne capacité de rétention (terres de forêt, ou à proximité des dépressions ou en bordure des bas-fonds).

- un palmier commence à produire des régimes de noix au bout de 9/10 ans. De ces noix, sont extraits de façon artisanale deux principaux produits :

- l'huile de palme (huile rouge), issue de la pulpe.

- l'huile de palmiste, issue des amandes.

Ces activités sont exercées par les femmes.

- quand le palmier a atteint 15/20 ans, il est abattu : la sève (vin de palme) qui s'écoule lentement est collectée tous les jours pendant trois semaines. Après une rapide fermentation, le vin de palme est distillé en alcool souvent très fort : le SODABI.

La distillation a surtout lieu pendant la saison sèche mais la consommation s'étale... sur toute l'année. La distillation est le domaine quasi-exclusif des hommes.

Les palmiers sont vendus par leur propriétaire au distillateur à raison de 500 - 1 500 FCFA l'unité selon la taille de l'arbre.

REMARQUE : Il est important de souligner qu'au TOGO l'abattage des arbres et la fabrication du SODABI sont officiellement interdits.

Outre sa fonction de production, le palmier remplit bien d'autres rôles :

- il marque l'appropriation des terres : c'est pourquoi, un paysan qui emprunte de la terre, n'a pas le droit d'y planter des palmiers sauf consensus entre l'emprunteur et le propriétaire de la terre sur le partage des arbres.
- il constitue une épargne qui peut être mobilisée en cas de besoin, comme nous l'avons déjà évoqué (maladies, funérailles...).
- cette épargne peut même être assimilée à une "caisse de retraite" pour les paysans âgés. En effet, quand ils ne peuvent plus exploiter ou en ont assez, ils se procurent un revenu en vendant une portion de palmeraie "de temps en temps". Ce rôle du palmier est extrêmement important dans un contexte d'évolution rapide de la société rurale marquée par un éclatement de la famille et un individualisme de plus en plus poussé, qui vont de pair avec une désolidarisation du groupe. On comprend mieux à présent, les raisons qui poussent les jeunes adolescents à planter des palmiers, "coûte que coûte" dès qu'ils ont une parcelle de terre.

. Les variétés : Le temps dont nous disposons pour faire ce travail ne nous permet pas d'énumérer ici les variétés locales des différentes espèces cultivées, et de rendre compte de l'appréciation des paysans sur chacune d'entre elles. Contentons-nous de souligner les points suivants :

1) - Dans tous les villages, les paysans utilisent pour une même espèce, plusieurs variétés locales de cycles différents :

- Maïs : 2,5 mois - 4,5 mois
- Niébé : 2,5 - 3 mois
- Manioc : 6 mois - 3 ans
- Igname : 6 - 8 mois

(Bien entendu on ne rencontre pas les mêmes variétés dans tous les villages).

En diversifiant ainsi les variétés qu'ils utilisent, les paysans :

- se protègent des aléas du climat
- étalent le travail
- étalent la période de production, cela leur permet, en particulier de consommer du maïs frais (dont ils sont très friands) plus longtemps et de garantir leur sécurité alimentaire (rôle du manioc)
- assurent un meilleur revenu en proposant plusieurs variétés dont les prix fluctuent énormément.

2) - Parmi les thèmes de vulgarisation du P.D.R.N., il y a la diffusion de semences de variétés sélectionnées :

- NH 1 pour le maïs (cycle de 105 jours)
- VITA 5 pour le niébé (cycle de 70 jours).

Si le niébé a connu un certain succès, il en est tout autrement du maïs. Rares sont les paysans qui l'utilisent (sauf au village KABYE d'ASMANEKOPE par l'intermédiaire du groupement de producteurs).

Les paysans reprochent à cette variété améliorée de maïs :

- sa faible productivité en l'absence de fertilisation, et "ils n'ont pas d'argent pour acheter l'engrais"
- sa mauvaise conservation
- les difficultés qu'ils rencontrent dans sa transformation en farine ; les grains sont très durs et il faut le moudre plusieurs fois. Par ailleurs, la pâte qu'il produit (après pilage de la farine) "ne colle pas " (au sens propre du terme)

A noter que ces reproches ne sont généralement pas fondés sur leur propre expérience, (car la plupart n'a jamais utilisé les variétés sélectionnées), mais résultent du "bouche à oreille" ; cela prouve la sensibilisation des paysans aux thèmes de vulgarisation et la diffusion de l'information dans le milieu paysan.

B/ - Les principales successions culturelles et leurs variantes

Une nouvelle fois, nous avertissons le lecteur qu'il ne trouvera pas dans ce chapitre tous les détails que nous avons notés au cours de nos enquêtes sur les successions de cultures. Le temps étant fort limité, nous nous en tiendrons aux points essentiels.

Plutôt que de décrire les situations rencontrées dans chaque village, nous préférons présenter les principales successions culturelles et essayer de dégager les liens qui peuvent exister entre elles et les raisons de ces évolutions (cf. Tableau n° 7 et 8).

B1 - La succession reposant sur la culture de l'igname :

C'est la succession pratiquée dans les villages EWES de DJAKPODJI (et plus précisément sur le front pionnier de DEWE - cf. Paragraphe 5.2.2.1.), LOM NAVA et dans les villages KABYES d'ABOUDI KPE (dont une partie est EWE), ASMANEKOPE et POUDE. L'igname est cultivé uniquement sur les terres de savane.

VILLAGE	TYPE DE TERRAIN	ANNÉE 1												ANNÉE 2		DERNIÈRE ANNÉE	DURÉE DE CULTURE	DURÉE DE JACHÈRE												
		J	F	M	A	M	J _n	J _i	A	S	O	N	D																	
LOM NAVA	SAVANE	-	-	-	-	D	↓ IGNAME						-	-	M		C	-	-	-	-	↓	M		C	5	6-8			
SOSSOUHOÉ	FORÊT	-	-	-	-	D	MAÏS		↓ ↓		COTON		-	M		C	-	Palmiers	-	M		C	6	PALMERAIE						
	SAVANE	-	-	-	-	D	NIEBÉ				COTON		-	↓	M		C	-	-	-	-	-	M		C	6	4-5			
ADJIKAMÉ ABAYAMÉ	FORÊT	← Palmeraies Permanentes																												
	SAVANE	-	-	-	-	D	MAÏS				COTON		-	M		C	↓ ↓	Palmiers	-	↓	M		C	8-9	PALMERAIE					
ESSÉHOÉ	SAVANE	-	-	-	-	D	NIEBÉ				COTON		-	↓	M		C	-	-	-	-	-	M		C	6	6			
AMÉDEGBÉ	FORÊT	Abattage 1 an des Palmiers		-	-	-	-	D	MAÏS		↓ ↓		ARACHIDE		-	M		A	-	Palmiers	-	M		A	7-8	PALMERAIE				
	SAVANE	-	-	-	-	D	↓ NIEBÉ				ARACHIDE		-	↓	M		A	-	-	-	-	-	M		A	8	3-4			
AFOTROKPE KPATIVEMÉ AMÉKOHOÉ	FORÊT	Abattage 1 an des Palmiers		-	-	-	-	D	MAÏS				COTON		-	M		C	-	-	-	-	-	M		C	9-10	PALMERAIE		
	SAVANE	-	-	-	-	D	NIEBÉ				COTON		-	↓	M		C	-	↓ ↓	Palmiers	-	↓	M		C	8	4-5			
DJADÉHOÉ	FORÊT	-	-	-	-	D	MAÏS				COTON		-	M		C	↓ ↓	Palmiers	-	M		C	6	PALMERAIE						
	SAVANE	-	-	-	-	D	NIEBÉ				COTON		-	3 ans	↓	M		C	-	Jachère maroc	-	1 an	M		C	4-5	4			
ASMANEKOPÉ	SAVANE	-	-	-	-	D	IGNAME				COTON		SORGHO		-	M		S		C	-	-	M		S		C	village trop récent		
POUDÉ	SAVANE	-	-	-	-	D	IGNAME				NIEBÉ		-	M		S		RIZ	-	-	-	-	-	M		S		RIZ	4	10-12
	SAVANE	champs de cases		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	continue	0		

LÉGENDE: D: Défriche
↓: Plantation du manioc
↓ ↓: Plantation des Palmiers

M: MAÏS
C: COTON
S: SORGHO
A: ARACHIDE

TABLEAU N° 7

: LES PRINCIPALES SUCCESSIONS CULTURALES.

Après le défrichement (janvier - février), et la confection des buttes, l'igname est implanté dès les premières pluies (février-mars). Il est récolté à partir de septembre jusqu'en décembre (en fonction de la variété).

Les tubercules sont récoltés, mais les tiges sont laissées en terre et l'appareil végétatif aérien produit les semenceaux qui serviront à planter une nouvelle parcelle, l'année suivante. Les semenceaux, une fois en terre sont très sensibles à la sécheresse, c'est pourquoi les paysans les protègent en confectionnant un "chapeau" de branchage au-dessus des buttes, pour conserver l'humidité.

Sur cette parcelle, l'année suivante, les paysans sèment le maïs. La date de semis dépend bien entendu, de la pluviométrie ; elle se situe en principe, à partir de la deuxième quinzaine de mars ; le maïs est récolté vers la fin de juillet. Avant maturité du maïs, les paysans effectuent le semis du coton entre les lignes de maïs (entre, en principe le 20 juin et le 20 juillet, la "cohabitation" ne devant pas dépasser 3 semaines). Une fois le maïs récolté, ses tiges desséchées sont pliées sur le sol afin de permettre un bon développement du cotonnier. La récolte du coton s'étale du mois de novembre au mois de janvier.

Les paysans reconduisent ce système : maïs/coton pendant 2 ou 3 ans, en intercalant une culture d'arachide ou de niébé, en première ou deuxième saison, de temps en temps. Ils implantent généralement du manioc la dernière année de culture, en association avec le maïs.

Après cette période de culture qui a duré 4 ou 5 ans, la parcelle est laissée en jachère pendant 7 ou 8 ans (voire davantage).

Citons les principales variantes de ce modèle de base :

- certains jeunes, pour les raisons invoquées au paragraphe "a" ne font pas d'igname à LOM NAVA et sèment le maïs la première année de défriche
- dans les villages de LOM NAVA et d'ABOUDIKPE, la culture du sorgho est assez pratiquée ; elle se substitue donc au système maïs/coton sur certaines parcelles : nous en donnerons les raisons dans la suite de l'exposé.
- certains paysans sèment le niébé dans le coton pour que le niébé bénéficie des traitements insecticides effectués sur le coton.

Ce modèle de base est le seul qui existe à LOM NAVA et à ABOUDIKPE dont les territoires sont essentiellement composés de terres de savane.

Par contre, à DJAKPODJI il y a également de la terre de forêt (ou de savane arborée) sur laquelle on ne pratique pas la culture de l'igname mais une autre succession faisant intervenir le palmier, que nous allons présenter maintenant.

B2 - La succession reposant sur la culture du palmier :

C'est la succession culturale que l'on rencontre dans tous les villages ADJAS et EHOUES ainsi qu'au village EWE de DJAKPODJI (comme nous venons de le signaler). Voici le modèle de base :

Le palmier à huile (et à SODABI) est cultivé préférentiellement sur les terres de forêt.

La défriche de la terre de forêt s'effectue, en général plus tardivement que celle de la terre de savane car la terre de forêt se salit plus vite.

Après la défriche les paysans sèment le maïs, puis le coton selon le schéma précédent.

Mais, dès la première année (au moins de juin qui est un mois en principe très pluvieux), ils plantent des palmiers à huile. Ces palmiers sont plantés en "quinconce" à un intervalle variant de 4 à 6 mètres.

Ils reproduisent ensuite le système maïs/coton pendant 7 à 8 ans, le temps que les palmiers se développent et colonisent la parcelle.

La palmeraie est maintenant bien en place pour une quinzaine - voire une vingtaine d'années -. A partir de 9/10 ans, les femmes récoltent "par-ci, par-là" quelques régimes de noix pour extraire l'huile de palme.

Mais la "véritable" exploitation de la palmeraie commencera vers 15/20 ans avec l'abattage des palmiers, l'extraction du vin de palme et la distillation de celui-ci en SODABI.

Cependant la palmeraie ne va pas pour autant disparaître au fur et à mesure de l'abattage des palmiers. Elle s'auto-régénère, les palmiers abattus laissant la place aux jeunes plants qui viennent de germer.

La palmeraie va donc devenir permanente, colonisant progressivement toute la terre de forêt disponible sur le territoire villageois et par voie de conséquence, "repoussant" les cultures annuelles ou le manioc sur les terres de savane.

REMARQUE VALABLE POUR TOUTE LA SUITE DE L'EXPOSE :

En présentant ces deux premières successions culturales, nous avons mis en évidence deux modes d'exploitation du milieu très différents :

- les terres de forêt sont vouées à la palmeraie
- les terres de savane ne conviennent pas aux palmiers en raison, probablement (il s'agit d'hypothèses, bien entendu) de leur moins bonne structure et plus faible capacité de rétention en eau liée d'une part, à un lessivage plus important des éléments fins sur la partie supérieure du profil (le palmier a un système racinaire assez superficiel et craint la sécheresse) et d'autre part, à leur plus faible teneur en humus.

Par ailleurs, les cultures venant en tête de rotation après la défriche sont différentes :

- l'igname sur les terres de savane
- le maïs sur les terres de forêt :

Les paysans expliquent que "les mauvaises herbes ont été étouffées par la végétation qui couvre les terres de forêt". Après la défriche, la terre est très propre et le maïs "réussit".

Par contre, si l'on sème le maïs sur une défriche de terre de savane, "les racines des mauvaises herbes ne sont pas mortes" et "le maïs ne réussit pas, car il jaunit". Ces propos nous font bien entendu penser à "faim d'azote" que peut connaître le maïs en raison du processus d'évolution de la matière organique fraîche présente sur le sol.

Quand il y a suffisamment de terres de forêt disponibles, les paysans en sont au stade de leur colonisation par ce système : maïs/coton/palmier (cas du village de SOSSOUHOE).

Quand toutes les terres de forêt sont occupées par les palmiers (comme c'est le cas dans tous les villages ADJAS et EHOUES à l'exception de ESSEHOE où il n'y a que de la terre de savane), les paysans pratiquent leurs cultures annuelles ou le manioc sur les terres de savane.

Là encore, nous allons trouver plusieurs cas de figure.

B3 - La succession avec le niébé comme tête de rotation :

Nous avons dit qu'après la défriche de la terre de savane, le maïs "ne réussit pas" (cf. Remarque précédente).

Par contre, le niébé constitue une excellente tête de rotation (cf. Paragraphe a/ remarque n° 4).

Après la défriche, les paysans sèment le niébé en début de saison des pluies (fin mars - début avril). Après la récolte (fin juin), lui succède le coton. A partir de la seconde année, s'installe le système maïs/coton.

La durée de la mise en culture varie de 6 à 9 ans en fonction de la disponibilité en terres :

- 6 ans à SOSSOUHOE, ESSEHOE
- 7 à 8 ans à KPATIVEME, AFOTROKPE
- 9 ans à AMEKOHOE qui connaît une grande saturation foncière.

A cette période de culture, succède une période de jachère dont la durée est directement liée à la pression foncière :

- 5/6 ans à SOSSOUHOE, ESSEHOE
- 4/5 ans à KPATIVEME, AFOTROKPE
- 3/4 ans seulement à AMEKOHOE

Généralement avant de mettre la parcelle en jachère, les paysans implantent une culture de manioc (en première saison la dernière année de culture, en association avec le maïs).

A ce modèle de base, vient se greffer deux autres types de successions qui font intervenir des cultures trouvant localement des débouchés intéressants :

- l'arachide à AMEDEGBE
- le manioc à DJADEHOE

B4 - La succession reposant sur la culture de l'arachide

L'arachide cultivée en deuxième saison se substitue au coton.

Après la défriche de la savane, et un premier cycle de niébé, les paysans sèment l'arachide courant juillet. La récolte intervenant courant novembre (cycle variable de 3/4 mois). Puis, s'installe le système maïs/arachide.

Dans le village d'AMEDEGBE, qui connaît une forte pression foncière, alternent une période de culture de 7/8 ans et une période de jachère de 3/4 ans. Sur les terres de forêt, l'arachide se substitue également au coton et c'est là aussi le système maïs/arachide qui prévaut.

B5 - La succession reposant sur la culture du manioc :

Cette situation se rencontre au village EHOUE de DJADEHOE où les paysans trouvent un intérêt tout particulier dans la culture du manioc grâce à la valeur ajoutée obtenue par sa transformation en gari. (activité exercée par les femmes du village). Le gari est vendu (65 FCFA = 1,30 FF le Kg) surtout au moment de la récolte du coton (à partir de novembre décembre) - (très facile d'emploi, il est consommé au champ par ceux qui récoltent le coton).

Après la défriche de la savane, et une première année de niébé/coton, les paysans pratiquent le système maïs/coton pendant 3 ans, implantant le manioc la dernière année de culture. La parcelle est alors laissée "en jachère" (les paysans assimilent une parcelle occupée par le manioc à une véritable jachère) pendant 3 ans.

Puis le manioc est déterré et les paysans attendent un an pour remettre la parcelle en culture, afin que les tiges de manioc se décomposent. Ils reprennent alors le système maïs/coton pendant 3 ans, et ainsi de suite.

Reprenons, à présent l'examen de la dynamique de mise en valeur des terres que nous avons laissée au stade où toutes les terres de forêt sont occupées par les palmeraies et où commence l'exploitation des terres de savane dont nous venons de décrire les principaux modèles rencontrés dans nos villages.

Cette dynamique va être perturbée par l'augmentation de la pression foncière.

Après une phase d'allongement des périodes de culture et de réduction des temps de jachère sur les terres de savane (déjà évoquée), on assiste en effet à deux phénomènes distincts :

- l'abattage d'une partie de la palmeraie pour faire la place aux cultures annuelles, sur les terres de forêt, les paysans préférant toujours cultiver le niébé en tête de rotation sur les terres de savane.

Dans ce cas, après l'abattage des palmiers, les paysans attendent environ un an que les troncs d'arbres soient un peu décomposés pour remettre la parcelle en culture. Puis ils reprennent le système maïs/coton/palmier.

Cependant, le palmier n'est planté généralement que la 3ème ou 4ème année de culture, afin qu'ils puissent pratiquer plus longtemps les cultures annuelles sur la parcelle.

Cette situation se rencontre aux villages d'AME-DEGBE, d'AFOTROKPE, de KPATIVEME et d'AMEKOHOE.

- le maintien de la palmeraie, les paysans se refusant à en abattre une partie et préférant cultiver le maïs en tête de rotation, après défriche de la terre de savane, bien qu'il ne réussisse pas (comme nous l'avons signalé précédemment). Ils ne peuvent plus se "permettre" de faire un premier cycle de niébé. Ils sont contraints de faire du maïs même si les conditions sont moins favorables.

Pourtant on assiste là, à un étonnant paradoxe ; en effet, les paysans malgré la très forte pression foncière, plantent des palmiers sur les terres de savane qui sont donc, à leur tour, progressivement colonisées par les palmiers.

Nous avons rencontré cette situation dans deux villages, à ADJIKAME et ABAYAME.

Il est probable qu'à ADJIKAME, la plantation des palmiers sur les terres de savane soit le fait des jeunes qui préfèrent se constituer leur "caisse de retraite" sur le territoire du village et quitter le village pour pratiquer ailleurs les cultures annuelles (cf. Paragraphe 5.2.2.1. a/). Par contre nous n'avons pas d'explication pour le village d'ABAYAME.

Ces deux évolutions correspondent à des situations que l'on pourrait qualifier de "crise" car :

- les paysans sont contraints de mettre en oeuvre des pratiques inadéquates et non conformes au schéma d'équilibre précédemment décrit

- la reproduction du système semble largement compromise :

° La reproduction de la fertilité des terres de savane (en particulier) paraît mise à défaut par l'allongement de la période de culture et la réduction du temps de jachère.

° Le palmier, dès lors qu'il est abattu prématurément ne peut plus remplir son rôle d'épargne et surtout de "caisse de retraite".

B6 - La succession reposant sur le sorgho :

Nous avons dit au paragraphe B1 que le sorgho se substituait parfois au coton, dans les villages EWES de LOM NAVA et d'ABOUDIKPE, situés dans "l'aire d'influence" des KABYES et des LOSSOS ; nous avons déjà à plusieurs reprises, souligné l'importance de cette culture pour ces ethnies.

Les territoires des villages KABYES enquêtés sont composés essentiellement de terres de savane.

La première année est consacrée à l'igname (cf. Paragraphe B1) ; les paysans pratiquent souvent une culture de niébé (semis en juillet) en association avec l'igname.

En seconde année, sur les buttes encore formées, les paysans sèment le maïs fin mars, début avril puis à côté des pieds de maïs, ils effectuent le semis du sorgho à la fin du mois de juin (deux mois en principe après le semis du maïs) ; enfin dans les dépressions situées à côté des buttes, et enrichies en éléments fins (qui améliorent leur capacité de rétention en eau), ils sèment du riz (le semis a lieu en même temps que celui du sorgho).

La troisième année, les paysans billonnent la terre pour "refaire le sol" et reconduisent le système maïs/sorgho/riz.

Puis ils abandonnent la parcelle à la jachère en l'ayant parfois préalablement implantée de manioc. Actuellement les paysans reviennent sur la même parcelle au bout de 12 ans.

Nous avons rencontré cette succession au village de POUDE. Dans ce village, elle est pratiquée sur les parcelles éloignées du village.

A proximité des cases, les paysans pratiquent la culture continue pour se protéger des feux de brousse. Début mars, ils sèment le petit mil (cycle de 2,5/3 mois) qu'ils récoltent à la mi-mai et qui servira à assurer la soudure en juin-juillet. Puis ils sèment le sorgho début juin. L'année suivante, après le petit mil, ils sèmeront du coton pour faire bénéficier le petit mil qui suivra des arrières effets des engrais épandus sur le coton et ainsi de suite.

Au village KABYE d'ASMANEKOPE, la terre est un facteur rare ; (pour l'instant le propriétaire EWE n'a pas donné son accord pour que les KABYES cultivent au-delà des limites qu'il leur a fixées il y a 4 ans, date de leur installation).

Les paysans cherchent donc à valoriser au maximum la surface exploitée. Le système précédent igname/maïs/sorgho est modifié.

Les paysans font une culture d'igname sur une petite partie de la défriche. Sur l'autre partie, ils sèment le maïs ; en seconde saison, ils divisent cette partie en deux : sur une moitié, ils font du coton et sur l'autre du sorgho et du niébé en association (la seule explication de cette association est le manque de terre).

L'année suivante, ils alternent : coton sur la parcelle qui a porté le sorgho et sorgho sur celle cultivée en coton l'année précédente ; le sorgho bénéficie ainsi des arrière-effets de la fertilisation du coton (nous ne faisons que relater ici les propos des paysans).

REMARQUE : Nous en arrivons au terme de ce chapitre consacré à la présentation des principales successions culturales ; nous nous en sommes tenus aux aspects essentiels. Il est évident que la réalité est plus complexe et que de nombreuses variantes existent.

Nous regrettons de ne pouvoir les évoquer ici. Nous ne parlerons pas non plus des cultures "marginales" comme le piment, la tomate ou le sésame qui procurent pourtant aux femmes qui les pratiquent des revenus parfois très appréciables.

B7 - Schéma d'évolution des principales successions culturales :

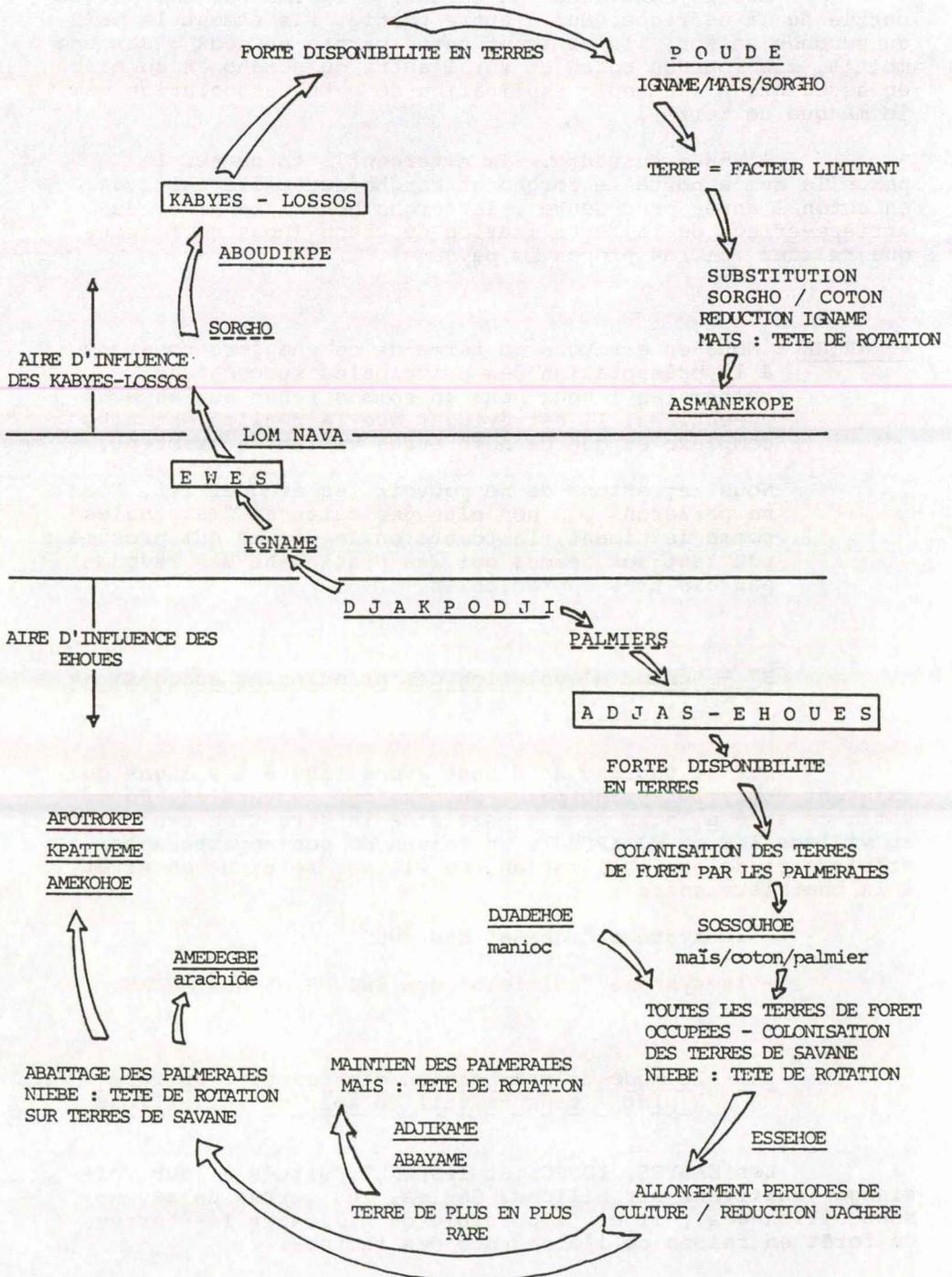
Sur le tableau n° 8 nous avons figuré les liens qui existent entre les principales successions culturales. Pour bâtir ce schéma, nous sommes partis de la situation rencontrée au village EWE de DJAKPODJI. En raison de son appartenance ethnique et de sa localisation, ce village se situe en effet, à la charnière entre :

- le système "igname" des EWES
- le système "palmiers" des EHOUES et des ADJAS.

C/ - Le mode de préparation des terres : culture "à plat" (sans travail du sol) ou sur billons

Les KABYES, LOSSOS et les EWES, situés à leur voisinage cultivent sur billons. Seules, les terres de savane sont billonnées ; il est impossible de billonner les terres de forêt en raison de l'abondance des racines.

TABLEAU N° 8 : LES RELATIONS ENTRE LES SUCCESSIONS CULTURALES



Le billonnage s'effectue aussitôt après les premières pluies et il faut compter, d'après les paysans 16 jours de travail à une personne pour billonner 1 Ha ; ce qui peut retarder les semis, si on ne peut mobiliser suffisamment de main d'oeuvre. Compte tenu de la pénibilité de ce travail, du temps nécessaire pour l'effectuer et du coût de la main d'oeuvre (cf. Paragraphe 5.2.2.2.), on peut s'attendre à ce que le billonnage des terres apporte des avantages certains par rapport à la culture "à plat". Voici la réponse des paysans à ce sujet :

- le billonnage des terres retarde le développement des adventices et réduit par conséquent, le nombre des sarclages. Ainsi, alors qu'il faut effectuer généralement trois sarclages sur le maïs cultivé à plat, deux sarclages suffisent lorsqu'il est semé sur billons.

- le billonnage ameublît la terre sur une assez grande profondeur, facilitant ainsi la pénétration racinaire. Les plantes ont un développement plus rapide. Cet ameublement favorise le drainage des sols lourds ; par contre, le billonnage des sols légers expose les plantes en cas de sécheresse à une mauvaise alimentation hydrique (notamment en début de végétation).

- l'igname est cultivé sur de grandes buttes. Les paysans billonnent la parcelle à partir de la 3ème année de culture ; ils expliquent qu'ainsi "ils remontent la force de la terre". Les grandes buttes accélèrent le lessivage des éléments fins qui s'accumulent dans les dépressions (où ils font le riz). Le fait de billonner permet effectivement de remonter ces éléments fins.

A notre niveau d'étude, nous ne pouvons trancher sur l'intérêt véritable de cette pratique.

d/ - L'itinéraire technique de la culture du maïs : examen de quelques points particuliers en rapport avec les thèmes de vulgarisation du projet PDRN

L'itinéraire technique de la culture du maïs a été étudiée dans le détail par B. TRIOMPHE (1986). Contenons-nous de présenter l'avis des paysans sur les principaux thèmes de vulgarisation proposés par le PDRN. Parmi ces actions qui visent à intensifier la culture du maïs, citons la fertilisation, l'augmentation de la densité de semis et le démariage du maïs.

. La fertilisation du maïs

A quelques exceptions près dans les villages d'ASMANEKOPE, LOM NAVA, ABAYAME et KPATIVEME, les paysans ne fertilisent pas le maïs. La principale raison invoquée est le manque d'argent pour acheter l'engrais "au comptant".

En fait pour les niveaux de rendement actuels, la fertilisation apparaît tout à fait superflue dans tous les villages où la période de culture est compatible avec une durée de jachère suffisante pour restaurer la fertilité de la terre.

Dans tous les autres villages, (KPATIVEME, AFOTROKPE, AMEDEGBE, AMEKOHOE, ADJIKAME, ABAYAME et dans un avenir proche ASMANEKOPE), la reproduction de la fertilité du sol semble très compromise (en particulier celle des terres de savane). Dans ce cas, la fertilisation est indispensable et urgente pour - au moins - maintenir le niveau de production.

. L'augmentation de la densité de semis

Le maïs est semé à une densité de l'ordre de 10 - 15 000 poquets (résultats des prélèvements effectués par les encadreurs sur toute la zone du projet) par Ha à raison de 3 - 4 graines par poquet.

Chez les KABYES de POUDE, la densité de semis est d'environ 7 000 poquets/Ha à 2 graines par poquet.

Il est normal que la densité de semis soit beaucoup plus faible dans ce village car les paysans sèment du sorgo en association avec le maïs sur les billons et du riz entre les billons.

Dans les autres villages, les paysans ne souhaitent pas augmenter la densité de semis en raison du niveau de fertilité de leur sol. Ils pensent que ces densités constituent une limite qui ne peut être dépassée sans apport d'engrais.

. Le démarriage du maïs

A l'exception des KABYES qui sèment le maïs à 2 graines par poquet, et n'ont ainsi pas besoin de démarier, les paysans des autres villages sèment généralement à 3 - 4 graines par poquet. Ils expliquent qu'ils procèdent ainsi par crainte de prédateurs à la levée et en tout premier lieu des perdrix (qui pullulent suite à l'interdiction de la chasse). Dans certains villages, les dégâts sont effectivement très importants.

Cependant, après la levée, les paysans n'effectuent pas le démarriage. Ils évoquent, cette fois, les dégâts causés par les agoutis.

Une autre explication nous paraît plus judicieuse. Le démarriage s'effectue normalement en même temps que le premier sarclage. Dans la pratique, le premier sarclage peut être fait de deux manières :

- par les manoeuvres,
- ou par l'entraide.

Dans le premier cas, les manoeuvres n'ont aucun intérêt à démarier, car ils sont payés à l'unité de surface, démarier serait une perte de temps et donc une perte d'argent.

Dans le deuxième cas, il faut également sarcler très vite pour passer au champ des autres et les paysans ne peuvent consacrer du temps au démarrage.

Ces hypothèses tendent à monter, en fait, que les paysans ne sont pas vraiment convaincus de l'intérêt du démarrage et qu'un gros effort reste à faire dans ce domaine.

e/ La destination des récoltes

Ce chapitre aurait mérité un long développement ; nous devons malheureusement nous en tenir aux idées essentielles. Nous exposerons le cas du maïs, principale culture de première saison.

. Conservation

Après la récolte (août), le maïs est conservé en spathes sur un grenier. Les greniers des femmes et des hommes sont distincts. Pendant la conservation les pertes sont très élevées. Elles varient d'après les paysans, de 20 à 40 % des quantités récoltées. Les pertes sont d'autant plus importantes que le grenier est entamé plus tôt.

. Destination

Dans tous les villages, le maïs est autoconsommé et vendu.

Il nous semble que :

- le maïs est surtout autoconsommé quand la pression foncière augmente.
- chez les EHOUES, le maïs cultivé par les femmes est surtout destiné à l'autoconsommation.

Dans tous les villages, quelle que soit l'ethnie, les paysans stockent la plus grosse partie de leur maïs pour le vendre à une période de prix favorables. Les cours fluctuent, en effet, énormément tout au long de l'année : 3 000 FCFA le sac de 100 Kg à la récolte (août - septembre) et jusqu'à 15 000 FCFA en période de soudure (juin - juillet).

. Les autres cultures

- ° Chez les EWES et les KABYES de POUDE, l'igname est surtout cultivé pour être vendu
- ° A DJADEHOE, les EHOUES font du manioc pour le vendre après sa transformation en gari
- ° Partout ailleurs, les tubercules sont essentiellement destinés à l'autoconsommation
- ° Le niébé et l'arachide sont surtout des cultures de rente.

REMARQUE :

- 1) - Mise à part la réserve que nous avons émise pour le maïs cultivé par les femmes EHOUES, les femmes qui exploitent une parcelle vendent l'essentiel de leurs récoltes.
- 2) - Comme pour le maïs, les prix des autres produits varient énormément au cours de l'année et à une même période, d'un marché à l'autre.

5.2.3.2. - Les productions animales

Jusqu'à présent, toutes les publications consacrées à l'activité agricole de cette région, que nous avons pu consulter, attribuent à l'élevage un rôle marginal.

Nous voudrions avec ce court exposé redonner aux productions animales la place qu'elles méritent au sein des systèmes de production.

a/ Les espèces animales et leur évolution quantitative

Le tableau n° 9 qui précise les espèces animales rencontrées dans les villages et leur évolution appelle les commentaires suivants :

1) - L'élevage est présent dans tous les villages. Mais des différences existent entre les villages dans le choix des espèces élevées :

. Dans tous les villages, nous trouvons des volailles et des petits ruminants (ovins, caprins).

. Les ADJAS n'élèvent pas de porcs. Il y a, en effet un interdit culturel très strict sur le porc. Par contre, il y a des porcs dans tous les villages EHOUES à l'exception de ceux qui ont été fondés par un ADJA (AMEDEGBE et AMEKOHOE). Les EHOUES, gros consommateurs de viande porcine, attachent une très grande importance à cette espèce. Dans certains villages, lorsqu'ils n'ont pas le droit d'en élever, ils achètent une truie et la confient à un paysan d'un autre village, en contre partie du partage de la portée (AMEDEGBE) - (signalons à ce propos qu'il doit exister un flux très important de viande porcine à destination du BENIN). La présence ou l'absence de porc constitue donc des indicateurs pertinents de l'appartenance ethnique.

	VOLAILLES	PETITS RUMINANTS	PORCS	EVOLUTION	OBSERVATIONS
DJAKPODJI	1	1	1	↗	
LOM NAVA	1	1	1 ⁽¹⁾	↗	(1) uniquement les paysans âgés
SOSSOUHOE	1	1	0	↘ ⁽²⁾	(2) en diminution en raison d'une récente épidémie
ADJIKAME	1	1	0	↘ ⁽³⁾	(3) en diminution car les cultures se rapprochent du village
ABAYAME	1	1	1	↘ ⁽³⁾	
ESSEHOE	1	1	1	↘ ⁽³⁾	
AMEDEGBE	1	1	0	↗	
AFOTROKPE	1	1	1	↘ ⁽³⁾	
KPATIVEME	1	1	1	↘ ⁽³⁾	
DJADEHOE	1	1	1	↗ ⁽⁴⁾	(4) éloignement des parcelles de culture à proximité du village sous la pression de l'élevage
AMEKOHOE	1	1	0	↘ ⁽³⁾	
ABOUDIKPE	1	1	1 ⁽¹⁾	↗ ⁽⁴⁾	
ASMANEKOPE	1	1	0 ⁽⁵⁾	↗	(5) pas de porcs car cultures à côté des cases
POUDE	1	1	1	↗ ⁽⁶⁾	(6) car les parcelles d'igname sont éloignées du village

TABLEAU N° 9 : ESPECES ANIMALES ET EVOLUTION

<u>LEGENDE</u> : 1	:	PRESENCE	↗	:	AUGMENTATION
0	:	ABSENCE	↘	:	DIMINUTION

. A noter que l'élevage du porc par les EWES est assez récent, semble-t-il.

. Certaines espèces sont préférées à d'autres en raison de leur plus grande rusticité (porcs), (pintades chez les volailles) ou plus grande prolificité (caprins chez les petits ruminants).

2) Par ce type d'enquête, il est extrêmement difficile d'évaluer l'importance numérique des animaux. Contentons-nous d'indiquer un ordre de grandeur :

- volailles : 3 - 4/UP à 20 - 25/UP (notamment chez les KABYES)
- petits ruminants : 2 - 3/UP à 10 - 12/UP
- porcs : 2 - 3/UP à 8 - 10/UP (notamment chez les EHOUES)

3) Compte tenu du mode de conduite des animaux, l'évolution de leur importance numérique est un révélateur de la situation foncière des villages. Elle constitue un indicateur extrêmement performant de la disponibilité en terres ou de la pression foncière. On constate, en effet, à de très rares exceptions près, que :

- l'effectif des animaux augmente en situation d'assez grande disponibilité en terres. Dans ce cas, les paysans abandonnent les terres situées à proximité des villages (en raison des dégâts causés par les animaux) ; les cultures "s'éloignent" du village. (DJAKPODJI, LOM NAVA, DJADEHOE, ABOUDIKPE, POUDE). Or dans la plupart des cas, les villages ont été créés au milieu de la forêt afin de protéger les habitants :

- des feux de brousse (qui "ne passent" pas dans la forêt)
- des inondations (la forêt étant située sur les hauteurs).

Les paysans "sacrifient" ainsi de très bonnes terres pour permettre l'extension de l'élevage.

REMARQUE : L'évolution constatée à ASMANEKOPE est indépendante du problème foncier car, dans ce village les KABYES attachent les animaux pendant toute la saison de culture (d'avril à décembre).

- le nombre d'animaux diminue quand augmente la pression foncière. Les cultures se "rapprochent" du village contraignant les paysans à réduire leurs effectifs (ADJIKAME, ABAYAME, AFOTROKPE, KPATIVEME, AMEKOHOE).

On retrouve là, les villages où les systèmes de culture sont déjà très "perturbés" du fait de la saturation foncière (le village d'AMEDEGBE fait exception, mais cela s'explique très bien. En fait les terres situées à proximité du village sont exploitées par des paysans d'un autre village).

Après avoir réduit leurs effectifs, les paysans sont contraints d'abandonner en premier, l'élevage du porc qui cause le plus de dégâts aux cultures (cas signalé dans un village voisin de ceux que nous avons enquêtés) ; ce qui est très préoccupant quand cet élevage constitue la principale source de revenus de certains villageois (cf. Paragraphe 5.2.3.2. d).

REMARQUE : La situation constatée à SOSSOUHOE (très grande disponibilité en terres) peut également paraître paradoxale. La diminution de l'élevage n'est pas liée au problème foncier, mais à une récente épidémie.

L'évolution de l'élevage est donc un élément déterminant de la structuration de l'espace agricole villageois. A l'exception de certains villages KABYES (ASMANEKOPE, POUDE), les paysans maintiennent une auréole de terres non cultivées autour du village pour permettre la divagation des animaux.

Quand les effectifs augmentent, l'auréole s'élargit (forte disponibilité en terres) ; quand elle s'amincit, (forte pression foncière), les paysans réduisent leurs effectifs ; la divagation des animaux donnent alors lieu à de très nombreux conflits entre les villageois.

b/ Le mode de conduite des animaux

Il n'y a pas à proprement parler de mode de conduite des animaux.

Les porcs et les petits ruminants, toujours très bien identifiés, divagent généralement dans le village et aux alentours, à la recherche de leur nourriture. Ils sont "parqués" ou attachés uniquement au moment des semis (quand les champs cultivés sont proches du village) ou pendant toute la saison des cultures (dans certains villages KABYES).

Les volailles font l'objet, semble-t-il, de soins plus importants : distribution régulière de maïs dans certains villages. Parfois, les volailles divaguent, elles aussi, dans le village.

Dans d'autres villages, les paysans les maintiennent sur leurs parcelles de culture ; ils procèdent ainsi :

- pour éviter la contamination de leurs animaux par ceux du village (la peste aviaire est, en effet, très présente dans toute la zone)
- pour éviter les conflits (c'est d'ailleurs cette raison qui est donnée pour justifier l'habitat dispersé chez les KABYES ; il y en a probablement d'autres) - (cf. Les travaux d'AM PILLET-SCHWARTZ, 1984)
- pour faciliter leur alimentation. Les volailles cherchent elles-mêmes leur nourriture. Les paysans soulignent que les animaux gardés au champ ont une meilleure croissance que ceux maintenus au village.

Cependant cette pratique oblige les paysans à rester au champ jusqu'à la tombée de la nuit pour enfermer leurs volailles dans des cages "de fortune" afin de les protéger des prédateurs et en particulier des serpents.

c/ L'état sanitaire des animaux

Dans tous les villages, l'état sanitaire des animaux pose de nombreux problèmes : le parasitisme et surtout le microbisme (pulmonaire, digestif) causent des dégâts importants dans la plupart des espèces (l'espèce porcine, est semble-t-il, la plus épargnée).

Les maladies se propagent très rapidement en raison de la divagation des animaux et de leur circulation (achat d'animaux par les paysans). Parfois, c'est tout le cheptel du village qui est décimé (cas de SOSSOUHOE).

d/ Le rôle des animaux

Nous n'allons pas détailler les rôles spécifiques de chacune des espèces. On se contentera d'énumérer les différentes fonctions de l'élevage :

- il est indispensable pour les cérémonies (funérailles, fêtes, sacrifices au fétiche en cas de maladies ou pour tout autre motif) ; celui qui n'a pas d'animaux devra en acheter.
- il procure des revenus qui, compte tenu du prix de vente des animaux à certaines périodes de l'année (cf. Graphique n° 3) ne doivent pas être négligeables.

Comme nous a dit un paysan "on ne ferait pas des kilomètres pour aller aux champs si ça ne rapportait pas" (allusion à l'éloignement des parcelles sous la pression de l'élevage).

- il constitue, malgré les risques sanitaires, une épargne sur pied mobilisable en cas de besoins.

- il représente la principale source de revenus pour certains villageois (paysans âgés, handicapés).

- chez les KABYES, on tue toujours un animal à l'occasion de l'entraide (invitation).

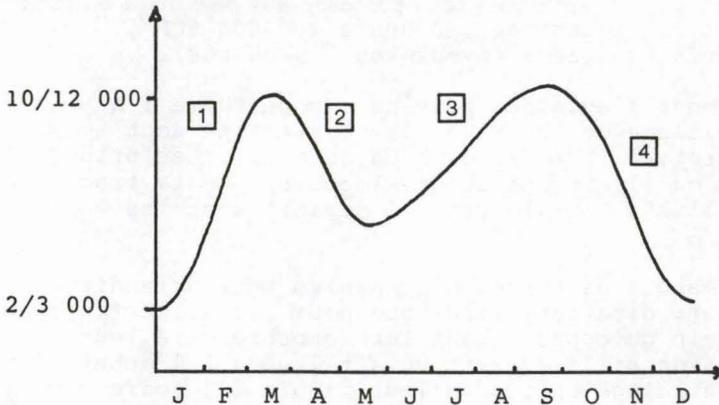
- il fait parfois partie du loyer de la terre, versé au propriétaire.

- enfin, il entre dans la constitution de la dot chez toutes les ethnies.

e/ Les relations entre l'agriculture et l'élevage

Nous avons figuré sur le graphique n° 3 les fluctuations du prix moyen de vente des moutons, au cours de l'année, telles qu'elles ressortent de nos enquêtes.

PRIX MOYEN DE VENTE
D'UN MOUTON (FCFA)



[1] Vente du coton, demande d'animaux forte : constitution de l'épargne en prévision des cérémonies et de la rémunération des manoeuvres ----> augmentation des cours.

[2] Chute des cours : offre très importante ; les paysans vendent leurs animaux pour payer les manoeuvres et ceux qui n'ont plus de maïs pour en acheter. Les KABYES vendent également à la mise en culture.

[3] Après la vente du maïs (grenier ou récolte de l'année), les paysans reconstituent l'épargne ---► augmentation des cours.

[4] Chute des cours : les paysans vendent leurs animaux pour payer les manoeuvres qui récoltent le coton.

Ce graphique montre clairement le rôle fondamental que joue l'élevage dans la constitution de l'épargne nécessaire à la rémunération de la main d'oeuvre salariée.

En conclusion, nous pouvons dire sans réserve que l'élevage, par ses effets déterminants sur la structuration de l'espace agricole villageois, par la place qu'il occupe dans la vie sociale et religieuse, par les revenus qu'il procure et l'épargne qu'il constitue, joue un rôle très important dans le fonctionnement des systèmes de production de cette région. A ce titre, il en est une composante à part entière.

f/ La traction animale

Il y a actuellement 32 attelages sur la zone du projet et l'un des objectifs du PDRN est le développement de la traction animale. Les attelages sont proposés aux paysans à un prix qui varie selon l'équipement de 350 000 à 400 000 FCFA, (la paire de boeufs équipée - payable en 6 annuités).

Examinons l'avis des paysans sur ce thème : A l'exception du village de LOM NAVA, les paysans ne sont absolument pas prêts à investir dans un attelage. Les principaux obstacles qu'ils voient au développement de la traction animale (utilisée pour le travail du sol) sont les suivants :

- le manque de terres disponibles pour agrandir leur exploitation, ainsi que pour les allochtones le frein qu'opposeraient les autochtones à leur extension s'ils avaient un attelage (et l'achat d'un attelage en commun leur paraît illusoire car cela entraînerait inévitablement des conflits).
- le coût de l'attelage.
- la présence des palmiers dont la disposition en "quinconce" est incompatible avec l'utilisation de la traction animale.

- la présence des souches.
- la crainte de la maladie ou de la mortalité des animaux.
- la jalousie des voisins qui pourraient nuire aux animaux (cet argument ne doit pas être minimisé).
- les paysans ne se sentent pas capables de soigner correctement les animaux, ni de pouvoir les manier (la plupart des paysans déclarent d'ailleurs en avoir peur).

Pour toutes ces raisons, les paysans préfèrent avoir recours à la main d'oeuvre salariée "qui travaille bien et qui ne pose pas de problèmes. Pour toutes ces raisons également, nous voyons l'avenir de la traction animale, utilisée pour le travail du sol, plutôt sombre.

Par contre, il est possible qu'elle connaisse un meilleur succès dans une utilisation de transport. Les attelages présents dans la zone rendent déjà des services très appréciables dans ce domaine. Pour le propriétaire de l'attelage, cette activité est particulièrement lucrative (8 à 10 000 FCFA par jour).

5.2.4. - Sélection des indicateurs discriminants et typologie des agrosystèmes villageois

Comme nous l'avons dit en présentant notre démarche il s'agit maintenant d'établir une typologie des agrosystèmes villageois que nous avons rencontrés. Mais cette typologie doit être établie à partir des critères qui nous paraissent à la fois les plus discriminants et les plus opérationnels ; il faut, en effet, dans une perspective d'extension aux autres villages de la zone, pouvoir les identifier facilement.

5.2.4.1. - Sélection des indicateurs

Les indicateurs qui nous sont apparus les plus discriminants sont les suivants :

- l'appartenance ethnique qui conditionne :
 - . L'accès au foncier
 - . Le choix des cultures et des spéculations animales
 - . Le mode d'organisation sociale

et qui influe largement sur la disponibilité de la force de travail familiale et l'organisation du travail au sein des U.P. et entre les U.P. ainsi que sur les priorités que s'accordent les paysans dans l'utilisation de leurs revenus.

- chez les allochtones, la date d'installation qui détermine les modalités d'accès au foncier et les possibilités d'extension, qui joue un rôle sur l'adoption ou non de certaines règles d'organisation sociale des autochtones et qui intervient sur la possibilité de faire certaines cultures (palmiers)

- la distance des champs de culture au village, qui est un indicateur de la disponibilité des terres et de la pression de l'élevage. Ce critère n'est cependant pas applicable dans deux cas :

. Cas des parcelles cultivées situées à proximité du village et appartenant à des personnes qui ont des difficultés de locomotion (paysans âgés, handicapés)

. Chez les KABYES et LOSSOS, qui cultivent "à la porte de leur case" même s'il y a de la terre disponible. Cette organisation de l'espace et de l'habitat relève davantage d'un processus d'organisation sociale (cf. Travaux d'AM PILLET-SCHWARTZ, 1984).

Dans tous les autres cas, cet indicateur nous paraît être très pertinent.

Ces trois indicateurs, simples à identifier, constituent une première approche qui nous renseigne déjà beaucoup sur le fonctionnement des systèmes de production. Pour affiner le diagnostic, il est cependant nécessaire d'examiner les indicateurs suivants :

- la présence des porcs chez les EHOUES (qui se disent "ADJAS"). Ce critère permet de préciser l'appartenance ethnique.

Cet indicateur est néanmoins peu pertinent dans le cas des villages peuplés d'EHOUES mais créés par un ADJA (dans ce cas, il n'y a pas de porcs par interdiction du créateur, mais les villageois sont tout de même EHOUES)

- la culture du sorgho par les EWES situés dans "l'aire d'influence" des KABYES. Ce critère semble indiquer que les EWES font appel au système d'entraide des KABYES. Il nous renseigne donc sur la disponibilité de la force de travail

- chez les ADJAS et les EHOUES, la culture après défriche d'une terre de savane, (maïs ou niébé) est un indicateur de la pression foncière (de même que l'abattage prématuré des palmeraies : mais ce critère pourtant discriminant, n'est pas opérationnel car difficilement identifiable)

- les conditions locales de commercialisation des principaux produits : nous avons évoqué les cas de l'arachide, du manioc et du riz.

5.2.4.2. - Typologie des agrosystèmes villageois

Cette typologie présentée dans le tableau n° 9, permet de distinguer 3 types fondamentaux d'agrosystèmes villageois regroupant 8 sous-types :

- 1 - Les systèmes "KABYE-LOSSO", dominés par la culture du sorgho et qui comprennent :
 - 11 - Les villages à "comportement" autochtone
 - 12 - Les villages réalisant une certaine "symbiose" avec les autochtones
 - 13 - Les villages "confinés"

- 2 - Les systèmes "EWE", dominés par la culture de l'igname et regroupant :
 - 21 - Les villages situés dans "l'aire d'influence" des KABYES-LOSSOS
 - 22 - Les villages sous "influence" EHOUE

- 3 - Les systèmes "ADJA-EHOUE", dominés par la palmeraie, que l'on rencontre dans :
 - 31 - Les villages autochtones ADJAS
 - 32 - Les villages alloctones EHOUES à "comportement" autochtone
 - 33 - Les villages EHOUES, toujours considérés comme des alloctones par les autochtones.

TABLEAU N° 9 : TYPOLOGIE DES AGROSYSTEMES VILLAGEOIS

	ETHNIE	DATE D'INSTALLATION	DISTANCE AU VILLAGE DES CULTURES	PRESENCE DE PORCS	CULTURE DU SORGHO	CULTURE AP. DEFRICTION TERRE DE SAVANE	MARCHE LOCAL FAVORABLE A	AGROSYSTEMES VILLAGEOIS		
								TYPE	SOUS-TYPE	
POUDE	KABYE	A	F	-	-	-	RIZ	1 KABYE LOSSO SORGHO	11 "avec comportement" autochtone	
ABOUDIKPE	3/4 KABYE 1/4 EWE	A	G	-	-	-	-		12 "symbiose avec les" autochtones	
ASMANEKOPE	KABYE	R	F	-	-	-	-		13 "village confiné"	
LOM NAVA	EWE	A	G	-	OUI	-	-	2 EWE IGNAME	21 dans "l'aire d'influence" des KABYES	
DJAKPODJI	EWE	A	G	-	NON	-	-		22 dans "l'aire d'influence" des EHOUES	
SOSSOUHOE	ADJA	A	G	0	-	NIEBE	-	3 ADJA EHOUE PALMIER	31 ADJAS autochtones	
ADJIKAME	ADJA	A	F	0	-	MAIS	-		32 EHOUES à "comportement" autochtone	
ESSEHOE	EHOUE	R	F	1	-	NIEBE	-			
ABAYAME	EHOUE	A	F	1	-	MAIS	-			
AFOI'ROKPE	EHOUE	A	F	1	-	NIEBE	-			
KPATIVEME	EHOUE	A	F	1	-	NIEBE	-			
AMEDEGBE	EHOUE	A	F	0 (☆)	-	NIEBE	ARACHIDE			avec "système arachide"
AMEKOHUE	EHOUE	R	F	0 (☆)	-	NIEBE	-			33 EHOUES considérés comme allochtones
DJADEHOE	EHOUE	R	G	1	-	NIEBE	MANIOC		avec "système manioc"	

LEGENDE : A = ANCIENNE (avant 1950) G = GRANDE 1 = PRESENCE (☆) Villages EHOUES créés par un ADJA
 R = RECENTE (après 1950) F = FAIBLE 0 = ABSENCE

CHAPITRE VI - ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DES AGROSYSTEMES
 VILLAGEOIS - PERSPECTIVES D'EVOLUTION ET
 D'AMELIORATION

Ce chapitre revêt une très grande importance pour plusieurs raisons :

- il est d'abord le fruit d'un travail de 6 mois et à ce titre, il se doit d'être un "produit" acceptable par ceux qui nous ont consacré du temps et de l'argent.
- il constitue ensuite une "sorte de sanction" d'une méthode d'approche du milieu.
- enfin et surtout il est le chapitre qui intéressera probablement le plus les responsables du développement agricole de cette région.

6.1. - LES SYSTEMES "KABYE-LOSSO"

Ces systèmes sont dominés par la culture de l'igname et du sorgho qui est à la base de l'alimentation des KABYES - LOSSOS et de la fabrication du TCHOUKOUTOU, leur boisson traditionnelle qui occupe une place très importante dans leur système d'entraide.

Les invitations donnent également lieu à la consommation de viande (petits ruminants, volailles). C'est pourquoi les KABYES-LOSSOS attachent une grande importance à l'élevage, en particulier, à celui des volailles, qui est pour partie responsable de l'habitat dispersé dans certains villages.

Les paysans KABYES-LOSSOS font preuve d'une très grande ardeur au travail que dynamise encore, l'entraide. Celle-ci renforce la cohésion sociale et est à la base de l'organisation de leur travail. Elle permet aux paysans de pouvoir disposer d'une force de travail très importante, d'autant plus que la force de travail familiale reste entière jusqu'au mariage des jeunes. La scolarisation des enfants la réduit cependant sensiblement.

Le système de culture des KABYES-LOSSOS, partant de la culture de l'igname après défriche, reproductible par la pratique de longues jachères est consommateur d'espace. Leur force de travail ne sera pleinement valorisée qu'en situation de forte disponibilité en terres, facilement accessibles.

Les KABYES-LOSSOS sont des migrants ; ils ont apporté avec eux leur pratique du billonnage qu'ont adopté les autochtones qui les ont accueillis. Leur migration a commencé depuis longtemps et les autochtones ont fait évoluer, au fil du temps, les règles d'accès au foncier des populations allochtones.

Par ailleurs, pour tous les migrants, le temps modifie également les relations et liens culturels qu'ils entretiennent avec leur pays d'origine. Ces relations se matérialisent en particulier par les flux financiers qui se dirigent vers le pays KABYE après la vente des récoltes et qui constituent l'une des utilisations prioritaires du revenu des paysans.

6.1.1. - Les villages à "comportement" autochtone

Les migrants qui se sont installés depuis longtemps, à une époque où il y avait beaucoup de terres disponibles, ont progressivement acquis un "comportement" autochtone :

- l'accès au foncier leur est facile
- ils ont modifié leur mode d'organisation sociale, les femmes KABYE participant de plus en plus à la production agricole et cultivant même pour leur propre compte.

Néanmoins, cette légère réduction de la force de travail familiale pèse peu dans la force de travail que les paysans peuvent mobiliser par l'entraide, toujours puissamment ancrée.

La terre n'étant pas un facteur rare, les paysans peuvent s'étendre en pratiquant une agriculture extensive ; la restauration de la fertilité de leurs sols est assurée par de longues jachères.

Dans ce contexte, les thèmes de vulgarisation qui visent l'intensification (fertilisation) nous paraissent prématurés.

Par contre, dans le cas du village de POUDE, les paysans pratiquent la culture continue autour du village pour se protéger des feux de brousse. Ces champs de case sont en particulier réservés à la culture du petit mil, qui assure la soudure alimentaire. La reproduction de la fertilité de ces sols semble compromise et l'utilisation des engrais s'avère nécessaire.

6.1.2. - Les villages réalisant une "certaine symbiose" avec les autochtones

Les autochtones n'ont pas toujours permis aux allochtones de coloniser l'espace aussi facilement que dans le cas précédent. De plus, ils ont vu en l'arrivée de ces migrants, la possibilité d'accroître leur force de travail par l'utilisation de celle des nouveaux venus.

Cette force de travail leur serait par ailleurs d'autant plus disponible qu'ils limiteraient l'accès des migrants au foncier. Ils ont alors établi une sorte de "contrat" avec les KABYES : l'accès à la terre en contre partie d'un loyer et surtout, à notre avis, de travail.

C'est la situation que l'on rencontre au village d'ABOUDIKPE : "A chaque EWE son KABYE" pour reprendre les termes d'AM PILLET-SCHWARTZ (1984). L'autochtone EWE prête une parcelle de terre à un KABYE ; cette parcelle étant située juste à côté de la sienne. Quand l'EWE se déplace, le KABYE suit ; comme nous ont dit les paysans EWES : "Les KABYES suivent leur patron".

Il est évident que les autochtones maîtrisent parfaitement la situation qui leur est favorable ; ils n'ont aucun intérêt à ce que "les choses changent". Dans ces conditions il ne nous paraît guère probable qu'ils soient prêts à accepter toute innovation qui pourrait remettre en question le contrat passé avec les KABYES.

Il est évident aussi qu'il est difficile d'atteindre les paysans KABYES par la vulgarisation, les EWES exerçant un filtre sévère que nous avons pu tester à l'occasion de notre enquête.

6.1.3. - Les villages "confinés"

L'immigration des KABYES-LOSSOS dans cette région se poursuit, nous l'avons dit encore aujourd'hui. Mais l'accès au foncier devient de plus en plus difficile pour les migrants.

A partir d'un certain seuil d'immigration, les autochtones sont en effet, de plus en plus réticents à voir s'installer de nouveaux allochtones et préfèrent se ménager un "réservoir-terre" suffisant.

Les migrants qu'ils acceptent encore, en contre partie d'un loyer sont alors confinés sur un espace très précis.

Par ailleurs, dans ces villages de création récente, les villageois entretiennent encore des liens culturels très forts avec leur pays d'origine :

- les modifications de leur mode d'organisation sociale sont beaucoup moins sensibles que dans le cas des villages installés depuis longtemps : les femmes participent aux travaux agricoles mais n'ont pas de parcelle propre
- les jeunes participent chaque année à la grande fête des EWALAS qui coïncide dans le temps avec une période d'intense activité agricole (sarclages/semis du coton) ; ce qui perturbe la conduite des cultures.

Le village d'ASMANEKOPE est dans une telle situation. La terre devient un facteur limitant. Les paysans vont alors adopter un système qui assure la productivité maximale de la surface exploitée. Ne réservant plus à l'igname qu'une toute petite parcelle de défriche, ils substituent le coton au sorgho sur une partie importante de la surface.

Ce village est d'installation trop récente pour connaître des problèmes de fertilité. Cependant, les paysans, conscients de la nécessité d'intensifier leur agriculture, commencent à utiliser des intrants sur le maïs : semences sélectionnées et engrais.

Si le confinement se prolonge, il est probable que ces paysans seront de plus en plus ouverts à toute innovation allant dans le sens de l'intensification.

6.2. - Les systèmes "EWE"

Ces systèmes sont dominés par la culture de l'igname et du maïs qui est à la base de l'alimentation des EWES. Leur système de culture est également consommateur d'espace et dans certains villages, ils ont totalement "vérouillé" cet espace, interdisant toute installation de migrants.

L'agriculture devenant de plus en plus marchande, la société rurale a subi de profonds bouleversements : éclatement de la famille en raison d'une segmentation de plus en plus précoce et individualisme de plus en plus poussé conduisant les jeunes (hommes) à exploiter une parcelle pour leur propre compte, bien avant la séparation officielle (mariage).

Corrélativement, la cohésion sociale s'affaiblit et le groupe se désolidarise à tel point que la prise en charge des paysans âgés semble moins assurée qu'autrefois.

Par ailleurs, les femmes mariées exploitent une parcelle individuelle pour leur propre compte.

Les villages EWES sont situés à la croisée des deux vagues d'immigration qu'a connues cette région.

En fonction de leur localisation, ils seront soumis à l'influence de l'une ou de l'autre.

6.2.1. - Les villages situés dans "l'aire d'influence" des KABYES-LOSSOS

Pour mettre en valeur leur espace dans un contexte de réduction de la force de travail familiale, les paysans vont faire appel aux KABYES-LOSSOS, en utilisant leur système d'entraide.

Pour cela, il leur faut du TCHOUKOUTOU, donc du sorgho, qu'ils vont cultiver sur certaines parcelles. C'est le cas du village de LOM NAVA.

La disponibilité en terres étant assez forte, les cultures "s'éloignent" du village pour permettre le développement de l'élevage (également indispensable aux invitations des KABYES).

Cela a permis aux paysans âgés de constituer une épargne en achetant des animaux (porcs, en particulier) ; ce qui leur procure aujourd'hui les revenus qui leur sont nécessaires.

6.2.2. - Les villages situés dans "l'aire d'influence" des EHOUES

N'ayant plus les KABYES ou LOSSOS à proximité, pour contribuer à la mise en valeur de leur espace, les paysans vont faire appel à la main d'oeuvre salariée EHOUE des villages voisins.

A l'instar des EHOUES, le palmier, "épargne et caisse de retraite", va devenir la culture centrale d'un système maïs/coton/palmier et bientôt coloniser toutes les terres de forêt du territoire villageois. C'est la situation que l'on rencontre au village de DJAKPODJI.

Cela dit , il nous semble que les paysans EWES que nous avons rencontrés "ne font que passer" dans ces villages ; ils les considèrent comme des lieux de production et ils y restent pour se procurer les revenus nécessaires à la construction d'une case dans le village de leurs ancêtres directs ou à NOTSE, berceau du peuple EWE ; mais toute la vie sociale est réglée par les événements du village d'origine.

D'ailleurs, il est fréquent que tous les villageois regagnent le village d'origine pour participer à une cérémonie et s'absentent de leur "village de culture" pendant plusieurs semaines - voire plusieurs mois - ce qui montre bien où se trouvent les priorités de ces paysans.

Maîtres de l'espace, pratiquant une agriculture extensive, ils semblent peu enclins au changement.

6.3. - Les systèmes "ADJA-EHOUE"

Ces systèmes sont plus intensifs. Ils ont abandonné l'igname et l'ont remplacé par la double culture systématique sur la même parcelle. Ils sont dominés par la culture du palmier qui va conditionner la dynamique de mise en valeur des terres.

Comme les KABYES-LOSSOS en pays EWE, les EHOUES installés depuis très longtemps ont acquis vis à vis du foncier un comportement autochtone.

Par contre, les migrants installés plus récemment sont toujours perçus comme des allochtones : ils doivent verser un loyer pour la terre qu'ils occupent et ils ne peuvent généralement planter des palmiers que s'ils s'engagent à les partager avec le propriétaire de la terre au moment de l'abattage.

A noter que les ADJAS n'ont pas voulu ou pu établir avec les migrants des relations identiques à celles qui peuvent exister entre les EWES et les KABYES-LOSSOS (utilisation de la force de travail, en particulier).

Les ADJAS et les EHOUES ont beaucoup de points communs avec les EWES (ce qui est logique puisque les EWES sont issus d'un rameau ADJA).

Un point les différencie cependant : le montant de la dot qu'exige le père de la future mariée. C'est un point très important car il va déterminer deux stratégies :

- le jeune homme célibataire va chercher à réunir par ses propres moyens la plus grosse partie de cette somme le plus tôt possible ; il va donc exploiter une parcelle individuelle dès qu'il est en âge de travailler et choisir les cultures qui rapportent le plus et le plus rapidement (le coton, pour les jeunes). Il sera également un bon "client" pour les détenteurs d'animaux, car les animaux entrent dans la composition de la dot.

- après le mariage, le mari cherchera à "amortir" cet "investissement" par l'utilisation de la force de travail de son épouse et en lui transférant une partie des charges de la famille (totalement assumées par le mari chez les EWES). Cette attitude nous a paru beaucoup plus prononcée chez les EHOUES que chez les ADJAS (il est vrai que la dot est beaucoup plus faible chez ces derniers !).

Les femmes mariées sont donc obligées d'exploiter une parcelle propre pour payer les dépenses qui leur incombent.

L'autonomie des dépendants familiaux, chez les ADJAS et surtout chez les EHOUES nous a semblé effectivement plus précoce et plus grande que chez les EWES.

Cela se traduit par une réduction (plus forte que chez les EWES) de la force de travail familiale mobilisable par le Chef d'U.P., partiellement compensée par le travail exigé des femmes et le recours à l'entraide.

L'utilisation de la main d'oeuvre salariée est cependant nécessaire, les EHOUES faisant surtout appel à la main d'oeuvre interne au village sous la forme de groupes de jeunes (les jeunes préférant travailler contre un salaire sur les champs de leur père, plutôt que gratuitement).

L'élevage du porc est un interdit culturel très strict chez les ADJAS ; il est au contraire, très développé chez les EHOUES qui sont très friands de viande porcine, (la viande porcine doit d'ailleurs faire l'objet d'un commerce important avec le BENIN, les bouchers Béninois venant s'approvisionner sur les marchés du MOYEN-MONO).

Dans les zones à forte disponibilité en terre, l'élevage peut se développer car les cultures "s'éloignent du village".

Cependant, dans la plupart des villages, l'élevage est compromis car les cultures, sous la pression foncière, "se rapprochent" du village et "grignotent" progressivement l'auréole de terres non cultivées.

Mais cette pression foncière n'est pas le seul fait de l'augmentation démographique. Elle résulte également de la réduction progressive de l'espace disponible pour les cultures annuelles. Celles-ci ont, en effet, été repoussées sur les terres de savane au fur et à mesure que la palmeraie permanente colonisait les terres de forêt, à partir du système maïs/coton/palmier.

Dans la région de KPEKPLEME, où existent des conditions de commercialisation favorables à l'arachide, celle-ci s'est substituée au coton.

La pression foncière augmentant encore, les paysans sont contraints de mettre en oeuvre des pratiques peu adéquates :

- allongement des périodes de culture et réduction des jachères
- maïs après défriche d'une terre de savane
- abattage prématuré des palmeraies

Ces pratiques nous incitent à penser que ces villages sont en situation de "crise", en effet :

- la reproduction de la fertilité du sol semble tout à fait compromise dans certains villages
- le palmier ne peut plus remplir son rôle fondamental de "caisse de retraite"
- l'élevage regresse.

Certains lecteurs pourraient avoir tendance à assimiler ces quelques lignes à un scénario quelque peu futuriste et alarmiste, sans prise directe avec la réalité.

Cette situation est pourtant bien réelle, et se traduit notamment dans certains villages par :

- le départ des jeunes qui vont chercher ailleurs des terres de cultures (comme c'est le cas à AMEDEGBE, ADJIKAME, AFOTROKPE et AMEKOHOE)
- l'émigration d'autres jeunes, qui se dirigent vers l'apprentissage et quittent donc, en principe définitivement l'agriculture.

Pour tenter d'enrayer cette évolution, il nous paraît nécessaire d'agir dans deux directions :

- une action au niveau de la fertilisation, visant à faciliter l'achat à crédit des engrais vivriers. L'incitation des paysans à constituer des groupements de producteurs permettant cette opération pourrait être une solution, mais elle risque de se heurter à la très faible cohésion interne de ces villages.
- une action à destination de l'élevage. Il peut paraître irréaliste de proposer des actions visant l'adoption par les paysans d'une véritable conduite de leurs animaux : contention, alimentation, prophylaxie... Pourtant cela ne nous semble pas impossible si l'on en juge par les réalisations du "Projet Petits Ruminants" (ATAKPAME) déjà opérationnelles dans certains villages de cette zone.

Ces actions intéressent les cultures annuelles et l'élevage.

Cependant, ce n'est pas là que se porte principalement l'attention des ADJAS et des EHOUES dont l'intérêt se focalise sur le palmier à "SODABI". Dans certains villages, lorsque nous demandions aux paysans quelles étaient les principales améliorations qu'ils souhaitaient voir se réaliser, ils nous répondaient : "leur fournir des variétés de palmier qui produisent bien sur les terres de savane".

Dans ce contexte, si notre objectif est bien celui d'améliorer la situation des paysans et leur revenu, nous devons proposer des actions qui visent à perfectionner l'exploitation du palmier.

Ces propositions ne sont pas nôtres ; elles ont été formulées, il y a plus de 15 ans par B. ANTHEAUME (1970) dans son étude sur la palmeraie du MONO. Cet auteur préconisait déjà :

"- d'officialiser la fabrication du SODABI

- de remplacer l'abattage du palmier par le gemmage" pour récolter le vin de palme, comme cela "se pratique au Congo ou en Côte d'Ivoire"

"- d'améliorer la distillation afin de proposer un produit plus noble" susceptible de conquérir les marchés occidentaux, porteurs pour les alcools "exotiques".

6.4. - Les améliorations "horizontales"

En dehors des propositions qui s'adressent plus particulièrement à tel ou tel type d'agrosystèmes villageois, certaines actions de type "horizontal" peuvent améliorer l'ensemble des systèmes de production ; nous nous contenterons de les énumérer :

- améliorer la conservation des récoltes. Il est, en effet, vain d'intensifier la production si les pertes pendant la conservation se maintiennent à leur niveau actuel

- améliorer les moyens de déplacement et les conditions de transport (la traction animale peut rendre des services très appréciables dans ce domaine)

- améliorer l'état sanitaire des animaux

- renforcer la protection des cultures (lutte contre les parasites du niébé, amélioration variétale du manioc, lutte contre les prédateurs, sensibilisation des Pouvoirs Publics sur les dégâts causés par ces prédateurs, visant au rétablissement de la chasse).

Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt et dans certains villages, ces actions paraissent dérisoires par rapport aux difficultés que rencontrent les paysans. Pour eux, les priorités vont à l'amélioration :

- de leur état de santé
- de l'approvisionnement en eau
- des conditions d'accès au village.

C O N C L U S I O N

LA DEMARCHE SUIVIE :

La démarche que nous avons suivie, nous a permis d'identifier les différents types d'agrosystèmes villageois de cette région et d'analyser leur fonctionnement : objectif prioritaire que nous nous étions fixés. En ce sens, nous estimons que cette méthode d'approche de la réalité agraire est performante : elle est rapide et peu coûteuse.

Contrairement aux conclusions de B. TRIOMPHE (1986), nous considérons que le village constitue un niveau pertinent d'analyse car il permet de saisir la dynamique globale des systèmes de production. Par contre, il est exact que les logiques de fonctionnement des Unités de Production sont indépendantes du niveau village ; l'une des difficultés de cette méthode réside justement dans l'appréciation des disparités internes au village qui rend nécessaire et complémentaire les apports de l'approche plus analytique et quantitative.

Néanmoins, cette démarche devait nous conduire, par extension de nos résultats, à cartographier l'ensemble des agrosystèmes villageois de la région ; il nous est actuellement impossible d'atteindre cet objectif.

En effet, une telle extension aurait été possible si les critères que nous avons retenus pour établir la typologie des agrosystèmes avaient figuré parmi ceux qui nous ont servis à réaliser la stratification de la région. Certains sont identiques (ethnie, cultures), mais d'autres, (densité de population), pertinents pour la stratification se sont révélés insuffisants pour la discrimination des agrosystèmes.

L'analyse nous a conduits à sélectionner les indicateurs les plus discriminants et les plus opérationnels. La cartographie de l'ensemble des agrosystèmes suppose de recueillir auprès des villages ces informations simples qui sont à la base de notre typologie. Cela peut être fait très rapidement par l'intermédiaire des encadreurs. Le temps dont nous disposons pour effectuer ce travail ne nous a pas permis de le réaliser.

LES AGROSYSTEMES VILLAGEOIS :

L'aire d'intervention du "Projet de Développement Rural de NOTSE", qui couvre 200 000 Ha au Sud du TOGO, bénéficie d'un climat favorable à deux saisons des pluies permettant deux cycles de culture : la première saison de culture est essentiellement réservée au maïs, aliment de base de la population.

La seconde saison est occupée par le coton, principale culture de rente qui a connu un essor sans précédent jusqu'en 1984.

La succession culturale maïs/coton est donc à la base de tous les systèmes de culture de cette zone, sauf dans la région de KPEKPLEME où l'arachide, bénéficiant de conditions de commercialisation favorables, se substitue au coton.

L'élevage (petits ruminants, porcs, volailles) est également très présent dans cette zone car il est indispensable aux cérémonies et remplit un rôle très important d'épargne. Pour permettre son extension, et éviter la divagation des animaux sur leurs cultures, les paysans laissent autour de leur village une auréole de terres non cultivées. Par son rôle d'épargne mobilisable pour les besoins du bon fonctionnement des systèmes de culture et son rôle déterminant dans la structuration de l'espace agricole villageois, l'élevage est une composante à part entière des systèmes de production.

Toute cette région présente un modelé de surface en "tôle ondulée" avec une toposéquence d'interfluves et de bas-fonds, qui induit une association d'une grande variété de sols sur de très petites surfaces. La richesse de leurs appellations vernaculaires rend bien compte des nuances qu'apportent les paysans dans l'appréciation de leur valeur agronomique. Ils privilégient cependant un classement selon 3 grandes catégories :

- Les terres de forêt, situées sur les hauteurs, sont les meilleures terres ; ils les ont colonisées en premier.
- Puis viennent les terres de savane, favorables à la culture de l'igname.
- Enfin, les bas-fonds, sont les moins bonnes terres, car ils s'engorgent très rapidement en saison des pluies.

Très tôt dans l'histoire ce milieu favorable à l'agriculture a retenu les populations en migration. C'est ainsi que les ADJAS et les EWES se sont sédentarisés de part et d'autre du MONO et ont colonisé progressivement l'espace, en pratiquant la culture itinérante de l'igname après défriche.

Comme il y avait suffisamment de terres disponibles, ces populations ont accueilli, à leur tour, les migrants en quête d'installation :

- Les KABYES et LOSSOS venus du Nord du TOGO
- Les EHOUES venus du BENIN.

Ces populations allochtones ont apporté avec elles leur mode d'organisation sociale, leurs habitudes alimentaires et leur technique. (les KABYES et LOSSOS ont en particulier apporté le billonnage des terres et le sorgho, à la base de leur alimentation et du TCHOUKOUTOU leur bière traditionnelle indispensable à leur très efficace système d'entraide ; les EHOUES, ont semble-t-il, apporté l'élevage du porc).

L'effet conjugué de deux phénomènes va alors faire évoluer très rapidement ces sociétés rurales traditionnelles :

- L'accroissement démographique (naturel et d'immigration) qui induit un accroissement des besoins alimentaires.
- L'aspiration à un meilleur niveau de vie qui va entraîner un accroissement des besoins monétaires et donc l'intégration de leur agriculture dans une économie de plus en plus marchande.

Cette monétarisation de l'agriculture va avoir pour conséquences :

- Un bouleversement des modes d'organisation sociale qui va se manifester avec plus ou moins d'intensité selon les groupes ethniques : éclatement de la famille et individualisme de plus en plus poussé dans le sens du profit personnel ; affaiblissement très important de la cohésion sociale et désolidarisation du groupe qui va progressivement remettre en question la prise en charge des "improductifs" (paysans âgés, handicapés) ; Les valeurs traditionnelles sont ébranlées : la terre ancestrale va faire l'objet de transactions monétaires.

Ces effets moins marqués chez les KABYES et LOSSOS, (surtout ceux de migration récente) sont très accentués chez les EHOUES.

- Une modification plus ou moins grande selon les ethnies des systèmes de cultures traditionnels.
- La multiplication des échanges, qui va nécessiter l'aménagement d'un réseau de communications.

Le peuplement et la colonisation des terres ayant lieu préférentiellement de part et d'autre de ces axes, des disparités régionales vont apparaître entre les zones bien desservies, très densément peuplées, où la pression foncière est très forte, et les zones enclavées, très faiblement peuplées, où existent encore une forte disponibilité en terres.

Or, l'agriculture de cette région, reposant sur la pratique de la jachère est consommatrice d'espace. Elle est exclusivement manuelle. Son développement, exigé par l'accroissement des besoins, dépend donc :

- Des possibilités d'extension.
- Des possibilités de mobiliser une force de travail suffisante.

L'immigration permise par l'existence de zones encore presque vides, se poursuit ; mais la pression foncière augmentant, le foncier devient un enjeu très important entre les communautés rurales.

Les EWES situés à la croisée des deux vagues d'immigration vont subir l'influence de l'une ou de l'autre.

- . Certains vont "verrouiller" l'espace et se replier sur eux-mêmes, en pratiquant une agriculture extensive à base d'igname et en restant très attachés à certaines valeurs traditionnelles.
- . Certains vont reconnaître aux allochtones KABYES installés depuis longtemps un "droit à la terre". Ces migrants ont rompu la quasi-totalité des liens qui les unissaient à leur pays d'origine ; ils ont adopté certains principes de l'organisation sociale des autochtones.
- . D'autres vont réaliser une certaine symbiose avec les migrants, leur prêtant une parcelle de terres, en contre partie de leur force de travail mais pour cela, ils doivent introduire dans leur système de culture, le sorgho indispensable à l'invitation des KABYES.
- . D'autres préférant se préserver un "réservoir-terre" suffisant vont installer, en contre partie d'un loyer, les récents migrants KABYES sur un espace très confiné qui les oblige à intensifier leur système de culture : ils réduisent l'igname à quelques buttes et substitue le coton au sorgho sur une surface importante.

Les EWES, situés à proximité de "l'aire d'immigration" EHOUE vont maintenir la culture de l'igname auquel ils sont très attachés s'ils ont suffisamment de terres de savane disponibles, mais adopter sur leurs terres de forêt le système maïs/coton/palmier des ADJAS et des EHOUES.

Chez ces ethnies, en effet, le palmier exploité pour la fabrication d'un alcool (le SODABI) revêt une importance primordiale. Source de revenus appréciables, il remplit un rôle d'épargne et surtout de "caisse de retraite" pour les paysans âgés. Colonisant toutes les terres de forêt, les palmeraies permanentes repoussent les cultures annuelles sur les terres de savane, aggravant ainsi la pression foncière.

Ces agrosystèmes villageois vont progressivement tendre vers une situation de crise qui s'est très vite traduite par l'abandon de l'igname et qui oblige les paysans à adopter des pratiques peu adéquates :

- Allongement des périodes de culture et réduction de la jachère qui compromet la reproduction de la fertilité des terres.
- Abattage prématuré des palmeraies.
- Rapprochement du village des champs de culture, qui contraint les paysans à réduire leurs effectifs animaux, (ce qui est encore plus préoccupant chez les EHOUES, très attachés à l'élevage du porc).

Dans certaines zones, le stade de la saturation est atteint obligeant les jeunes à quitter le village pour cultiver ailleurs ou à se diriger vers l'apprentissage d'autres métiers.

Dans ce contexte, la problématique du développement agricole se pose en des termes très différents selon les agrosystèmes villageois :

- Les EWES repliés sur eux-mêmes, ou ceux qui entretiennent des relations "contractuelles" avec les migrants KABYES-LOSSOS sont peu enclins au changement. Il en est de même des KABYES-LOSSOS installés depuis très longtemps qui préfèrent poursuivre une agriculture extensive.
- Les KABYES-LOSSOS récemment installés sur un espace confiné sont contraints d'intensifier leur système de production.

- Chez les ADJAS et les EHOUES, où la pression foncière est la plus forte, des actions à court terme s'imposent en matière de fertilisation et de conduite des animaux. Cependant, le développement n'aura, à notre avis, véritablement d'emprise sur ces groupes ethniques que s'il intègre dans ses programmes des actions à long terme visant à améliorer l'exploitation du palmier qui focalise toute leur attention.

Ces agrosystèmes villageois ont néanmoins de nombreux points communs et leur fonctionnement se heurte aux mêmes difficultés. Ils sont tous concernés par des actions visant l'amélioration de la conservation des récoltes, de l'état sanitaire des animaux, des conditions de transport des produits, et de la protection des cultures.

Mais toute action à "caractère purement technique" pourra paraître dérisoire dans certains villages, où les conditions du développement ne sont pas réunies. Les paysans accordent alors la priorité au désenclavement et à l'amélioration de leur approvisionnement en eau et avant tout, de leur état de santé.

Malgré les difficultés que nous avons soulignées, tous les villages enquêtés assurent largement leur auto-suffisance alimentaire et produisent des excédents vivriers dont ils diffèrent la commercialisation pour profiter de prix plus favorables (maïs) : cela prouve une certaine efficacité de leur agrosystème, mais également que ces cultures vivrières sont, pour partie perçues par les paysans comme des cultures de rente. Leur développement passe par une politique des prix.

Enfin, si la crise mondiale du coton se prolonge ou s'aggrave, il est évident que l'Etat ne pourra pas maintenir le prix payé aux producteurs de coton à son niveau actuel, et il est probable que de nombreux paysans se désintéressent alors de cette culture si contraignante et exigeante en main d'oeuvre et cherchent à diversifier leurs productions.

Mais quelle diversification ?

---ooOoo---

B I B L I O G R A P H I E

(Références citées dans le texte)

- ANTHEAUME B., 1970.
"La palmeraie du MONO - Approche géographique"
Centre ORSTOM (LOME)
- CORDONNIER R., 1982.
"Les revendeuses de tissu de la ville de LOME (TOGO)"
Collection Femmes Africaines et Commerce
ORSTOM (PARIS)
- CORNEVIN R., 1973.
"L'histoire du TOGO"
Collection : QUE SAIS-JE
- FARCY O. et collaborateurs, 1986.
"Situation de référence de la zone du Projet P.D.R.N."
Document Unité de Suivi-Evaluation du P.D.R.N.
- FARCY O. et collaborateurs, 1986.
"Quelques données sur la population de la zone du P.D.R.N."
Document Unité de Suivi-Evaluation du P.D.R.N.
- FAURE G., DJAGNI K., 1985.
"Etude de 5 terroirs villageois et suivi d'exploitations
agricoles. Région des plateaux - TOGO"
Document section agro-économie I.R.C.T.-TOGO
- G.E.R.S.A.R. Nîmes, 1985.
"Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux du TOGO - Présen-
tation et diagnostic de la situation actuelle - République
du TOGO
MINISTERE DU PLAN - LOME
- JOUBE Ph., 1983.
"Rapport de mission en vue de zonage agro-écologique
du département de MARADI (NIGER)"
Document D.S.A./CIRAD - MONTPELLIER
- JOUBE Ph., 1984.
"Typologie des agrosystèmes villageois du département
de MARADI (NIGER). Propositions pour un programme de
Recherche-Développement
Document D.S.A./CIRAD - MONTPELLIER

LEVEQUE A., 1978.

"Ressources en sols du TOGO - Carte à 1/200 000 des unités agronomiques déduites de la carte pédologique"
Notice explicative n° 73 - ORSTOM (PARIS)

PILLET-SCHWARTZ A.M., 1984.

"Les migrations rurales des KABYE et des LOSSO (TOGO).
L'Ere de la nouvelle marche"
Centre ORSTOM (LOME)

POSS R. ; LEVEQUE A., 1985.

"Etude de la représentativité des principaux points d'essais agronomiques de l'IRAT au TOGO"
Centre ORSTOM (LOME)

RAYMOND G. ; JOUVE Ph., 1985.

"Note de synthèse sur la mise en place du "Projet Fédérateur de Recherche-Développement" au TOGO"
Document DSA/I.R.C.T.-CIRAD - MONTPELLIER

ROESCH M. ; KATARY A. ; DEVILLE P., 1986.

"Le zonage de la province du ZOU - République populaire du BENIN"
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ACTION COOPERATIVE - PROJET RECHERCHE DEVELOPPEMENT DU ZOU-BENIN

SCHWARTZ A., 1984.

"Le paysan et la culture du coton au TOGO - Approche sociologique"
Collection Travaux et Documents n° 186
Editions de L'ORSTOM

SWEETMAN L.T., 1985.

"Les populations agricoles de la zone du Projet P.D.R.N."
Document Unité de Suivi-Evaluation du P.D.R.N.

TRIOMPHE B., 1984.

"Bibliographie sur la TOGO et la région de NOTSE"
Document DSA/CIRAD - MONTPELLIER

TRIOMPHE B., 1986.

"Eléments de diagnostic agronomique de KPOVE, village du Sud-TOGO - 1ère partie : Analyse globale"
Document DSA/CIRAD - MONTPELLIER

N.B. : Les différentes cartes établies par la Direction Régionale du Plan d'ATAKPAME peuvent être consultées au D.S.A./CIRAD - MONTPELLIER.

- | | | |
|--------------------|-------------------|-------------------|
| 1. TOMTALAKOPE | 41. ASRAMA-MARCHE | 81. GBOGBO |
| 2. SOMONEKOPE | 42. ASRAMAKABYE | 82. KPAKPEHOE |
| 3. KEDEKOPE | 43. EDOUHOE | 83. AHASSOME SUD |
| 4. BETOHOUI | 44. KAME 1 | 84. AHASSOME NORD |
| 5. GOTHA | 45. KAME 2 | 85. BESSAME |
| 6. KOKPLI | 46. GBOWLI 1 | 86. KPODOUDJI |
| 7. KOMLAKOPE | 47. GBOWLI 2 | 87. WALIME |
| 8. KPEGBADJA | 48. KPLELE | 88. AKEME |
| 9. AKAKEGAN | 49. TETETOU | 89. HUIZIME |
| 10. AZAKPE | 50. ADJAKPAHOE | 90. KPOME |
| 11. AVASSIKPEGAN | 51. GBOGUEDE | 91. KPETCHEHOE |
| 12. AGBATITOE-GARE | 52. SIYIME 2 | 92. GAME |
| 13. KPEDOME | 53. SIYIME 1 | 93. TCHOUKOUHOE |
| 14. KPEDJI | 54. DOUVIHOE | 94. APEYEGBE |
| 15. DJEMEGNI | 55. TOHOUN CENTRE | 95. ZASSA |
| 16. KOWODOKOPE | 56. KOSSIKOPE | 96. SALIGBE 1 |
| 17. DJAKPATAKOPE | 57. AGLAMASSHOE | 97. SALIGBE 2 |
| 18. ATCHAVE | 58. HOMETOWOHOE | 98. DOLOUME |
| 19. DALHIA-DEGBE | 59. ADANLEWOU | 99. AVEDJEME |
| 20. KLOEGNAME | 60. TELEHOE | 100. KATIVOU |
| 21. ATITSOHOE | 61. KONOHOE | 101. ATIFOUTOU |
| 22. TODOME | 62. KPEYI | 102. KPEKPLEME |
| 23. TOGBEHOE | 63. ADLOTSI | 103. KATAHOE |
| 24. KPOVE-MARCHE | 64. AHOETOUGBE | 104. DETOKPOU |
| 25. KPOVE-VILLAGE | 65. ALOU | 105. MANGOTI |
| 26. TSIKPEHOE | 66. AFOTROKPE | |
| 27. AVEDJI | 67. KPEGODO 1 | |
| 28. TOTAVE | 68. KPEGODO 2 | |
| 29. MIGAHOE | 69. ADAYIHOE | |
| 30. MIEFOKOPE | 70. ADJATCHE | |
| 31. LOMNAVA | 71. AWOUTELE | |
| 32. KLOTCHOME | 72. DOME | |
| 33. TSAGBA 2 | 73. AVEDJI | |
| 34. ATSANKELI | 74. AFODE 1 | |
| 35. KPONOU | 75. AFODE 2 | |
| 36. TSAGBA 1 | 76. SOSSOUHOE | |
| 37. MANGOTIGOME | 77. ADADJI | |
| 38. VODOME | 78. ADODOHOE | |
| 39. KOTOKLOE | 79. KLIKOME | |
| 40. ADJIVOU | 80. HALIME | |

NOTE SUR LA SUITE ET LES PROLONGEMENTS

DU DIAGNOSTIC REGIONAL DE NOTSE

Suite au diagnostic régional de Notse, plusieurs actions ont été entreprises en 1987 et 1988 dans le cadre du programme de recherche-Développement mené par le Projet Fédérateur.

Ces actions ont eu pour but, soit de compléter ce diagnostic soit de le valoriser au niveau du développement soit de passer à la phase d'expérimentation en milieu paysan.

I. COMPLEMENTS DU DIAGNOSTIC REGIONAL

. Cartographie des agrosystèmes villageois dans la zone du PDRN.

L'objet de ce travail consiste à connaître l'extension géographique des différents types d'agrosystèmes identifiés lors du diagnostic régional. Pour cela, une enquête légère a été effectuée sur près de 200 villages de la région afin de classer ces villages suivant la typologie proposée par M. TALLEC et en utilisant des critères discriminants qui ont servi à distinguer les types.

Un premier compte rendu et une exploitation partielle de ce travail ont été effectués par G. FAURE et K. DJAGNI Juin 1988 (cellule agro-économie IRCT-TOGO). Ce travail devrait être complété et finalisé grâce notamment à l'utilisation d'images du satellite SPOT.

. Diagnostics spécialisés

Afin de compléter et préciser l'analyse des systèmes de production de la région, plusieurs diagnostics spécialisés ont été réalisés qui ont concernés :

- . **La place des cultures associées dans les différents agrosystèmes** par MM. ADRI et DOGBE de la DRA Avril 1988.
- . **Les problèmes de conservation du maïs** dans les greniers traditionnels par Melle ATCHIKITI. IRAT TOGO Juillet 1988.
- . **La place du palmier à huile** dans les systèmes de production paysans dans les agrosystèmes Ewé et Adja-Ehoué par A.T. AYEBOUA ORSTOM. Aout 1988.
- . **L'étude agroclimatique** de la 1^o phase de la double culture maïs - coton dans la région de Notse en vue d'évaluer les risques climatiques lors de l'installation et du développement du maïs. DRN - IRAT/CIRAD et ORSTOM Lome. Novembre 1987.
- . **La caractérisation des systèmes d'élevage** dans la zone du PDRN par Dr A.M. GNINOFU DGDR - DRA Lome 1987.

Ces différentes études et travaux ont été publiés dans un document unique lors de l'établissement du rapport d'activité du Projet Fédérateur pour 1987 et 1988.

II. VALORISATION PAR LE DEVELOPPEMENT

Les résultats du diagnostic régional de Notse ont été présentés aux agents d'encadrement du Projet de Développement rural de Notse (PDRN) et ont donné lieu à des séances de formation de ces agents (encadreurs, chefs de sous-secteur, chefs de secteur).

Ces séances organisées par le PDRN avaient comme objectifs de donner aux agents d'encadrement une meilleure connaissance des pratiques des agriculteurs et de leur fournir des outils d'analyse des modes d'exploitation de leur zone d'intervention.

Celles-ci ont été découpées en fonction des agrosystèmes et une typologie simplifiée des unités de production leur a été présentée, premier pas vers une vulgarisation tenant compte de la diversité des situations agricoles et des exploitations.

III. PASSAGE A LA PHASE D'EXPERIMENTATION EN MILIEU PAYSAN

1. Les bases territoriales d'intervention du projet

Suite à la mission effectuée par MM. CRETENET (IRCT) et JOUVE (DSA) en décembre 1987, ont été définies les orientations et l'organisation futures du Projet Fédérateur à partir des études et diagnostics déjà effectués et en particulier le diagnostic de la diversité des modes d'exploitation du milieu réalisé par M. TALLEC à l'échelle régionale.

La finalité du projet étant d'expérimenter et mettre au point les innovations techniques et organisationnelles les plus appropriées à l'amélioration des systèmes de productions existant dans la zone du PDRN, il a été proposé de passer le plus rapidement possible à une phase d'expérimentation en milieu paysan.

Pour cela, il convenait de mettre en place un dispositif d'intervention tenant compte des grands types de systèmes de production et systèmes agraires identifiés dans la région.

On a vu que ces systèmes se classent en trois grands types qui peuvent à leur tour être subdivisés en huit sous-groupes :

1. Les systèmes EWE avec l'igname comme culture spécifique, au sein desquels on peut distinguer :

1.1. Les villages situés dans l'aire d'influence des KABYES-LOSSO

1.2. Les villages sous influence EHOUE

2. Les systèmes "KABYE-LOSSO" dans lesquels la culture du sorgho occupe une place particulière et regroupant :

- 2.1. Des villages au comportement autochtone EWE
 - 2.2. Des villages réalisant une certaine symbiose avec les "autochtones"
 - 2.3. Des villages confinés
3. Les systèmes "ADJA-EHOUE" où la palmeraie joue un rôle important et que l'on rencontre dans :
- 3.1. Les villages autochtones ADJAS
 - 3.2. Les villages autochtones EHOUES à comportement autochtone
 - 3.3. Les villages EHOUES toujours considérés comme des autochtones par les autochtones.

Le deuxième principe d'organisation de la 2ème phase du Projet Fédérateur, qui a été retenu, consiste à concentrer et coordonner les activités de recherche et de développement expérimental dans des "villages sites" représentatifs des grands types de situations agricoles de la zone du Projet.

La logique voudrait que l'on retienne un village pour chacun des huit types de système agraire identifiés. Mais, compte tenu de l'inégale extension de ces systèmes, du fait que certains problèmes leur sont communs (eau, fertilité) et surtout de la disponibilité limitée en moyens financiers et en personnel, il a été proposé de ne retenir, au moins dans un premier temps, que , trois "villages sites" parmi les quatorze ayant fait l'objet d'une enquête lors du diagnostic régional.

Par ailleurs, rappelons que l'objectif du Projet Fédérateur n'est pas de se substituer aux structures de développement en place (PDRN en particulier) mais de tester avec eux, dans un nombre forcément limité de situations (villages), de nouvelles approches de développement et de recherche en milieu paysan.

Le choix des "villages sites" a été fait en fonction de leur représentativité mais aussi de la qualité de l'accueil que sont susceptibles de recevoir les interventions du Projet.

Suite aux propositions de la mission CRETENET - JOUVE, à l'avis du PDRN et à l'appréciation, sur le terrain, des meilleures opportunités, par Bertrand WYBRECHT, coordonnateur du Projet depuis Aout 1988, les "villages sites" retenus sont les suivants :

Système EWE - Village de DJEMEGNI
Système KABYE - LOSSO - village d'ATTREVETSOU
Système ADJA - EHOUE - Village d'AMEKOHOE

Il a donc été retenu un village par grand groupe d'agrosystèmes. Ce nombre peut paraître faible comparé aux huit types d'agrosystèmes repérés par M. TALLEC. Toutefois, le village de Djémégni, situé à la croisée des vagues de migration Ehoué et Kabyé-Losso, a subi l'influence des deux types de migrants et le village d'Amekohé est peuplé à la fois d'autochtones Adja et d'allochtones Ehoué ayant acquis un comportement autochtone. Ce sont donc en fait cinq des huit agrosystèmes décrits qui sont représentés.

Des enquêtes rapides réalisées au niveau des exploitations agricoles ont permis d'affiner le diagnostic dans ces trois villages. Elles ont été l'occasion d'établir un contact direct avec les agriculteurs et ont confirmé la pertinence des analyses réalisées au niveau des agrosystèmes. L'ensemble des informations ainsi recueillies a permis d'identifier pour chacun des villages sites les thèmes prioritaires d'intervention.

2. Contraintes et possibilités des "villages sites"

Thèmes d'intervention prioritaires

2.1. Village de DJEMEGNI

Ce village EWE fait partie de la première génération de villages qui se sont créés à partir de Notse, pole d'origine des EWE pour la région. **Son territoire est vaste** et les droits fonciers du village s'étendent loin à l'est, jusqu'au village de KPOVE. Il y a donc, en principe, une grande disponibilité en terre de culture qui se traduit par un taux d'occupation du sol faible. Cependant, du fait des stratifications sociales qui sont apparues au sein du village et de la plus ou moins grande ancienneté d'installation, on note entre les familles et les lignages une inégale répartition du foncier.

Quoiqu'il en soit, la bonne disponibilité générale en terre, caractéristique de la plupart des villages autochtones, se traduit par **l'existence de jachères longues occupées en partie par des palmeraies** (influence du système Adja) qui permettent une **gestion satisfaisante de la fertilité des sols.**

La présence de **sols de savanne** et les habitudes alimentaires des EWE expliquent la place importante occupée par **l'igname** dans les systèmes de culture du village, à côté des deux cultures dominantes que sont le maïs et le cotonnier.

Le palmier joue un rôle non négligeable dans l'économie des exploitations grâce à la commercialisation de vin de palme (sodabi) facilitée par la proximité de Notse.

Bien que **l'élevage** soit **peu développé**, entre autres pour des problèmes sanitaires, il existe autour de la zone d'habitation une large auréole non cultivée afin d'éviter la divagation des animaux dans les cultures.

La différenciation des exploitations apparaît fortement liée à la **capacité de mobiliser de la main-d'oeuvre.** Celle-ci provient généralement de l'extérieur du village et elle est en partie constituée par des manœuvres temporaires Kabyés.

En résumé, ce village se trouve dans une situation qui présente **plus de possibilités que de contraintes** pour le développement de la production agricole.

Les obstacles à ce développement se trouvent plutôt au niveau des conditions de vie des populations et en particulier dans l'approvisionnement en eau potable. Contrairement à d'autres villages,

de la région, DJEMEGNI possède un forage , mais ce forage est actuellement en panne, ce qui amène les villageois à s'approvisionner à la rivière voisine. La mauvaise qualité de l'eau est certainement un des facteurs principaux du mauvais état sanitaire de la population (vers de guinée, troubles gastro-intestinaux...).

Par ailleurs, les possibilités de capitalisation (en terre ou en bétail) étant limitées ou sans grand intérêt pour les villageois leur **propension à intensifier** leur production pour obtenir un surplus investissable **semble limitée**. Dans ce type de village, une partie importante des revenus est actuellement consacrée aux **cérémonies** qui, si elles sont matériellement improductives, jouent cependant un rôle important dans la cohésion et la vie sociale des villageois.

En résumé, les **thèmes d'études complémentaires et d'interventions prioritaires** que l'on peut proposer pour ce type de village sont :

1. **L'analyse de la diversité des niveaux d'intensification** dans la conduite des cultures de maïs et de coton.
2. **Le rôle des femmes** dans les activités du village - leur contribution au développement.
3. **L'amélioration de l'approvisionnement en eau** par une meilleure gestion du forage.
4. **L'amélioration de l'état de santé des populations**. Actions à organiser en relation avec les structures d'intervention qualifiées, publiques ou non gouvernementales (ONG).
5. **L'amélioration de la culture d'igname** : au niveau de la production, de la transformation et de sa commercialisation.
Actions à préciser après un diagnostic particulier.
6. **Le développement de la traction animale** notamment pour le transport.
7. **L'organisation de groupements de services pluri-fonctionnels** à partir des groupements de collecte du coton.

2.2. Village d'AMEKOHOE

Village représentatif du système Adja-Ehoué : à l'origine ce village était une ferme créée par des migrants Ehoués venus du Bénin. Ces migrants ont été rejoints il y a une trentaine d'années par des autochtones Adja issus du village voisin d'Adjivou. Ce village a un fonctionnement assez proche de celui de Kpove, village étudié par B. TRIOMPHE et suivi par l'IRCT.

Le système de culture de base repose sur la **succession** durant la même année du **maïs et du coton**. AMEKOHOE apparaît donc comme un terrain privilégié pour expérimenter les améliorations conjointes de ces deux cultures.

Les parcelles sont complantées en palmiers à huile qui au bout de quelques années recouvrent la quasi-totalité du sol empêchant la poursuite des cultures annuelles. Cette palmeraie - jachère constitue une épargne sur pied fort appréciée par les agriculteurs mais **accroît la pression foncière** d'autant que ce sont les meilleures terres, les terres de forêt, qui sont préférentiellement plantées en palmiers.

L'installation de palmiers sur terre de savane, notamment par les jeunes, atteste de l'augmentation de la pression foncière. Celle-ci a plusieurs conséquences, tout d'abord sur **l'entretien de la fertilité** de plus en plus difficile au fur et à mesure que l'occupation du sol augmente ensuite sur **l'élevage** qui **tend à régresser** avec la diminution de la ceinture de brousse entourant le village.

Dans ce type de village, les agriculteurs ont clairement conscience que l'espace cultivable est limité et qu'en tant qu'allochtones leur possibilité d'acquérir de nouvelles terres est très réduite. Aussi, ont-ils tendance à étendre au plus vite leurs champs de culture grâce aux revenus provenant du coton et au recours à la main d'oeuvre salariée fournie par des groupes de jeunes ou des Kabyés. Ensuite, **la plantation de palmiers**, outre les revenus qu'elle procure à terme, **vient garantir les droits fonciers** résultant de la mise en culture.

Cette situation du point de vue des perspectives et conditions du développement se traduit par des conséquences très particulières à ce type de village ADJA-EHOUE.

D'une part, on est en présence d'agriculteurs ayant un **comportement pionnier**, désireux d'accroître au plus vite leurs surfaces cultivées, sachant la **saturation foncière proche**, d'autre part la perspective de cette saturation, nécessite **d'intensifier la culture** si l'on veut valoriser l'ensemble de la force de travail disponible et limiter l'émigration des jeunes.

Le comportement relativement individualiste des exploitants que génère cette course à la terre liée à leur caractère d'allochtones, peut être tout à la fois un **obstacle et un atout pour l'intensification**.

Ce sera certainement un obstacle pour l'organisation d'actions collectives par contre cela peut être un facteur favorable pour l'adoption d'innovation techniques appropriables individuellement. Mais jusqu'ici, les agriculteurs ont plutôt adopté des pratiques extensives soit parce qu'ils ne sont pas limités en terre soit au contraire qu'ils manquent de ressources monétaires. Le résultat est qu'une majorité d'entre eux se retrouvent endettés.

Depuis quelque temps, on assiste à un développement important du maraichage à l'initiative surtout des femmes qui trouvent dans cette activité une source de revenu appréciable.

Enfin, comme dans de nombreux villages de la région, **l'approvisionnement en eau de qualité**, surtout en saison sèche, constitue une **contrainte importante**.

Les thèmes d'actions prioritaires proposés sont :

1. L'amélioration de l'approvisionnement en eau

Même si la situation est moins critique qu'ailleurs, toute action efficace dans ce domaine (forages, citernes...) aura des conséquences ultérieures très bénéfiques sur les relations du projet avec les villageois.

2. Intensification du système Maïs - Coton

- Plusieurs thèmes sont à expérimenter (cf. diagnostic KPOVE)
 - . positionnement des cycles, réduction de leur chevauchement
 - . amélioration des peuplements : densité de semis, emploi de répulsif pour gibier (perdrix).
 - . contrôle intégré du parasitisme sur maïs et coton
 - . contrôle de la flore adventice, pour allonger la période de mise en culture avant jachère.

(Dans la zone, c'est l'envahissement des champs par l'impérata cylindrica plus que la baisse de la fertilité chimique des terres qui, d'après les paysans, justifie l'abandon de la culture et le passage à la jachère plantée en palmiers).

Ces différents thèmes d'expérimentation et de vulgarisation rejoignent en grande partie ceux sur lesquels interviennent déjà l'IRCT, le PDRN et la DRA. Ce village doit permettre de les mettre en oeuvre simultanément en milieu paysan.

Par ailleurs, ce village se prête bien à l'étude des effets des actions d'intensification des cultures vivrières entreprises par le PDRN.

3. Stockage et conservation des récoltes spécialement du maïs.
Poursuite des actions amorcées sur ce thème par la DRA et l'IRAT.

4. Amélioration de l'élevage

- . Petits ruminants - problèmes de clôture et de contention des animaux - prophylaxie.
- . Essai d'introduction de la traction animale avec les agriculteurs les plus réceptifs.
- . Etude des modes de conduite des bovins (plus nombreux qu'on le croit) en vue de l'identification des thèmes d'intervention possible (approfondissement du diagnostic).

5. Suivi et amélioration de la fertilité des sols.

- . Diagnostic de fertilité (terre de savane et de forêt)
- . Essai de fertilisation minérale et organique
- . Valorisation des déjections animales

6. Suivi des palmeraies.

Etude des modes de conduite et d'exploitation des palmiers. Approfondissement du diagnostic en vue d'identifier des thèmes possibles d'intervention pour ce type de production aussi importante que délaissée.

7. Renforcement du rôle des femmes dans le développement de la production - Essai d'organisation pouvant prendre appui sur le maraichage.

2.3. Village d'ATTREVEYSOU

Village représentatif du système Kabyé-Losso : c'est en 1971 que ce village a été créé par des Lossos et des Kabyés venus des régions de Bassar et de Kara. Les implantations se sont succédées jusqu'à ces dernières années mais la saturation foncière est atteinte et les nouveaux arrivants ne trouvent plus de terre à cultiver et repartent vers des zones moins peuplées. La terre appartient aux Ewés de deux villages voisins qui perçoivent un loyer en nature (maïs, igname, volaille). On retrouve à Atitreveysou les particularités des villages de migrants Kabyés et Lossos : cultures sur billons, importance des groupes d'entraide, pratique de la culture du sorgho et de l'élevage des volailles.

Certaines pratiques de fertilisation organique (récupération des déjections animales) témoignent de la sensibilité des villageois au problème d'entretien de la fertilité du fait probablement de leur expérience passée en zone nord.

Par ailleurs, conscients de la limitation de leur espace cultivé, les agriculteurs sont relativement ouverts à l'intensification de leurs systèmes de culture où le coton, le maïs et le sorgho occupent une place dominante. Par contre la culture d'igname, faute de terre de défriche suffisante, est marginale.

Comme dans les villages en situation de saturation foncière, on note l'absence de ceinture de brousse autour des habitations. De ce fait, les champs de culture jouxtent les cases ce qui nécessite le parcage ou le maintien au piquet des animaux, petits ruminants surtout. Les volailles occupent une place non négligeable dans l'économie des exploitations. Ce sont elles qui sont habituellement offertes lors des "invitations" de travail avec l'indispensable Tchoukoutou (bière de sorgho). Par ailleurs, la semi-dispersion de l'habitat serait justifiée par la volonté des agriculteurs de conduire de façon séparée leurs animaux.

Les thèmes prioritaires d'intervention pour ce type de village sont :

1. L'intensification culturelle et spécialement des cultures vivrières : maïs, sorgho, niébé.

- . Confirmation par un diagnostic rapide des thèmes d'intensification identifiés à KPOVE et de ceux proposés par le PDRN.
- . Mise en place de tests en milieu paysan d'améliorations culturelles (fertilisation, traitements...) et variétales.

2. Gestion de la fertilité des sols

3. **Recyclage des résidus de récolte** par expérimentation de fosses fumières. Mais la mise en oeuvre de cette technique d'entretien de la fertilité se heurtera probablement à un problème de transport qui ne pourra être solutionné que par l'**introduction de la traction animale**.

- . Evaluation de l'arrière effet de la fumure coton
- . Expérimentation de la fertilisation azotée afin de soutenir l'effort d'intensification culturale entrepris par les agriculteurs de ce village.

4. **Amélioration de l'élevage de volaille**

Ce thème nécessite un diagnostic spécifique pour identifier les actions prioritaires à entreprendre (prophylaxie, compléments alimentaires, sélection...). Pour ces actions, il est possible d'envisager l'intervention d'ONG qualifiées dans ce domaine.

5. **Amélioration de l'élevage des petits ruminants**

Les relations entre agriculture et élevage n'ont pas encore trouvées dans ce type de village un bon équilibre. Des modifications des modes de conduite des petits ruminants sont à prévoir (gardiennage, alimentation...). Ces actions sont à négocier avec les villageois et il sera utile d'organiser les interventions sur ce thème en relation avec le projet "petits ruminants".

6. **Intensification de la culture cotonnière** principale source de revenus monétaires de ce type de village. Tests en milieu paysan des améliorations culturales et variétales proposées par la recherche (IRCT).

CARACTERISTIQUES COMPAREES DES VILLAGES SITES

=====

VILLAGE	DJEMEGNI	ATITREVETSOU	AMEKOHOE
CARACTERISTIQUES			
1. Milieu et environnement			
. Ethnie	EWE	KABIE-LOSSO	EHOUE
. Création du village	Ancienne	Récente	Récente
. Densité de population	Faible	Moyenne	Forte
. Occupation du sol	Faible	Moyenne	Forte
. Accessibilité en saison pluvieuse	OUI	OUI	OUI
. Proximité marché	OUI	OUI	NON
. Approvisionnement en eau satisfaisant :			
. en quantité	Moyenne	OUI	Moyenne
. en qualité	NON	OUI	NON
. Terrains	100 %	100 %	100 %
. Terre de savanne	3/4 bon drainage	Bon drainage	Latériti.
. Terre de forêt	-	-	-
. Bas-fond	non cultivés	-	Cultivés
2. Les moyens de production			
. Disponibilité en terre :			
. pour les jeunes	Grande	Faible	Nulle
. pour les migrants	Grande	Nulle	Nulle
. Cultures des jeunes extérieures au village	NON	NON	OUI
. Emigration des jeunes	NON	Moyenne	Forte
. Scolarisation	Faible	Moyenne	Faible
. Autonomie des femmes	Relative	Nulle	Relative
. Entraide	OUI	Invitation	OUI
. Main d'oeuvre salariée :			
. du village	Très faible	Très faible	Faible
. extérieure	Importante	Faible	Importante
. Etat de santé popula.	Médiocre	Satisfaisant	Médiocre
. Sources de revenu agricoles	Palmier	Coton-Sorgho	Palmier
. Activités annexes	Coton Ignam	Elevage	Maraîchage
	Faible	Moyenne	Moyenne

CARACTERISTIQUES COMPAREES DES VILLAGES SITES (SUITE)

=====

VILLAGE	DJEMEGNI	ATITREVETSOU	AMEKOHOE
CARACTERISTIQUES			
<u>3. Les productions végétales</u>			
Cultures de 1° cycle après maïs	Igname	Igname	Niébé
De 2° cycle après coton	Manioc	Manioc	Arachide
	Niébé	Sorgho	Arachide
	Arachide	Niébé	Niébé
Durée des cultures (ans)	5	-	8
Durée des jachères	6-8	-	4-5
			Palmeraie
Culture de rente	Coton	Coton	Coton
	Palmier	Maïs	Palmier
	Igname	Sorgho	Maïs
<u>4. Les productions animales</u>			
. Volaille	OUI	OUI	OUI
. Petits ruminants	OUI	OUI	OUI
. Porcs	OUI	NON	NON

Collection "Documents Systèmes Agraires"

TITRES PARUS :

- n° 1 Fonctionnement des systèmes de production et utilisation de l'espace dans un village du Yatenga : Boukéré (Burkina-Faso) ; par M.J. DUGUÉ, 1986 - 20 p.
- n° 2 • Systèmes agraires, systèmes de production en Afrique de l'Ouest (et Madagascar : Bibliographie ; par C. SECOND, M. BENOIT CATTIN, 1986 — 186 p.
- mise à jour 1988
- n° 3 Typologie des agro-systèmes villageois du département de Maradi (Niger) : Propositions pour un programme de Recherche-Développement ; par P. JOUVE, 1987 — 100 p.
- n° 4 Relations agriculture élevage : Actes du II^e séminaire du Département Systèmes Agraires du CIRAD, Montpellier 10 - 13 septembre 1985 — 337 p.
- n° 5 Les politiques alimentaires face aux changements dans les modes de consommation des céréales en Afrique de l'Ouest : Approche bibliographique ; par M. BENOIT CATTIN, C. DELGADO, 1986 — 140 p.
- n° 6 Aménagements hydro-agricoles et systèmes de production. Actes du III^{ème} Séminaire - Montpellier 16 - 19 décembre 1986 (Tome I - Tome II) — 653 p.
- n° 7 Diagnostic du système agraire et des systèmes de production en Ségala Aveyronnais ; par Y. CLOUET, T. RUF, A. GUILLONEAU, 1986 — 123 p.
- n° 8 Appui pédagogique à l'analyse du milieu rural dans une perspective de développement ; par L. BEDU, C. MARTIN, M. KENEFLER, M. TALLEC, A. URBINO, 1987 — 191 p.
- n° 9 Possibilités et limites de l'intensification des systèmes de culture vivriers en zone Soudano-Sahélienne ; par P. DUGUÉ, 1989 — 350 p.
- n° 10 Etude des Systèmes Agraires de la région de NOTSE au TOGO : un exemple de diagnostic de l'exploitation du milieu à l'échelle régionale ; par M. TALLEC — 160 p.

COUVERTURE : Composition : FLASH EDITOR
Illustration : GILLES PEYRON
Impression : IMPRIMERIE MICHEL

REPROGRAPHIE : CIRAD

ETUDE DES SYSTEMES AGRAIRES DE LA REGION DE NOTSE AU TOGO

Un exemple de diagnostic de l'exploitation du milieu à l'échelle régionale.

Michel TALLEC

RESUME :

Cette étude a été effectuée dans le cadre d'une opération de Recherche-Développement fédérant les interventions de différentes institutions agronomiques togolaise et française. Son objectif était d'analyser la diversité des modes d'exploitation agricole de la région de Notsé en vue d'identifier les thèmes prioritaires d'intervention en matière de recherche et de développement. Cette région, située au Centre du Togo, est caractérisée par une répartition annuelle des pluies permettant une double saison de culture au cours de laquelle se succèdent généralement maïs et cotonnier.

La démarche adoptée est basée sur la description et l'analyse des pratiques des agriculteurs en ce qui concerne la gestion de leurs moyens de production et des ressources du milieu ainsi que la conduite de leurs cultures et de leurs troupeaux. Cette analyse a été faite à partir d'enquêtes rapides réalisées sur un échantillon raisonné de villages. Elle a permis de mettre en évidence différents types d'agrosystèmes villageois caractérisant trois grands systèmes agraires locaux qui se différencient essentiellement par l'origine du peuplement, sa relation à la terre et le taux d'occupation du sol.

Cette étude fournit des informations très riches sur la dynamique des modes d'exploitations du milieu en fonction de l'augmentation de la densité de population en même temps qu'elle constitue une excellente référence du point de vue méthodologique sur la façon de conduire, en un temps limité, un diagnostic régional fondé sur la notion de système agricole.

MOTS CLES :

Togo, Système agricole, Diagnostic régional rapide, Système de production, Coton, Maïs, Pratique agricole.